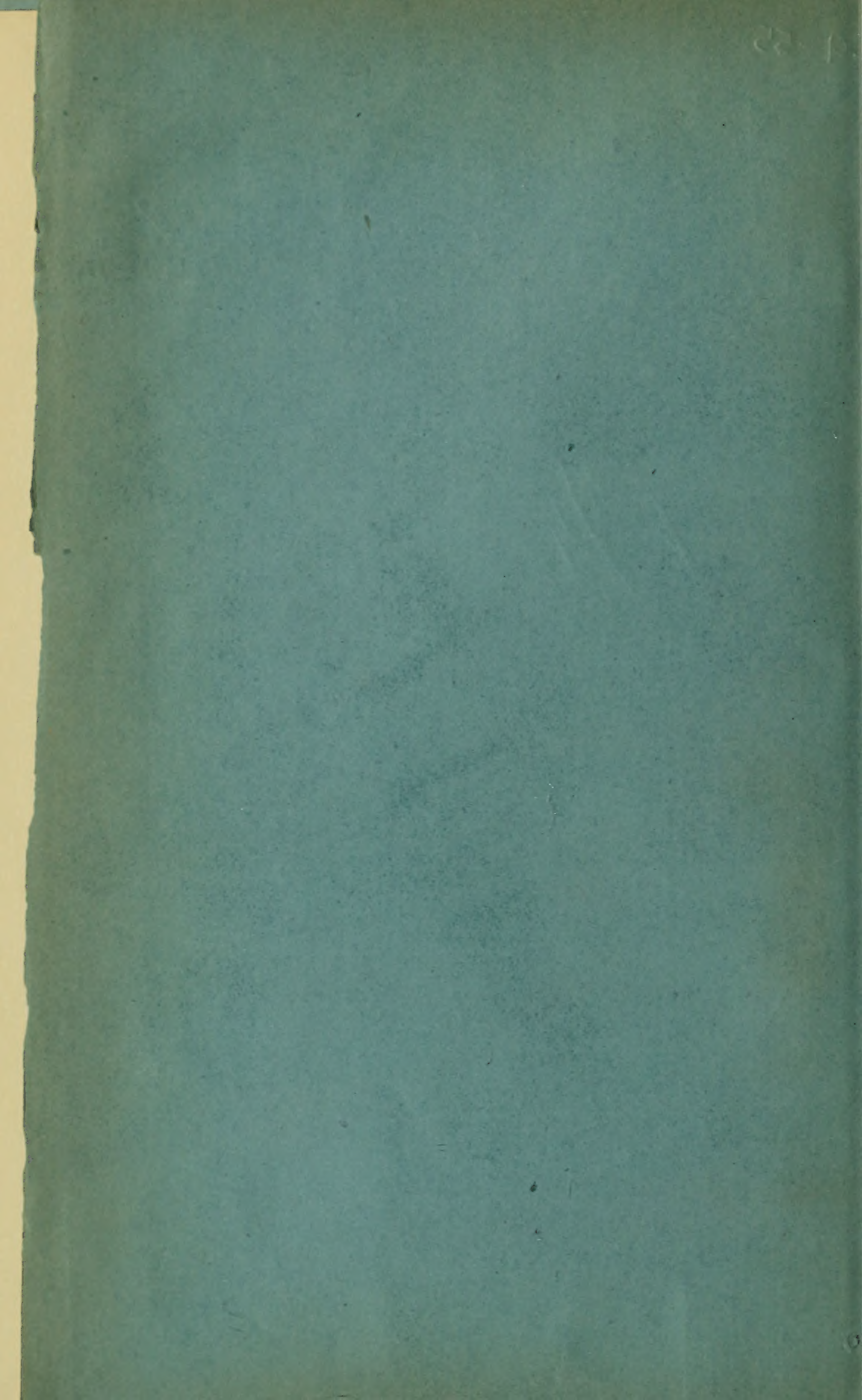

U d'/of OTTAWA
39003001467421

9-9-55



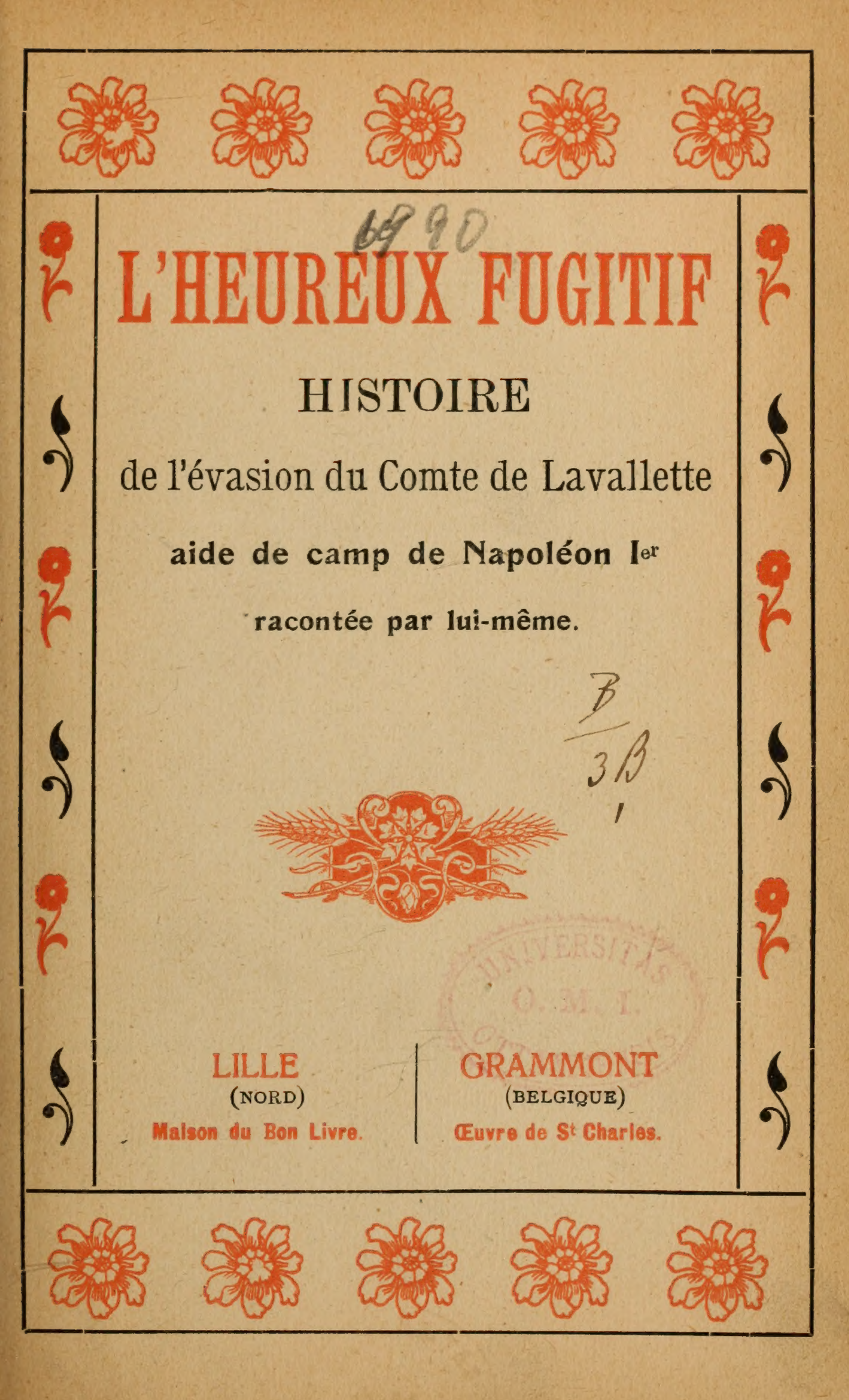
Christian Girard
63 Marlborough
Ottawa, Ont



L'HEUREUX FUGITIF.



Débarquement de Napoléon à Cannes. (P. 51).



L'HEUREUX FUGITIF

HISTOIRE

de l'évasion du Comte de Lavallette

aide de camp de Napoléon Ier

racontée par lui-même.

LILLE (NORD) Maison du Bon Livre.

GRAMMONT (BELGIQUE) Œuvre de St Charles.

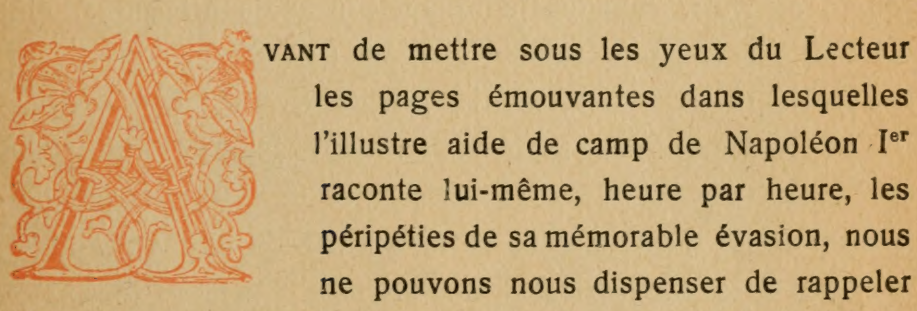


La Famille royale. (P. 14.)



L'heureux fugitif

I. — Les antécédents ; enfance et première jeunesse.



VANT de mettre sous les yeux du Lecteur les pages émouvantes dans lesquelles l'illustre aide de camp de Napoléon Ier raconte lui-même, heure par heure, les péripéties de sa mémorable évasion, nous ne pouvons nous dispenser de rappeler son origine, ses débuts dans la carrière, de résumer sa vie militaire et politique, qui devait si tristement aboutir à la plus horrible catastrophe. Cette notice biographique a été tracée de main de maître par un membre de l'Académie française, M. Cuvillier-Fleury et c'est son intéressante narration que nous allons reproduire ici comme la meilleure entrée en matière, la préface obligée des Mémoires de Lavallette.

Quelques jours avant le 10 Août, le roi Louis XVI passait en revue les gardes nationales de Paris, rassemblées au Carrousel : le monarque venait par la droite du front de bataille, d'un pas

lent et mesuré, distribuant les encouragements et les éloges, lorsque, de l'extrémité opposée de la ligne, un jeune soldat accourt, se précipite dans le rang qui faisait face au roi, et s'écrie avec enthousiasme : « Vive le roi ! Vive Louis XVI ! nous sommes pour le roi jusqu'à la mort ! » Louis XVI étonné s'arrête, remercie de la tête et du geste, puis demande le nom du jeune homme ; — c'était Lavallette.

Bientôt la journée du 10 août mit à l'épreuve ce courage si impatient de se montrer : Lavallette eut le commandement d'un poste aux Tuileries ; il le défendit longtemps contre la fureur des insurgés, qui semblaient se multiplier sous le feu du château. Mais il fallut céder ; on apprit que Louis XVI s'était rendu dans le sein de l'Assemblée ; ce fut le signal du massacre. Lavallette, couvert de sang et de poussière, entraîné par quelques amis, échappa par miracle à une mort qui eût été glorieuse ; mais sa destinée ne devait pas s'arrêter là.

Cinq ans plus tard, le 19 fructidor, un jeune officier en brillant uniforme, portant au bras l'écharpe aux trois couleurs, se jetait précipitamment dans un cabriolet, auprès de la porte du Petit-Luxembourg ; un de ses camarades d'enfance passant par là le reconnut.

— Que deviens-tu ? lui dit cet ami.

— Je retourne en Italie au plus vite.

— Qui te presse si fort ?

— Barras, qui menace de me faire fusiller dans vingt-quatre heures.

— Sauve-toi donc, car il est en veine.

— Qui le sait mieux que moi ! J'ai voulu m'opposer aux sottises cruelles de cette nuit, ils me chassent ce matin ; mais j'ai bonne conscience, et Bonaparte me protège... Adieu, je pars ; s'il plaît au ciel, nous nous reverrons !

Lavallette s'éloigna rapidement; le soir il avait quitté Paris.

Laissons-le brûler le pavé sur la route d'Italie, et remontant de quelques années, suivons le chemin qu'il a fait depuis le 10 août jusqu'au 18 fructidor, de volontaire royaliste devenu capitaine dans l'armée républicaine.

Il est hors de doute que la révolution de 89 était désirée par la majorité des Français. Néanmoins, les violences qui signalèrent ses débuts avaient révolté toutes les âmes honnêtes; ni les pillards des magasins Réveillon, ni les assassins de Foulon et Berthier, ni les hurleurs du 20 juin, ne représentaient les vœux et les sentiments de la France; et le parti de Louis XVI sembla d'abord se grossir de tous les patriotes qu'indignaient de si coupables excès.

Dans cette disposition des esprits, la guerre étrangère éclata, précédée d'insolentes menaces; ce fut une puissante diversion aux embarras qu'éprouvait alors le parti républicain, maître de l'Assemblée législative; il s'en saisit avec habileté; et tandis que l'émigration des nobles enlevait au roi dans l'intérieur ses appuis naturels, tous ceux qu'une pitié généreuse et désintéressée avait d'abord ralliés pour sa défense couraient maintenant aux frontières, triomphaient à Valmy, à Jemmapes, en Savoie, avec Kellermann, Chartres et Montesquiou, et n'entendaient plus, dans ce bruit des camps et dans cette ivresse de la victoire, les cris de détresse de la royauté.

C'est ainsi que le trône s'écroula, faute d'appui.

Lavallette suivit, sous les drapeaux de la république, la foule de ceux qui, comme lui, sans fortune, sans nom, sans avenir, ne voulurent exploiter ni l'émigration ni la terreur.

Ce jeune soldat à l'âme si généreuse était né en 1769. Son père, honnête marchand de Paris, lui avait fait donner au

Collège d'Harcourt une éducation distinguée, quoique un peu trop au-dessus de sa position sociale : de là une certaine gêne lorsqu'il fallut établir l'étudiant. Mais laissons-le raconter lui-même cet épisode de sa jeunesse. (1).

« Mon père, dont l'éducation avait été faite avec soin, et qui en sentait tous les avantages, veilla sur la mienne avec une application constante ; j'entrai tard au collège, parce que ma santé était faible ; j'en sortis en 1788, après y avoir travaillé pendant huit ans à me charger la mémoire de latin que je n'ai jamais bien su, et de grec que j'ai complètement oublié. J'avais pour confesseur un excellent homme, qui ne négligea rien pour préserver mes mœurs ; il me mit entre les mains beaucoup de livres de piété, et il se plaisait à me faire apprendre par cœur les orateurs sacrés. Je pris un tel goût pour les sermons de Massillon et pour les oraisons funèbres de Bossuet, que ma vocation pour l'état ecclésiastique me parut décidée. Je tourmentai ma famille et j'en obtins l'autorisation de commencer mon cours de théologie : mais la première année suffit pour me révéler que Dieu me voulait ailleurs et je me décidai à entrer dans la carrière du barreau. Mon père vit avec plaisir ce changement dans mes idées, et il fut décidé que je travaillerais chez un notaire et ensuite chez un procureur. La besogne du notaire m'ennuya plus encore que la théologie ; j'y restai cependant près d'un an. Le praticien m'ouvrit ensuite son étude : heureusement c'était un homme d'esprit, appelé Dommanget ; il n'aimait de sa profession que les bénéfices qu'elle lui valait. Il avait une bibliothèque nombreuse et choisie, et comme je ne lui étais point à charge, il me laissait passer mon temps au milieu de ses livres ; j'y fis de bonnes lectures, et j'y pris pour

(1) Ces extraits sont empruntés aux Mémoires du Comte Lavallette.

a littérature un goût qui ne s'est point affaibli. Je m'attachai particulièrement à l'histoire de France, dont je n'avais aucune idée. Le système d'instruction était étrange alors. Des milliers de jeunes gens abandonnaient tous les ans les collèges, après leurs études terminées, la tête remplie de maximes républicaines, l'esprit échauffé de toutes les vertus qui ont brillé dans les anciennes républiques, pénétrés d'un profond mépris pour les gouvernements monarchiques, et cependant flétris d'une ignorance honteuse sur l'histoire de leur patrie. Le nom d'Henri IV ne nous a pas été prononcé une seule fois pendant mes huit années d'étude, et, je l'avoue, j'ignorais encore à dix-sept ans à quelle époque et comment s'était établie la maison de Bourbon sur le trône.

» Les événements qui précédèrent le grand drame de 1789 me surprirent au milieu de mes livres et de ma ferveur pour l'étude. Je m'étais attaché à l'*Esprit des lois de Montesquieu :* cet ouvrage me charmait par sa gravité, sa profondeur et l'élévation de ses pensées. Je voulus y joindre la lecture du code de nos lois, et Dommaget, à qui je le demandai, me montra en riant le code Justinien, les coutumes du royaume, les arrêts des parlements et les ordonnances de nos rois, escortés de la foule immense des interprètes et des commentateurs ; ce monstrueux amas d'in-folios m'effraya, et j'en conclus fort légèrement, avec beaucoup d'autres, qu'il valait mieux tout refaire que de se charger la mémoire de ce ténébreux butin.

A mes graves lectures j'ajoutai celle de tous les pamphlets politiques qui commençaient à être nombreux. Ce mélange fermenta dans ma tête, et je crus, en sage de vingt ans, que je ferais bien de joindre aux méditations du cabinet l'observation de toutes les scènes de désordres qui furent le prélude de la Révolution.

2. — L'armée aux prises avec la Révolution. Rôle de Lavalette à la journée du 6 octobre.

» Il y avait alors dans le faubourg Saint-Antoine un riche manufacturier de papier de tentures, appelé Réveillon : cet homme employait plusieurs centaines d'ouvriers ; ceux-ci, mécontents du refus d'une augmentation de salaire et probablement poussés par des ennemis de leur maître, se révoltèrent, et prirent la résolution de le tuer et de saccager l'établissement qui les faisait vivre. Le désordre fut bientôt sans bornes, et le guet de Paris n'étant pas assez fort pour l'arrêter, une partie du régiment des gardes françaises marcha contre ces misérables. Je voulus voir ce spectacle de près, et je me trouvai entre les pillards et les troupes lorsqu'elles arrivèrent par divisions, et qu'elles firent feu. Beaucoup d'hommes furent tués, plusieurs arrêtés, et je crois qu'un d'entre eux fut pendu peu de jours après. Les habitants de ce faubourg n'oublièrent pas cette expédition militaire, et j'ai de bonnes raisons de croire qu'elle a beaucoup contribué à entretenir cet esprit de vengeance et de sédition qui a régné si longtemps dans cette partie de la population de Paris.

» Cependant les événements marchaient avec rapidité et nous conduisirent peu à peu à l'horrible journée du 6 octobre.

» Le roi avait formé le projet de quitter Versailles avec sa famille et de s'établir dans une place forte ; mais ce projet fut promptement connu et les patriotes s'en alarmèrent. Les habitants de Paris ne s'étaient pas seulement donné une organisation militaire, ils s'étaient aussi donné une organisation politique. Les soixante quartiers-généraux de bataillon étaient aussi soixante chefs-lieux de district qui avaient chacun son président, ses secrétaires et ses bureaux. Là, tous les oisifs de

la bourgeoisie et de la populace allaient écouter des orateurs qui s'y formaient à cette manie de bavardage dont les effets furent si funestes, trois années plus tard. La nouvelle du projet de la fuite du roi s'y répandit rapidement. La population du faubourg Saint-Antoine fut bientôt mise en mouvement, une masse immense de peuple se rassembla devant l'Hôtel-de-Ville, disant qu'elle voulait marcher sur Versailles, et ramener le roi. M. de Lafayette refusa longtemps de se mettre à sa tête ; mais enfin, réfléchissant qu'elle pourrait bien se passer de lui, il fit prévenir les chefs de la garde nationale, et les engagea à conduire à Versailles tous les citoyens raisonnables, pour s'opposer au désordre dont il ne prévoyait que trop les suites funestes. Beaucoup de gardes nationales, parmi lesquelles se trouvaient quelques compagnies incomplètes de mon bataillon, se rendirent à l'Hôtel-de-Ville, et je m'empressai de les joindre. Nous y trouvâmes une populace furieuse qui criait à la trahison et qui s'excitait à tous les excès de la rage et du meurtre. Ce torrent se mit enfin en mouvement et grossissait en avançant. Le commandant général le précédait, suivi de canons et de caissons, montés par des femmes ivres, rebut de l'espèce humaine. La garde nationale marchait ensuite, et les pelotons étaient sans cesse traversés par ces furieux.

» Nous avions de l'humeur dans ma compagnie, et nous traitâmes si sévèrement ceux qui vinrent au milieu de nous qu'ils n'osèrent plus nous approcher. La marche dura huit heures, et l'on n'arriva dans l'avenue de Versailles qu'à la nuit. Si la cour avait voulu se décider à prendre un parti violent, le succès en était infaillible. La garde nationale ne s'élevait pas à plus de six mille hommes. Les bandits qui la précédaient et l'entouraient étaient environ huit à dix mille, mais dans un tel désordre qu'une charge de quelques escadrons aurait suffi pour tout dissiper, et

quelques volées de canon leur auraient ôté le goût d'y revenir ; mais la cour manqua de courage, et le roi crut sa famille plus en sûreté dans un château mal gardé qu'entourée de troupes fidèles sur une grand'route.

» L'arrivée de cette multitude épouvanta le château, fit chanceler la troupe de ligne et satisfit l'Assemblée. Les membres qui avaient de l'influence sur ses décisions n'ignoraient pas les injures qu'on leur prodiguait à la cour, et le sort qui leur était réservé si le roi pouvait s'échapper. Le séjour et la détention du roi à Paris furent donc résolus ; mais probablement on ne s'attendait pas au cortège qui arrivait et surtout aux excès dont il se rendrait coupable. Nous fîmes halte sur la grande place en face du château. Le régiment de Flandre y était en bataille, la populace l'entoura, et bientôt l'indiscipline régna parmi la troupe; aussi les officiers firent de vains efforts pour la contenir. Le colonel ne sut ou ne put prendre un parti, car il n'avait point d'ordres précis. M. de Lusignan, qui les commandait, était un homme d'honneur; mais comment se tirer d'une position si délicate, quand, à cinquante pas de lui, le roi lui-même ne savait que faire ? Le régiment fut donc entraîné, et il ne resta plus au monarque que les gardes-du-corps, les Cent-Suisses et son inutile cour. La garde nationale resta sous les armes jusqu'à une heure du matin ; on lui permit alors de chercher du repos avec un ordre de se préparer au premier rappel. M. de Lafayette était monté au château et avait cherché à rassurer la famille royale; il fut reçu avec une défiance et une froideur qui étaient bien permises, car, puisqu'il arrivait à la tête d'une troupe de bandits furieux, on pouvait croire qu'il était leur commandant. Il ne pouvait cacher que la population de Paris et même l'Assemblée constituante voulaient que le roi vînt s'établir à Paris. La cour devait donc se décider ou à partir,

ou à résister, ou enfin à chercher un asile loin de la capitale. La discussion sur le parti à prendre s'établit-elle ? je l'ignore. Il paraît que le roi attendait des secours militaires, ou une résolution forte de l'Assemblée qui pût imposer à la multitude. Les secours que M. de Lafayette lui proposa pour le défendre furent repoussés; il déclara que ses gardes lui suffisaient pour le protéger, et loin d'accepter les services de la garde nationale de Paris, qui était dévouée, il ne voulut pas même l'assistance de celle de Versailles, que commandait en second Alexandre Berthier. Celui-ci m'a raconté qu'il avait été fort maltraité par les courtisans, et que, quoiqu'il fût très dévoué au roi, on ne voulut plus entendre parler de lui, dès le moment où il eut accepté le commandement de la garde nationale.

» Nous reçûmes à une heure l'autorisation d'aller nous reposer. Je me réfugiai chez un bourgeois qui m'ouvrit une chambre pour mon argent ; cet homme était attaché à la maison du roi, je ne sais plus en quelle qualité; il se disait chaud patriote : et, si j'avais voulu le croire, je n'aurais eu rien de mieux à faire qu'à me mêler aux séditieux. Je lui tournai le dos, et je m'endormis jusqu'à six heures, moment où les tambours, battant la générale, me firent courir sur la place. Déjà le crime avait été consommé dans l'ombre ; les brigands étaient entrés, dit-on, par une porte secrète et faiblement gardée ; ils avaient tué les gardes-du-corps qui la défendaient, et poursuivi la reine jusque dans son lit, d'où elle n'avait eu que le temps de se sauver chez le roi. J'avoue que, dans ce moment de surprise et d'indignation, je me joignis à quelques-uns de mes camarades pour accuser hautement le marquis de Lafayette ; nous étions venus, d'après son invitation, pour protéger la famille royale et assurer l'ordre public ; comment nous rendait-on spectateurs de crimes affreux ? Comment ne nous employait-on pas ? Pou-

vait-on douter de notre dévouement ? Certes, sur six mille que nous étions, la moitié au moins était suffisante pour défendre le château, et ce n'était pas cette canaille mal armée, fatiguée par la route et par l'ivresse, qui nous aurait imposé; mais il n'était plus temps, les victimes étaient immolées, et celles qui d'abord avaient été distinguées étaient, pour ce jour, hors de leurs atteintes. Les gardes-du-corps s'étaient barricadés autour de l'appartement du roi; leur résistance avait découragé les assassins et donné le temps au général Lafayette d'arriver; il prit tous les militaires qui lui tombèrent sous la main, et les brigands remplirent la cour de marbre en faisant retentir l'air de leurs cris sauvages. Je suis resté longtemps indécis sur l'opinion que je devais avoir de sa conduite pendant cette nuit funeste; mais on a trop compté aussi sur la noblesse, qui voulait conserver le privilège de défendre seule son souverain et qui l'abandonna.

3. — Circonstances affreuses de l'arrivée de la famille royale à Paris.

» La populace, pressée dans la cour de marbre et vagabonde dans toutes les parties extérieures du château, recommença à exprimer sa volonté par des hurlements effroyables : A Paris ! à Paris ! furent les premiers cris. On leur promit leur proie, et bientôt les cris ordonnèrent l'apparition de l'infortunée famille sur le balcon; la reine s'y présenta accompagnée de ses enfants; mais les menaces la forcèrent à les éloigner. Je m'étais glissé dans la foule, et pour la première fois je vis cette infortunée princesse : elle était vêtue de blanc, la tête découverte et ornée de beaux cheveux blonds; immobile, et dans une attitude modeste et noble, elle me semblait une victime sous la



Le 10 août. (P. 10).

hache. Le malheur dans toute sa majesté ne toucha pas les furieux ; les malédictions redoublèrent, et l'infortunée ne put même trouver un appui dans son époux, car la présence du roi ne fit qu'ajouter à la rage qui possédait toute cette multitude.

Enfin, les préparatifs du départ l'apaisèrent plus que les protestations ; et, vers midi, cet effroyable cortège se mit en marche. La capitale d'un peuple si célèbre par la douceur et l'élégance de ses mœurs fut témoin des féroces manifestations d'une horde de sauvages. Tous ces furieux, dansant dans la boue et couverts de fange, entouraient la voiture du roi. Les groupes qui le précédaient portaient au bout de longues piques les têtes sanglantes et échevelées des gardes-du-corps égorgés le matin. L'enfer seul peut avoir imaginé de placer une tête humaine au bout d'une lance ; ces traits défigurés et pâles, les cheveux épars tout dégouttants de sang, cette bouche entr'ouverte, ces yeux fermés, image de la mort, et ce mouvement, ces salutations que les bourreaux leur imprimaient, horrible ironie de la vie, présentaient le spectacle le plus épouvantable que la perversité ait jamais pu inventer. Un troupeau de femmes, laides comme le crime, importunes comme des insectes, parcouraient la foule en hurlant des chants barbares, et les gardes-du-corps, coiffés de bonnets de grenadiers, étaient insultés par ces furies. Ce fut après huit heures de ce supplice que la famille royale arriva à la place de Grève, pour monter à l'Hôtel-de-Ville ; première station de la longue agonie qui devait se terminer, quelques années plus tard, par un double régicide.

L'impression que me fit cet effroyable spectacle m'avertit que la nature ne m'avait pas appelé à jouer un rôle dans la révolution, et que je devais m'en éloigner avec soin. Cependant la vue de cette reine si indignement outragée, et l'épouvantable destinée qui se développait contre ses augustes enfants, échauf-

fèrent mon cœur d'un dévouement qui devint plus vif chaque jour. La situation de la famille royale m'était insupportable, et le succès des patriotes leur avait donné une présomptueuse exaltation qui me les fit prendre en haine. Je m'éloignai de ceux que je connaissais.

4. — Un singulier examen. Bontés de M. d'Ormesson pour Lavallette.

» A cette époque une heureuse circonstance me rendit à ma vie studieuse. Les couvents furent supprimés, et un ami de mon père me fit admettre au nombre de quelques personnes choisies pour faire le catalogue de la bibliothèque des moines. Peu de temps après, M. d'Ormesson de Noiseau, président au parlement de Paris, et qui venait d'être nommé bibliothécaire du roi, désira s'attacher un jeune homme instruit et laborieux ; je lui fus présenté. Il m'accueillit avec une bonté qui m'enchanta. On lui avait dit que je savais un peu de grec ; il connaissait bien cette langue, et pour éprouver mon savoir, il ouvrit devant moi un Xénophon à deux colonnes, latine et grecque ; je rougis de confusion à l'aspect du redoutable livre ; jamais le héros de la retraite des *dix mille* ne se trouva plus embarrassé. Je repris courage cependant en regardant le président, dont la douce physionomie inspirait la confiance ; je lui avouai que j'avais fait de faibles études dans un collège sans renommée, que je n'avais point participé aux triomphes de l'université, et que je n'avais expliqué que des fragments de Démosthène, assez mal pour n'avoir pu être distingué dans le cours de mes études. Il sourit de ma franchise, et se mit à lire couramment le français sur le grec, en me priant de le suivre sur la version latine. Il poussa la bonne foi jusqu'à placer sa main entre les deux

colonnes, pour me prouver qu'il ne se servait pas de la traduction. J'avais peine à le suivre ; je n'en avais jamais tant vu, et je me récriai d'admiration.

» Il fut content de moi, peut-être un peu parce qu'il l'était de lui-même, et il voulut bien se charger de mon avenir. J'étais heureux, je m'enterrais une partie de la journée dans mes poudreux bouquins, mais presque tous les matins je passais quelques heures avec M. d'Ormesson. Cette fortune, dont il voulait prendre soin, ne s'élevait pas plus haut qu'à la place d'employé à la bibliothèque royale ; mais c'était pour moi le comble du bonheur, et souvent depuis, dans la position la plus heureuse, il m'est arrivé de soupirer au souvenir de cette douce obscurité qui m'avait été promise. Nous étions alors bien loin de penser l'un et l'autre que le même échafaud nous était destiné ; et, je le dis en conscience, tous les deux pour avoir rempli nos devoirs. J'ai conservé de cet homme respectable un souvenir de reconnaissance et de douleur qui ne s'effacera jamais. Le nom de d'Ormesson m'a toujours fait tressaillir, et lorsque le hasard me plaçait devant une personne de sa famille, j'étais toujours tenté de l'aborder, de lui parler de son infortuné parent, et de solliciter son amitié. La généreuse bonté de M. d'Ormesson ne se bornait pas à vouloir s'occuper de mon avenir, il me donnait d'excellents conseils sur ma conduite dans le monde ; il me signalait tous les écueils avec une sollicitude paternelle. Il me parlait du roi en sujet dont la fidélité était portée jusqu'à l'exaltation ; mais il gémissait sur cette fatale faiblesse qui le poussait dans le précipice, à travers des flots de sang. « La pensée d'en verser une seule goutte le fait reculer, me disait-il, et ses plus fidèles amis périront tous sans pouvoir le sauver. On a dû le lui dire, mais on ne peut lui ouvrir les yeux ; il faut donc se résigner et mourir. »

» Nos entretiens n'avaient point d'autre sujet, et il me communiqua toute la chaleur de ses sentiments. Malgré mon horreur pour les scènes de désordre qui se renouvelaient chaque jour, j'avais cependant bien compris que la révolution était une lutte entre les privilèges et la nation, que celle-ci devait en retirer des avantages auxquels elle avait droit, qu'enfin, n'étant pas né dans la caste privilégiée, je pouvais rester étranger à ses intérêts et à ses débats ; mais M. d'Ormesson fixa toutes mes pensées sur le déplorable sort du roi et de sa famille. Mon imagination s'alluma ; je ne vis plus qu'un prince vertueux dans les fers, une épouse auguste et des enfants outragés avec barbarie ; je me jurai dès lors de me jeter dans toutes les tentatives qui auraient pour but de les délivrer.

» C'était en 1790. Je montais souvent la garde au château. Je cherchais sur la physionomie du roi des traces de douleur et de fierté. Je n'y trouvais, je l'avoue, que de l'insouciance ; son énorme embonpoint, ses yeux sans expression, sa démarche dépourvue de dignité, déconcertaient un peu mon enthousiasme; mais il se ranimait à la vue de la reine et de ses enfants. Elle était femme, elle était mère ; étrangère, elle avait été confiée à la loyauté française ; que de titres pour inspirer un profond dévouement! Les torts mêmes dont on avait cherché à la noircir, en les supposant véritables, devaient être excusés par une nation si légère alors qu'elle tirait vanité même de sa corruption. Ce fut donc pour cette reine infortunée et pour ses enfants que mon cœur se sentit sincèrement ému de la plus tendre et la plus respectueuse admiration. Madame Royale avait alors environ treize ans : la dignité de son maintien, la mélancolie répandue sur sa physionomie dans un âge qui touche encore à l'enfance, la piété profonde qui paraissait la fortifier dans son infortune, me touchaient jusqu'aux larmes. Je suivais ces

princesses à la messe ; j'aurais donné ma vie pour elles. Tant de grandeur dans un tel abaissement, tant d'innocence et de beauté menacées d'un avenir si cruel auraient dû leur donner tous les Français pour défenseurs. J'en parlais partout avec une chaleur que je ne pouvais pas cependant faire partager à beaucoup de jeunes gens de mon âge.

5. — Exécution du marquis de Favras. — Décision que prend le jeune bibliothécaire.

» Il me paraissait impossible qu'il n'y eût pas dans l'Assemblée constituante un parti actif pour sauver la famille royale. Je savais que M. de Clermont-Tonnerre était très attaché à la reine ; je lui écrivis plusieurs lettres pour lui peindre ma douleur, et pour le prier d'employer mon jeune courage. Il est probable qu'il ne vit en moi qu'une tête exaltée qui pouvait le compromettre, il ne me répondit pas et je crois qu'il fit bien.

» Depuis quelque temps, M. d'Ormesson se livrait moins dans nos entretiens ; il avait voulu faire de moi un défenseur du roi ; il fut, je crois, bientôt effrayé de mes progrès, car je ne lui cachais pas mes sentiments ; et toute l'ardeur de mon âme, qu'il ne pouvait plus modérer, lui fit craindre que je ne le perdisse avec moi. Quand je lui demandais si l'on ne prenait pas enfin des mesures pour mettre la famille royale en sûreté, il invoquait le bénéfice du temps, ou se jetait dans des généralités que je ne comprenais pas.

» Un jour, je venais de le quitter, lorsque j'appris avec tout Paris l'arrestation du marquis de Favras ; il était à peine dix heures, on n'avait pas encore de détails sur le crime dont on l'accusait, et déjà pourtant on lisait le discours que Monsieur, frère du roi, avait prononcé à l'Hôtel-de-Ville. Ce prince avait

demandé pendant la nuit que le conseil général s'assemblât à huit heures du matin : là il renia M. de Favras, son ancien serviteur (1), celui qu'il avait mis en avant, celui qui n'avait agi que par ses ordres, celui avec lequel enfin il avait combiné la fuite du roi, celle de sa famille et la sienne : il y fit des protestations d'attachement au nouvel ordre de choses, à la constitution, et se déclara *premier citoyen du royaume.* Il livra ainsi son confident à toute la sévérité des lois et au supplice infâme du gibet : l'indignation des royalistes égala leur consternation ; les plus sensés d'entre eux sentirent que tout était perdu pour la cause royale, et qu'il n'y avait plus de salut pour le roi. Cette véritable trahison, qui ne peut avoir été conseillée que par la plus honteuse lâcheté, jeta le découragement dans tous les cœurs des amis du roi. « Que faire, disaient-ils, pour un prince qui souffre qu'on livre aux bourreaux ses défenseurs ; qui, loin de tenter de les protéger, trouve contre eux des délateurs dans sa propre famille ? De toutes les fautes de la cour, celle-ci est la plus impardonnable. On passe condamnation sur l'inexpérience, l'irrésolution, l'absence de toute fermeté ; mais livrer ses amis par peur, les abandonner sans daigner faire un signe pour les arracher au supplice, quelle indignité !» M. de Favras fut condamné à mort. J'étais de service sur le quai Pelletier, lorsque cet infortuné le traversa sur une charrette, la corde au cou et les mains liées sur la poitrine ; le confesseur, de son côté, paraissait abattu comme si c'eût été lui que l'on conduisait à la mort. Favras monta à l'Hôtel-de-Ville, il *y* dicta quelques nobles paroles, ne daigna pas compromettre celui qui l'avait si déplorablement renié, et marcha avec courage à la mort.

(1) Il avait été attaché à Monsieur en qualité de capitaine des Cent-Suisses ou gardes de la porte.

» Je ne pus cacher à M. d'Ormesson la vive indignation que me causait l'étrange et odieuse conduite de la cour dans cette affaire.

« Vous êtes trop jeune et placé trop loin de la cour pour bien juger ses motifs, me dit-il. En supposant que M. de Favras eût reçu des ordres, la famille royale pouvait-elle en convenir ? La mort de cet homme est un très grand malheur, mais enfin il a dû être sacrifié à la sûreté du roi ; (1) le devoir d'un sujet est de mourir pour son maître ; il meurt victime de sa fidélité par un supplice infâme ; mais Dieu le recevra dans sa grâce, et le jugement des hommes sera rectifié par la postérité. »

» Je respectais trop M. d'Ormesson pour lui répondre ; mais il s'aperçut bien qu'il ne m'avait pas convaincu.... »

Le pauvre Lavallette penchait donc tantôt pour la royauté, tantôt pour les idées nouvelles, et ne savait quel parti prendre, constatant partout des fautes ou des excès. Finalement, en 92, il courut s'enrôler comme volontaire dans la légion des Alpes, et fit partie, sur les bords du Rhin, de cette armée de paysans et de bourgeois que la coalition rencontra, dès l'abord, entre ses hordes soldées et la France. Il servit avec une haute distinction pendant toute la campagne. Nommé d'abord adjoint du génie, il fut ensuite choisi pour aide de camp par le général Baraguay d'Hilliers. Mais quand le général revint à Paris pour y défendre Custines, que tout son dévouement ne sauva pas, persécuté lui-même, privé de sa liberté jusqu'au 9 thermidor, il ne put rien pour Lavallette.

(1) Inutile de faire remarquer l'immoralité de ces principes.

6. — Carrière militaire et diplomatique de Lavallette. Exploits et gloire.

La constitution de l'an III ouvrit une nouvelle période, toute militaire ; la France passa du régime de la terreur à celui de la gloire : à ce moment parut Bonaparte.

A voir ce héros de vingt-six ans, avec son visage pâle et triste, son attitude fière et calme, son regard d'aigle, sa parole brève, ce geste rapide qui commandait l'obéissance, cette gravité de jeune homme qui imposait le respect aux vieux généraux de la république ; à voir aussi cette armée pauvre et dévouée qui allait combattre sous ses ordres, ces jeunes lieutenants enthousiastes qui se pressaient à sa suite, cette terre d'Italie qui s'offrait comme une première et riche proie, on pouvait prédire que le premier acte de ce drame militaire, qui commence à Montenotte et finit à Waterloo, serait le plus poétique et le plus brillant.

Lavallette, accueilli d'abord, mais froidement, dans l'état-major du général en chef, dut conquérir à la pointe de l'épée l'estime de Bonaparte. Sur le champ de bataille d'Arcole, il reçut du général le titre d'aide de camp et le grade de capitaine. Blessé dans la périlleuse mission du Tyrol, il fut complimenté par Bonaparte, qui lui dit en présence de l'armée : « Lavallette, vous vous êtes conduit en brave ; quand j'écrirai l'histoire de cette campagne, je ne vous oublierai pas. » Il a tenu parole. Cependant le jeune officier plaisait à son général par d'autres côtés que la valeur personnelle. Il avait une instruction solide, l'esprit observateur, une sagacité merveilleuse, de la mesure, un ton excellent. Bonaparte aimait les bonnes manières ; il distingua Lavallette.

Quelques mois après, il le choisit pour une mission délicate. Le général de l'armée d'Italie, retranché dans sa gloire, suivait pourtant avec anxiété le mouvement et les combats des partis qui s'agitaient alors en France ; dans ce conflit de tant de passions aux prises, il démêlait difficilement la vérité. Il envoya donc à Paris son aide de camp Lavallette, afin de connaître par ses rapports l'état des affaires. Un chiffre inventé par Bourrienne devait servir à leur correspondance.

Lavallette, jeune, obscur, ainsi lancé au milieu des hasards, des intrigues et des séductions de la politique, montra pourtant une prudence et une fermeté remarquables. Il vit toutes les sociétés de cette époque, et ne prit d'engagement dans aucune. Au Luxembourg, chez Carnot, dans les salons de madame de Staël, aux cercles d'Augereau, partout sa finesse découvrit le fond des partis sous l'enveloppe grossière ou polie qui les couvrait. Il vit le Directoire dans toute la gloire ridicule de sa représentation, et conserva toujours présent le souvenir de ces comédies jouées par des proscripteurs, chez qui le grotesque le disputait au terrible. « J'ai vu, m'écrivait-il en 1829, j'ai vu les cinq rois vêtus du manteau de François Ier, avec son chapeau, ses pantalons et ses dentelles ; la figure de La Réveillère, établie comme un bouchon sur deux épingles, avec les gras et noirs cheveux de Clodion ; M. de Talleyrand, en pantalon de soie lie de vin, assis sur un pliant, aux pieds du directeur Barras, dans la cour du Petit-Luxembourg, présentant gravement à ses souverains un ambassadeur du grand-duc de Toscane, tandis que les Français mangeaient le dîner de son maître, depuis la soupe jusqu'au fromage ; à droite, cinquante musiciens et chanteurs de l'Opéra, Lainé, Lays,

Regnault, beuglant une cantate patriotique sur la musique de Méhul. Quinze jours après cette fête scandaleuse, des milliers de familles proscrites dans leurs chefs, quarante-huit départements veufs de leurs représentants, et quarante journalistes obligés d'aller boire les eaux de l'Elbe, de Sinnamary et de l'Ohio ! Il est curieux de rechercher ce qu'étaient à cette époque la république et la liberté. »

Lavallette n'avait aucun pouvoir pour s'opposer à ces violences ; il protesta cependant, en refusant à Barras l'argent que Bonaparte avait promis sur les fonds de l'armée d'Italie ; ce qui excita la fureur du Directoire et la brutale colère d'Augereau. Mais s'il n'empêcha pas le 18 fructidor, il contribua à former le jugement du général en chef sur ce coup d'état frappé par un pouvoir violent et faible, oppresseur et méprisé, qui n'avait pas eu le courage d'être juste. Dès ce moment, le Directoire fut condamné dans l'esprit de Bonaparte ; il vit bien que l'avenir échappait à la débile constitution de l'an III, et de ce jour, avant même que la paix de Campo-Formio fût signée, son génie à longue vue lui inspira le projet de la campagne d'Egypte.

Échappé aux menaces du Directoire, Lavallette vint retrouver le général en chef au château de Passeriano. Bonaparte ne laissa pas languir son zèle. Quelques jours après, Lavallette, l'écharpe au bras, le sabre à la main, entrait dans la ville de Gênes, coupable d'insultes envers des Français. Les portes du sénat s'ouvraient devant lui, et là, au milieu des patriciens consternés et frémissant de colère, lui, la main levée et la voix haute, exigeait une réparation et le désaveu de l'influence anglaise.

Après la paix de Campo-Formio, Bonaparte traversa la Suisse pour se rendre à Rastadt ; Lavallette fut de ce

voyage triomphal, pendant lequel les peuples accoururent sur le passage du jeune vainqueur de l'Italie. Le général ne séjourna pas longtemps à Rastadt ; fatigué des lenteurs de la diplomatie allemande, il quitta cette ville après y avoir laissé Lavallette chargé de ses pouvoirs secrets, et dans la position la plus délicate entre les défiances des plénipotentiaires du Directoire qui le détestait, et les politesses des ministres d'Allemagne qui caressaient en sa personne le nom et l'influence de Bonaparte.

Quelques mois après, il fut rappelé. Ce fut alors que Bonaparte, n'osant demander à Barras une récompense pour Lavallette, lui fit épouser une pieuse et noble jeune fille de la maison Beauharnais, nièce de sa femme, et dont le père avait émigré. C'est ainsi que sa bienveillance préparait à son ami une providence pour l'avenir, et alliait un nom plébéien au futur éclat de sa dynastie.

A peine marié, il fallut partir. Bonaparte transportait sa fortune en Egypte, pour ne point la commettre dans les intrigues mesquines de l'intérieur. A ses côtés, dans sa confiance, nous retrouvons encore Lavallette avec son dévouement de soldat, sa franche gaieté, son goût d'études solitaires sous la tente, son enthousiasme de poète pour cette expédition lointaine et aventureuse. Après la capitulation de Malte, il reçut mission d'accompagner jusqu'au fond de l'Adriatique le grand maître et son état-major ; au retour il visita les forteresses de Corfou ; il devait aussi porter des assurances pacifiques au pacha de Janina ; mais ce dernier se battait alors sur les bords du Danube. Arrivé devant Aboukir, Lavallette vit l'infortuné Brueyx, embossé dans la rade, qui se préparait à une bataille et déjà chantait victoire; il partit la veille du désastre, et après avoir essuyé

une violente tempête à l'embouchure du Nil, il se rendit au Caire, et ne quitta plus le général en chef que deux fois, pour accompagner à Alexandrie le citoyen Beauchamp, au plus fort de la peste qui ravagea cette ville, et pour assister Andréossi dans sa reconnaissance de Péluse.

Lavallette, admis à l'intimité de Bonaparte, à ses entretiens et à ses plaisirs, son compagnon de table et son lecteur ordinaire (1), partageait aussi ses dangers (2); il combattit auprès de sa personne aux Pyramides, au Mont-Thabor ; il traversa le désert à ses côtés ; il le suivit au siège meurtrier de Saint-Jean-d'Acre. Ce fut une époque mémorable de sa vie, et sur laquelle ses souvenirs se reportaient avec complaisance.

On avait entamé la courtine qui protégeait une vaste enceinte de la ville et le palais de Djezzar ; les grenadiers de Kléber, ramenés dans les tranchées par une vigoureuse fusillade, demandaient à grands cris un nouvel assaut. Bonaparte hésitait : mais, pressé par ces braves, il donna le signal. Ce fut un spectacle grand et terrible ! les grenadiers s'élancent sous une grêle de balles ; Kléber, au port de géant, à l'épaisse

(1) Bonaparte n'aimait pas les romans. Un soir pourtant il dit à Lavallette « Voyons, monsieur l'enthousiaste, lisez moi cette histoire de Lalmeillerie ! » C'était au Caire et par une chaleur étouffante. Le lecteur, pour être à l'abri des insectes, se plaça sous la mousseline qui entourait le lit du général. Déjà couché, celui-ci s'agitait d'impatience à mesure que la lecture avançait ; enfin, il l'arrête : « C'est assez, Lavallette, voilà une passion par trop bavarde ! » et, préférant dormir, il le congédia. Souhaitons, en passant, à tous nos lecteurs de ne pas oublier le mépris que Napoléon professa toujours pour cette fade et dangereuse littérature.

(2) Bonaparte avait emmené huit aides de camp en Egypte ; quatre y périrent Julien et Sulkwosky assassinés par les Arabes, Croisier tué à Saint-Jean-d'Acre, Guibert à Aboukir. Duroc et Eugène de Beauharnais furent grièvement blessés. Lavallette fut à toutes les plus chaudes rencontres, et il échappa.

chevelure, s'était posté, l'épée à la main, sur un revers de fossé, et animait les assaillants : le bruit du canon, les cris d'enthousiasme et de rage de nos soldats, les hurlements des Turcs, se mêlaient aux éclats de sa voix tonnante. Cependant le général Bonaparte, debout dans la batterie de brèche, suivait ce mouvement avec sa lunette posée sur les fascines ; un boulet passa au-dessus de sa tête, et la commotion le renversa. Vainement Berthier l'engageait à quitter ce poste périlleux, il ne reçut pas de réponse ; au même instant une balle vint frapper à mort le jeune et malheureux Arrighi, placé entre le général en chef et Lavallette ; d'autres furent encore tués près de lui, sans qu'il fît un mouvement pour s'éloigner... Tout à coup la colonne des assiégeants s'arrête. Bonaparte se précipite en avant de la batterie ; il voit alors qu'à l'endroit où étaient parvenus les soldats, le fossé vomissait des flammes ; une mitraille épaisse sortait de terre et renversait quiconque osait approcher ; les troupes s'obstinaient pourtant avec une incroyable ardeur ; Kléber furieux brandissait son épée ; mais le général en chef, jugeant l'obstacle insurmontable, d'un geste ordonna la retraite.

Ainsi finit le siège de Saint-Jean-d'Acre. Bonaparte ayant quitté la Syrie, et ajouté à son immortelle campagne le bulletin d'Aboukir, remit à Kléber le commandement de son armée, et saluant la Corse au passage, accueilli sur le rivage de France par l'enthousiasme des citoyens, conduit en triomphe jusqu'à Paris, d'un souffle il renversa le trône vermoulu des directeurs ; la France applaudit, surtout lorsque le jeune héros, porté sur le pavois consulaire par ses lieutenants, parut à ses yeux comme un arbitre et un sauveur. Lavallette avait suivi Bonaparte à son retour ; il aida son général dans le coup de main du 18 brumaire.

Cependant la guerre continuait avec l'Autriche ; le gouvernement français voulut avoir, à portée des événements, un homme capable de juger le moment favorable pour les négociations. Lavallette fut envoyé à Dresde muni des pouvoirs nécessaires pour traiter de la paix avec l'Autriche ; mais le général Moreau fut, à Hohenlinden, le véritable négociateur de la France ; la paix conclue, Lavallette revint à Paris.

7. — Lavallette directeur général des postes françaises. Les Cent jours.

Ici se termine la carrière militaire et diplomatique de Lavallette. Le premier consul, préoccupé de son règne, qui déjà commençait sous couleur républicaine, voulut s'associer, dans l'administration de la France, tous ceux de ses compagnons d'armes dont il avait éprouvé la fidélité, le zèle et le talent. Lavallette fut choisi des premiers. Nommé d'abord commissaire général aux postes, cette charge, à l'établissement de l'Empire, fut convertie en celle de directeur général, à laquelle Napoléon ajouta dans la suite les titres de comte, de conseiller d'état et de grand-officier de la légion d'honneur.

Lavallette se dévoua à sa place, son ambition se trouvait satisfaite. Aussi, lorsqu'en 1815 Napoléon lui proposa le ministère de l'intérieur, il préféra reprendre les fonctions qu'il avait remplies, dans les temps difficiles, avec tant de zèle et de succès. Il eut donc la tâche d'organiser le service des postes, à une époque où la France finissait au Rhin d'un côté, de l'autre s'étendait aux deux péninsules, et entretenait des armées dans toute l'Europe ; il fut, pour ainsi dire, le centre d'où devaient partir et circuler dans ce vaste empire le mouvement et la vie ; il maintint constamment, avec une louable ardeur, ces belles relations du soldat avec la patrie, cet échange

de gloire et d'enthousiasme entre l'armée et la cité. Sa position élevée le rendit maître des secrets de famille ; la politique n'osa lui faire une loi de les violer: « avec lui, comme l'a dit le général Sébastiani, l'épanchement et la franchise ne furent jamais un danger. »

Pendant douze ans, Lavallette conduisit son administration d'une main discrète et ferme, il porta aux discussions du conseil d'Etat les lumières d'un esprit juste et les inspirations d'une conscience droite, il brilla au cercle d'une cour élégante et polie ; et, au déclin de tant de grandeurs, lorsque le sol commença à trembler autour du trône, il donna à l'Empereur les conseils d'une sage et respectueuse amitié.

Les événements de 1814 rendirent le comte Lavallette à la vie privée ; il n'en sortit qu'au 20 mars de l'année suivante, après le retour de Napoléon dans la capitale. Sa reprise des affaires fut signalée par un acte de modération dont il donna vainement l'exemple à ses ennemis. Un employé supérieur de son administration vint officieusement lui présenter une liste de suspects : Lavallette le laissa parler ; quand le dénonciateur eut fini : « Monsieur, lui dit-il, avez-vous quelquefois regardé en face la figure d'un honnête homme ? » L'employé, interdit, balbutia quelques paroles embarrassées. « Eh bien ! monsieur, apprenez à me connaître ! » Il prit la liste, et la jeta au feu.

Lavallette fut appelé souvent auprès de l'Empereur pendant les Cent jours ; il le vit au conseil et dans son intimité ; l'Empereur était résolu à ne plus faire la guerre que pour défendre le territoire. L'esprit de liberté s'était fait jour jusqu'à lui ; sa table retentissait de protestations libérales qui l'embarrassaient ; il dit une fois à Lavallette, dans le secret et l'amertume d'un entretien confidentiel : « Mais que



Le navire qui emmenait l'empereur à Sainte-Hélène. (P. 47).

« veulent-ils ? la liberté de la presse ? J'en donnerai plus « qu'ils n'en voudront peut-être ! » La France fut envahie de nouveau. La fortune de l'empereur acheva d'expirer dans les champs de Waterloo.

C'est alors que commença pour le comte Lavallette une série de malheurs inouïs. Et c'est l'histoire de ce drame à jamais mémorable que l'infortunée victime va retracer elle-même dans les chapitres suivants. (1)

8. — L'arrestation ; l'arrivée à la prison de la Préfecture.

Peu de jours après le départ de l'empereur pour Sainte-Hélène, je fus averti qu'une liste de proscrits, qu'on élevait au nombre de deux mille personnes, s'établissait par les soins de MM. de Talleyrand et Fouché, sous la direction des princes, et que Madame la duchesse d'Angoulême voulait bien y prendre une part active. Déjà beaucoup de personnes avaient pris la fuite. L'intrépide Thibaudeau, qui, peu de jours avant le retour du roi, avait protesté hautement contre son règne, à la chambre des pairs, s'appliquait à me mettre sous les yeux tout le danger de ma position. Le duc de Bassano, au moment de son départ, m'engageait à l'imiter promptement. Tout plein de cette pensée que ma conduite était à l'abri des reproches, je repoussais tous les efforts de l'amitié. La princesse de Vaudemont me pressait par mille instances de me mettre à couvert, du moins pendant quelque temps. « C'était l'opi-

(1) Les sommaires sont de l'éditeur. Quant au texte, on s'est permis parfois une retouche sans importance (correction, changement d'expression etc.) ; mais la pensée de l'écrivain n'a pas été altérée.

nion de Fouché, » me disait-elle ; ... mais il me fallait un passeport, et il se gardait bien de m'en offrir. Le spectacle douloureux de ma femme souffrante me rendait l'idée de la fuite insupportable. Du fond d'une prison je pourrai veiller sur elle, me disais-je. Les préventions s'affaibliront, et toute la colère royale s'exhalera sans doute sur les absents. En examinant ma conduite sous toutes ses faces, je n'y voyais qu'une affaire de police correctionnelle, une condamnation de deux à cinq ans de prison pour m'être emparé des postes quelques heures avant l'arrivée de l'empereur. Familiarisé avec cet avenir, je m'obstinai à ne pas fuir, et je proposai à la princesse de Vaudemont de lui remettre une lettre adressée à M. de Talleyrand, président du ministère, dans laquelle je lui expliquerais ma conduite. Elle se chargea de la placer sous ses yeux. Dans cette lettre j'expliquais au ministère toute ma conduite depuis la Restauration, toutes mes démarches dans la journée du 20 mars, et je terminais par lui demander des juges.

Loin de me tourmenter pour mon compte, je me tourmentais sur le sort de mes amis. La comtesse de Souza, tante de Labédoyère, le sachant encore à Paris, me conjura d'aller le trouver, de le pousser hors des barrières par les épaules et de l'engager à se réfugier à l'armée de la Loire, d'où il pourrait gagner les pays étrangers. J'allai donc à huit heures du matin chez Labédoyère. Il jouait avec son enfant, et sa femme était à côté de lui. Quand nous fûmes seuls, je me mis à le presser avec chaleur pour qu'il se sauvât (singulière préoccupation !). Je lui donnais les mêmes raisons, je lui faisais les mêmes instances je lui représentais les mêmes dangers dont mes amis me fatiguaient pour mon propre compte. Il m'écoutait en

souriant, en bâillant et en se retournant dans son lit. Il fallut abandonner cet entretien, pour s'occuper de la destinée de l'empereur et de celle de la France, qui l'intéressaient bien davantage. Nous avions déjà perdu près de trois heures à d'inutiles causeries, lorsque son valet de chambre vint lui annoncer que deux officiers prussiens, qui se présentaient avec des billets de logement, refusaient celui qu'on leur avait offert. A ce mot, Labédoyère s'élance comme un furieux et veut aller couper les oreilles à ces insolents. Ce ne fut qu'après des efforts inouïs que j'obtins de lui qu'il restât tranquille. Il ne partit que le soir, et il gagna les bords de la Loire ; je dirai plus loin comment il en est revenu.

Le 18 juillet, j'étais à table avec ma femme et M. de Méneval, lorsqu'un inspecteur de police vint me chercher pour parler à M. Decazes, préfet de police. En montant dans le fiacre, je me vis entouré de trois ou quatre mouchards, qui voulurent bien me servir de valets de pied en montant derrière, et en moins d'une demi-heure je me trouvai dans le greffe de la prison de la préfecture. Présenté au concierge qui faisait peu d'attention à moi, occupé qu'il était à assigner des logements à de nouveaux venus, je reconnus parmi eux un M. de P***, longtemps secrétaire du duc de Rovigo, et celui de tous dans lequel il paraissait avoir le plus de confiance. Il me parut si confus et si triste de me voir là que j'allai à lui, et déjà je lui exprimais de la compassion pour le malheur qu'il avait eu de passer dans le camp des légitimistes, quand tout à coup, se détournant de moi, mais me désignant de la main : « Conduisez monsieur au n° 17, » dit-il à un porte-clefs ; et il disparut.

Voilà un homme qui a bien lestement retourné son

habit! pensai-je; et je suivis mon guide, un peu honteux de ma méprise. Celui-ci me fit entrer dans un sale galetas dont la fenêtre était placée dans le toit, à douze pieds de hauteur; à moi permis de l'ouvrir à l'aide d'une barre de fer en crémaillère et si pesante que je fis de vains efforts pour la soulever d'un cran. Quand on entre en prison, la colère suit toujours le premier mouvement de surprise. Je commençai par lancer quelques interjections énergiques contre le maître du logis, qui n'avait pas daigné me faire entrer chez lui, quoiqu'il m'eût fait prier de venir lui parler. Je ne connaissais pas encore le code de politesse des préfets de police, mais en peu de temps je fis des progrès rapides dans cette science. Comme il n'y avait pas de sonnette, il fallut attendre trois heures avant de recevoir la visite du geôlier, qui m'apportait pour mon dîner un mauvais ragoût de prison. Je le questionnai sur mes voisins de l'étage supérieur. J'avais vu, par le trou de la serrure, des hommes chargés de bouteilles et de tout le menu d'un festin.

« Ce sont des prisonniers bien gais, lui dis-je.

— Ce sont les deux aides de camp du général Labédoyère.

— Comment! est-il donc arrêté?

— Je crois qu'oui.

Le lendemain ces officiers avaient été mis en liberté; et voici ce que j'appris plus tard. L'infortuné jeune homme, après la dissolution de l'armée de la Loire, s'était retiré dans les environs de Riom avec plusieurs de ses amis, et particulièrement le général Flahaut, son proche parent. Celui-ci, dont la tête était calme et chez qui la prudence s'unissait à un grand courage, avait vu d'un coup d'œil leur position dangereuse; il était convaincu qu'il n'y avait plus rien à

faire ; qu'il ne restait plus qu'un parti, celui de franchir promptement la frontière. Labédoyère en paraissait aussi persuadé, mais rien ne lui put faire changer sa marche. Il voulait aller aux États-Unis, mais en passant par Paris pour y embrasser sa famille et se munir d'argent. Tous les efforts de l'amitié furent vains pour le dissuader. Il monta dans la diligence sous le nom d'un officier particulier, et trouva parmi ses compagnons deux misérables en uniforme, qui semblaient quitter l'armée de la Loire, et qui, à peine entrés à Paris, allèrent promptement le dénoncer. C'étaient les deux prisonniers qui mangeaient gaiement une partie de l'argent qu'on leur avait donné pour récompenser leur trahison.

9. — L'interrogatoire. — Une anecdote du chef de division.

Vers dix heures du soir, le concierge vint m'engager à descendre chez le chef de division chargé de m'interroger. Un interrogatoire était une distraction. Je me gardai bien de m'en refuser le plaisir, et je fus conduit à travers un labyrinthe de corridors, dans une salle basse, où je trouvai un M. V***, qu'on a renvoyé peu de temps après. Cet inquisiteur était un gros petit homme, qui siégeait sur son fauteuil depuis vingt-neuf ans, toujours interrogeant, le jour, la nuit, à toute heure, sous tous les régimes. Après avoir écrit quatre ou cinq pages de questions et de réponses, il s'en tint là ; et comme nous n'avions aucune envie de dormir ni l'un ni l'autre, il profita avec empressement de quelques questions que je lui fis sur ses occupations, pour me raconter toutes les prouesses de sa préfecture de police, la défense

des prisonniers, les aveux qu'il leur surprenait, son habileté à troubler la conscience, à déconcerter la fermeté, à surprendre les secrets, à poursuivre les aveux, enfin à fouiller au fond des cœurs. Je ne peux m'empêcher de raconter une de ses anecdotes qui me paraît assez curieuse.

« Parmi les conspirateurs de la machine infernale se trouvait un M. N***, ami intime de Limoëlan, le principal auteur du complot. Ce monsieur avait servi dans les chouans, et la police supposait, avec assez de fondement, qu'il était à Paris. Traqué comme un renard pendant plusieurs jours, il couchait la nuit dans des bateaux de charbon sur le port au blé ; et lorsque les poursuites cessèrent dans ce quartier, il hasarda de chercher un asile dans un mauvais galetas du port, chez un marchand d'eau-de-vie. Le lendemain la police y revint, mais il s'était sauvé et ne reparut plus. On fouilla dans la chambre, et dans la ruelle du lit on trouva un chiffon de papier à moitié brûlé et qui avait servi à allumer sa pipe. Ce morceau contenait cependant quelques lignes écrites, et qui semblaient être un fragment du brouillon d'une lettre adressée à un général, qu'on supposait être George Cadoudal. La dernière ligne contenait ces mots : « Je ne puis vous en écrire davantage aujourd'hui ; *je souffre beaucoup des yeux.* » Ce malheureux fut repris dans l'affaire de George, et j'eus le plaisir de l'interroger. Il était assis là, à votre place, entre deux bougies, comme vous êtes. Tout en causant avec lui, je continuais à écrire cependant. Il était de ma province : je lui parlai de ses parents, des affections de son jeune âge, de ses relations de collège ; et comme je remarquais qu'il prenait de l'assurance, et qu'un peu de gaieté commençait à se mêler à ses réponses, je m'interrompis en lui disant du ton le plus naturel :

— Mais la lumière vous fait mal aux yeux ; éloignez les bougies, si vous voulez.

— Moi ? je n'ai pas mal aux yeux.

— Non ? il me semblait...

— Oh ! non, pas à présent. J'ai souffert des yeux, il est vrai, mais il y a environ deux ans.

Et nous continuâmes l'entretien. Enfin je lui lus posément son interrogatoire, et il fut surpris au procès-verbal d'un fait si peu important.

— Pourquoi donc avez-vous mis cela ?

— C'est mon usage...

Eh bien, cette petite remarque, ajouta l'interrogateur, a contribué à sa perte. Ce petit papier, à moitié brûlé, avait été conservé ; l'écriture fut confrontée, sa présence à Paris lors de la machine infernale constatée.

— Et que lui arriva-t-il ? demandai-je.

— Il fut guillotiné, me répondit V***, avec un geste et un regard diaboliques.

Il me disait encore : — J'aime ma profession ; je ne saurais rester un jour éloigné de cette salle. Je pourrais aller au spectacle me réjouir avec mes amis, ma femme, mes enfants ; eh bien ! non, il faut que j'interroge. »

Tout en l'écoutant, je remarquai que par habitude il louchait constamment à gauche, du côté où les prisonniers étaient placés ; et si on les eût fait asseoir à droite, je suis persuadé qu'il aurait perdu la moitié de son talent. Avant de le signer, il me lut son interrogatoire, et je ne pus m'empêcher de lui demander pourquoi il n'y avait pas inséré son anecdote, puisque c'était son habitude de tout écrire. « Oh ! me dit-il, votre affaire ne peut aller loin ; vous n'êtes pas un homme important pour moi. »

10. — Maladie. — Changement de prison.

Je restai encore quinze jours dans cette prison provisoire sans avoir vu M. Decazes, que mon séjour si près de lui devait embarrasser un peu, si le souvenir de nos anciennes connaissances ne s'était pas effacé de son esprit. Le mauvais air et tous les dégoûts de la prison me donnèrent une maladie inflammatoire; mon médecin, qu était celui de M. Decazes, la soigna avec beaucoup de zèle, mais elle contribua à me faire changer de prison, et engagea le gouvernement à commencer promptement mon procès, dans la crainte que je n'échappasse, par une mort naturelle, à celle que l'on me destinait. Le dimanche 24 juillet, je fus brusquement placé dans un fiacre pour aller m'établir à quatre pas de là, à la Conciergerie : beaucoup de gens ne se doutent pas, à Paris, des prisons de la Conciergerie, situées sous les magnifiques salles du Palais de Justice, et qui servaient, dit-on, du temps de saint Louis, de cuisines et de provisions pour sa bouche royale. On me fit entrer dans le greffe, où je trouvai le concierge, appelé, je crois, Landrajein; c'était un homme de haute taille, familier jusqu'à l'insulte, quoique avec des formes assez polies. Il commença par faire mon signalement à haute voix, et m'invita ensuite à le suivre jusqu'au fond d'un corridor obscur, où se trouvait ma nouvelle demeure. C'était un espace long et étroit, terminé par une espèce de fenêtre couverte d'un abat-jour, qui permettait d'entrevoir un pied carré environ du ciel. Les murs nus, et charbonnés de noms propres et d'exclamations de désespoir, étaient le seul ornement de ce triste séjour. Un mauvais châlit, une vieille table, une chaise et deux baquets en formaient tout l'ameublement.

J'en donne la description exacte, parce que c'est là que le maréchal Ney passa les trois premières semaines, à son entrée dans la prison. Je fus plus faible que lui, car il ne s'en plaignit pas ; mais quand je vis qu'il me serait impossible de lire pendant une demi-heure, j'éclatai en reproches, et j'écrivis au préfet de police pour lui dire que la maladie me tuerait très promptement si l'on ne changeait pas mon logement.

Le soir, le concierge vint me chercher pour me conduire à la promenade dans la grande cour, appelée *le Préau*, et, vers neuf heures, au lieu de me faire remonter dans mon cachot, il me conduisit dans une salle basse, où je trouvai une cheminée et une fenêtre, qui donnait sur une petite cour, séparée de celle des femmes par un mur élevé. « Je n'ai pas pu vous placer ici ce matin, me dit-il, parce que le général Labédoyère était enfermé dans la chambre à côté ; mais on vient de le transporter à l'Abbaye. » Je voulus voir le lendemain cette chambre ; elle était encore plus incommode et plus triste que celle que je venais de quitter. Le malheureux y était resté huit jours au plus rigoureux secret, abandonné, pour ainsi dire, par les geôliers, puisqu'on ne venait le visiter que deux fois en vingt-quatre heures. Le cachot était si étroit qu'il ne pouvait pas même le parcourir en long, seule distraction qui lui fût permise, car il était privé de livres, de journaux, et même de toute correspondance. On commença, suivant l'usage, par me tenir au secret pendant six semaines. Je ne pouvais recevoir de lettres sans qu'elles fussent ouvertes, ni voir un ami sans que le greffier fût présent. J'avais de tristes nouvelles de ma femme : son écriture tremblante, ses souffrances qu'elle ne pouvait dissimuler par les assurances d'une bonne santé, tout contribuait à me

tourmenter. Les inconvénients de ma prison se manifestèrent bientôt. A côté de ma chambre était une énorme porte en fer qui s'ouvrait à chaque instant du jour et à toutes les heures de la nuit pour relever la sentinelle. Son mouvement violent ébranlait jusqu'à mon lit et interrompait mon sommeil ; le froid et l'humidité me forçaient à entretenir du feu jour et nuit.

Ces tourments de tous les moments étaient loin de m'abattre, et je n'allai pas chercher de la force morale dans les illusions que la triste réalité éloignait chaque jour davantage. Je la trouvai dans ma préoccupation de l'empereur. Je souffrais, mais c'était pour lui ; mon infortune tirait un grand éclat de la cause qui l'avait fait naître. Mon nom et ma destinée étaient liés à son nom immortel ; et puis ses souffrances n'étaient-elles pas plus violentes que les miennes ? La perfidie du gouvernement anglais le conduisait à Sainte-Hélène. Que de tourments lui préparait cet exil au bout du monde ! J'aurais eu honte de me plaindre devant une telle infortune. La vengeance des rois s'appesantissait sur nous deux, et je trouvais consolation et gloire à la partager. Cette pensée m'a constamment soutenu et m'a sauvé de toute faiblesse. L'idée qu'il lirait mon procès, que ma mort serait une émotion pour lui, que je me montrais digne de son attachement et de sa confiance, m'exaltait sans cesse. Je dirai plus tard comment ce sentiment d'énergie contre le malheur reçut un puissant aliment d'une autre cause.

II. — Un auguste compagnon d'infortune : le maréchal Ney.

Quelques semaines après mon entrée, un jour que je me promenais dans la cour, le maréchal Ney m'apparut au bas

de l'escalier qui conduisait à mon ancien cachot ; il me salua en montant rapidement, accompagné du concierge et d'un officier de gendarmerie. J'appris ainsi qu'il était arrêté. Il avait dédaigné, comme moi, de quitter le royaume, et s'était contenté de se réfugier dans le château d'un parent de sa femme, aux environs de Cahors. Son sabre, qu'il avait laissé dans le salon, le trahit. Il se laissa arrêter, bien persuadé qu'on n'oserait le condamner. Après un mois de séjour dans ce cachot, on le plaça enfin au-dessus de moi, dans le logement du greffier. Il y avait un poêle qui garantissait du froid, et sa fenêtre grillée, mais plus élevée, lui procurait un air un peu moins malsain que celui que je respirais ; mais son nom et ses dignités ne purent le garantir des vexations dont on se plaisait à l'accabler : il jouait assez bien de la flûte, et, pendant quelques jours, il put s'en servir pour charmer son ennui ; cette ressource lui fut enlevée, sous prétexte que les règlements de la maison s'y opposaient. Il aimait à répéter un air que j'ai eu longtemps en souvenir, et que je me surprenais à fredonner dans mes rêveries du soir. Je ne l'avais jamais entendu ailleurs. Le son de la flûte me rejeta violemment dans la Conciergerie, et je me sauvai en fondant en larmes, et en prononçant, avec amertume, le nom de l'infortuné maréchal. Pendant la journée, nous nous partagions la promenade dans la petite cour, sans pouvoir y rester ensemble, quoiqu'il fût constamment accompagné d'un gendarme. J'avais l'habitude de me promener dans la grande cour à six heures du matin : le maréchal désira choisir ce moment de la journée pour sa promenade ; je le lui cédai de grand cœur, et cet arrangement dura jusqu'à l'époque où le secret auquel il était soumis fut enfin levé. Alors,

tous les jours, la maréchale et ses enfants venaient dîner avec lui. Mme Ney l'accompagnait toujours dans ses promenades. Un jour, elle s'approcha de ma fenêtre et me dit : « La sentinelle qui nous garde est un vieux soldat qui « a servi sous le maréchal ; mon mari désire beaucoup « causer avec vous. » Effectivement, le maréchal s'approcha : l'entretien ne pouvait être long. « Je suis tranquille « sur ma position, me dit-il ; des amis nombreux veillent « sur moi ; le gouvernement marche encore vers sa ruine. « Déjà les étrangers prennent parti pour nous ; l'indigna- « tion publique s'étend jusqu'à eux, et, si vous en voulez « la preuve, lisez ces papiers, et brûlez-les ensuite. » Il me glissa à travers les barreaux une liasse de brochures et de feuilles manuscrites. J'y trouvai effectivement des menaces violentes, et jusqu'à des provocations, qui me parurent fort maladroites, enfin beaucoup de nouvelles absurdes. Suivant elles, les Anglais en étaient aux regrets d'avoir replacé la maison de Bourbon sur le trône : l'impératrice Marie-Louise protestait dans un long écrit contre la décision des souverains qui l'avaient éloignée de France. Ce que le maréchal m'avait dit de ses amis était plus exact ; mais quelque temps après, j'appris qu'il avait échoué dans une tentative essayée pour se sauver de la Conciergerie, et que six mille officiers à demi-solde avaient été forcés de s'éloigner de la capitale, par ordre du ministre de la guerre. Peu de temps après cet entretien, nous avions encore changé les heures de nos promenades. C'était alors lui qui descendait le soir dans le Préau, accompagné de sa femme, de son beau-frère et de sa belle-sœur, madame Gamot. Les prisonniers étaient en ce moment-là retirés dans leurs dortoirs ; parmi eux se trouvait un

militaire dont la jolie voix et les chansons plaisantes amusaient le maréchal.

Je désirais vivement le revoir, et un soir je hasardai de demander à monter sur le Préau : le concierge était sorti ; le geôlier m'ouvrit la porte et m'y conduisit. J'y trouvai le maréchal Ney et M. Gamot : je me joignis à eux. C'était environ trois mois après notre premier entretien. Toutes les illusions du maréchal me parurent alors dissipées.

« Labédoyère y a passé, me dit-il ; puis ce sera vous, » mon cher Lavallette, et moi ensuite.

— Peu importe, lui dis-je, qui de vous ou de moi tom- » bera le premier ; je vois qu'il n'y a plus de ressource.

— Oh ! oh ! nous verrons : cependant tous ces avocats » m'ennuient et ne comprennent pas ma position, mais je » parlerai. »

12. — Tristesses du séjour à la Conciergerie. — Un misérable espion.

Le temps s'écoule bien lentement en prison : l'ennui commençait à me gagner ; je me rebutais sans raison contre ma situation, et je me tourmentais de celle de ma pauvre Émilie. Chaque journée m'apportait de plus mauvaises nouvelles de sa santé. J'avais obtenu d'elle qu'elle ne vînt pas avant de se trouver mieux : il y avait de quoi la tuer. Mon temps si mal employé à creuser l'avenir, à épuiser toutes les conjectures, à maudire le nouvel état de choses, me jetait dans un abattement funeste. Je sentis le besoin de m'en relever par la seule distraction qui me fût permise, par la lecture. Je me fis apporter l'*Histoire d'Angleterre* de Hume. En lisant le récit de toutes les infortunes royales dont elle est pleine, je trouvai mon malheur

supportable, j'y puisai du courage et des consolations. Enfin, en me repliant sur ma propre position, je m'arrêtai à cette pensée, qu'il était impossible qu'on me condamnât à la peine capitale, et que j'en serais quitte pour quelques années de prison. Cette perspective n'était pas gaie ; mais comme j'avais l'espérance d'être enfermé dans une prison de Paris, je pourrais voir ma famille, la consoler et mettre de l'ordre dans mes affaires. Souvent aussi je pensais à l'échafaud, mais comme une menace vague, et qui ne pouvait se réaliser. J'étais dans le séjour du crime, et je me représentais souvent les terreurs d'un voleur, d'un assassin surtout, éveillé, la nuit, par les cris et le spectacle de sa victime, se débatttant en vain entre les mains du bourreau ; qu'il devait souffrir ! Mais je pouvais du moins retourner sans remords devant la journée du 20 mars ; l'indignation du souverain, toutes les colères de ses partisans ne me faisaient pas battre le cœur ; je me sentais fort, et je leur échappais en suivant dans une barque solitaire le navire qui emmenait l'empereur à Sainte-Hélène.

Il me prit aussi l'envie de savoir ce qu'étaient mes nouveaux compatriotes, dans cet étrange pays ; car la Conciergerie est comme une région lointaine séparée de toute contrée civilisée, une espèce de colonie du Nouveau-Monde, régie par des lois brutales et despotiques, et dont la population n'est composée que de sujets détestables, dont la férocité et la dépravation ont besoin d'être sans cesse surveillées et réprimées. Pour y pénétrer, les passeports ne s'obtiennent qu'avec peine, et il faut s'y soumettre à d'humiliantes formalités, ne voir ses parents, ses amis, ses conseils, qu'à travers de doubles barreaux qui les tiennent éloignés de plusieurs pieds, entourés de geôliers, espions

privilégiés des paroles et jusque des moindres gestes, qui souvent se jouent des sentiments les plus douloureux, en leur imposant un rigoureux silence.

Il me fut très difficile d'obtenir quelques renseignements. Les geôliers ne répondaient pas à mes questions; mais d'après mes propres observations il me parut qu'il y avait, à l'époque de ma détention, environ cinquante prisonniers. Ils couchaient dans une vingtaine de chambres, qui renfermaient cinq à six lits, et qui se payaient dix francs par mois, ce qui s'appelait « être à la pistole ». Ceux qui n'avaient pas de quoi payer passaient la nuit dans une espèce de hangar sur la paille rarement renouvelée. La plupart de ces malheureux allaient être condamnés aux galères, le plus grand nombre pour vols ou crime de faux. Leur insouciance sur leur sort était inconcevable.

Je n'avais pas voulu priver ma femme de mon valet de chambre: j'avais donc accepté, pour service particulier, un prisonnier condamné, mais qui ne devait subir sa peine que quelques mois plus tard. Employé comptable dans une administration, il avait soustrait des fonds de sa caisse, et il devait passer pour ce fait six années aux galères. C'était mon espion. Son patelinage mielleux et son ardeur affectée à me servir me donnaient un grand dégoût pour sa personne; mais soit par compassion pour son sort qui l'épouvantait, soit par la certitude de le voir remplacé par un autre plus scélérat que lui, je m'étais décidé à le garder. Cependant un tour de perfidie le fit éloigner de moi. Il couchait, avec six autres prisonniers, dans une chambre située vers la partie occidentale du bâtiment. Ces malheureux se mirent en tête de prendre la fuite, en creusant dans un mur de plus de douze pieds d'épaisseur, et de s'échapper



Exécution du Maréchal Ney. (P. 79)

par le quai des Lunettes. Mon honnête serviteur leur procura une énorme barre de fer, que les prisonniers appellent, je crois, une *chancelière* ; mais il avait commencé par les trahir, et le concierge les laissa faire assez longtemps. Pendant la nuit ils retiraient tous les gravats, en remplissaient leurs poches, et tous les matins les dispersaient adroitement dans la cour. Pour arriver à la muraille extérieure, ils étaient obligés de déplacer et de replacer, toutes les nuits, une énorme pierre de taille de six pieds de longueur. Ce travail durait depuis plusieurs mois, et ils n'avaient plus qu'une nuit d'efforts à employer pour retrouver leur liberté, quand le concierge vint faire sa visite : tout fut aisément découvert. Le traître fut en apparence enveloppé comme les autres dans le châtiment qu'on leur infligea ; mais ses compagnons ne prirent pas le change, et le concierge me dit que cet homme courait le risque d'être assassiné au bagne, qu'il serait difficile même qu'il fît le voyage de la chaîne avec eux. Les galériens sont impitoyables pour ce genre de trahison ; dix années ne suffisent pas pour le faire oublier.

13. — La cour des femmes, la prison de Marie-Antoinette.

La cour des femmes, comme je l'ai dit, était en face de ma fenêtre grillée, mais séparée par un mur élevé. Ce voisinage était mon supplice. Depuis huit heures du matin jusqu'à sept heures du soir, c'était un débordement de paroles assourdissantes, de tout ce que la langue a de plus grossier, de plus ignoble et de plus dépravé. Souvent les geôliers étaient obligés d'accourir pour rétablir l'ordre parmi ces harpies. C'est sur cette cour que donnaient les

deux fenêtres de la pièce où fut détenue la reine. Lors de mon séjour, cette pièce, située sur mon passage pour aller au Préau, servait de parloir aux prisonniers privilégiés qui recevaient des visites du dehors. C'était une grande chambre, divisée par une espèce de pilier qui formait deux arcades ; le pavé était fait de briques placées de champ, et devait être fort vieux, car il formait des dessins dont l'usage est perdu depuis très longtemps ; l'entrée était au fond d'un corridor obscur. Marie-Antoinette n'avait qu'un mauvais lit, une table et deux chaises ; une large tapisserie, tendue au milieu de la chambre, la séparait du gendarme et du geôlier. Que de fois je me suis promené dans cette prison quand la tristesse et l'abattement s'emparaient de moi !

J'y retrouvais des forces, du courage ; je rougissais de me plaindre du sort qui pouvait m'être réservé en me représentant l'effroyable destinée d'une reine de France. Je suis certainement le premier qui ait exprimé hautement le vœu qu'on fît une chapelle de ce cachot : peu de temps après ma fuite, l'ordre en a été donné et exécuté.

Le concierge, avec ses formes obséquieuses, commençait à m'importuner, et ses questions éternelles et ses longs récits des aventures de prison me devenaient insupportables ; il venait huit ou dix fois par jour, interrompant ainsi mes lectures et mes rêveries. Je commis l'étourderie de parler devant lui des échecs, et il fallut souffrir tous les soirs, pendant trois heures, que je fusse battu par lui. Un léger incident heureusement m'en délivra : ancien huissier de la cour criminelle, il avait vendu sa charge à un homme qui ne le payait pas ; et comme il avait entendu dire que je connaissais beaucoup M. Pasquier, alors garde des sceaux, il me pria d'écrire un mot à madame de Laval-

lette, pour qu'elle sollicitât une réintégration en sa faveur. Ma femme, fort défiante, se mit dans l'esprit que sous cette réclamation pouvait être cachée quelque trame dangereuse contre moi ; elle envoya ma lettre au ministre de la police Decazes. Ces sortes de communications avec les prisonniers sont fort défendues ; le concierge fut déplacé. Ce fut un grand bonheur pour nous à l'époque de mon évasion. Cet homme, né dans les prisons, était plein de finesse, de sagacité. S'il était resté, lors de mon évasion, mon déguisement l'aurait frappé et j'étais perdu. On mit à sa place un Bordelais, créature de M. Decazes. Celui-ci était d'un caractère assez dur ; ses formes étaient sévères et même brutales, et il était surtout d'une opinion très exaltée. D'abord, il voulut imiter son prédécesseur dans ses habitudes d'entrer chez moi à toute heure et de provoquer des conversations ; mais je le pris avec lui de si haut que je lui imposai dès le premier jour, et qu'il se le tint pour dit ; je ne le vis plus que le matin et le soir, quand il venait examiner si tout était en ordre.

14. — Les interrogatoires.

J'avais choisi pour me défendre M. Tripier que je ne connaissais pas ; il s'était adjoint M. Lacroix-Frainville. Mes amis souhaitaient beaucoup me faire oublier et m'exprimaient souvent le désir que je tombasse malade. Le comte Alexandre de Larochefoucault, qui venait assez souvent, me faisait des reproches continuels sur ma santé et sur ce qu'il appelait ma bonne mine. « Si vous étiez souffrant, alité, il faudrait « bien reculer l'époque du jugement ; le temps calmerait peu « à peu les passions ; votre innocence et vos amis pourraient

« faire le reste. » J'étais de son avis, mais comment trouver une maladie ? Je ne pouvais me décider à me casser bras ou jambe ; n'a pas qui veut une fluxion de poitrine ou une gastro-entérite au dernier degré : je gardais donc ma bonne santé et tous les dangers de ma position. Enfin, il fut décidé qu'on commencerait un interrogatoire devant un conseiller de la police, et ce fut M. Dupuis qu'on me donna pour rapporteur. J'avais souvent dîné avec lui plusieurs années avant, chez des amis communs. Quand j'arrivai devant lui, nous nous reconnûmes. La présence du greffier me contint. Ce magistrat me parut ému d'une généreuse compassion, mais la marche de l'interrogatoire lui fit bientôt connaître qu'il n'avait pas besoin de ménagements avec moi. J'allais au-devant des explications, je les provoquais de toute manière ; le premier interrogatoire dura cinq heures, bien malgré lui, car il me supposait fatigué et voulait s'arrêter ; mais je me sentais si complètement innocent, je trouvais si important de détruire les préventions et tout cet échafaudage d'imputations mensongères dont l'acte d'accusation était chargé, que j'aurais continué dix heures encore s'il l'eût voulu. Le lendemain, nouvelle séance : elle dura encore quatre heures.

J'ai su par des amis que M. Dupuis n'avait pas caché son étonnement sur l'importance qu'on donnait à cette cause, et qu'à la nouvelle de ma condamnation, il exprima son indignation avec une généreuse franchise. Deux mois, je crois, s'écoulèrent entre cet interrogatoire et mon jugement, mais le temps ne calmait pas la haine. Mes amis étaient effrayés de la violence des salons contre moi. Les royalistes cherchaient à démontrer ce prétendu complot qui avait ramené l'empereur ; ils s'obstinaient à ne pas douter que je n'eusse été le chef de l'entreprise. A les entendre, une correspondance avec

l'île d'Elbe avait été très active pendant les onze mois du premier règne ; selon eux, tous les anciens employés de la poste y avaient participé ; les malles du Midi n'étaient remplies que de mes lettres, et c'est ainsi qu'on avait préparé le débarquement à Cannes et ce qui s'en était suivi. Chefs, commis, courriers, directeurs dans les départements, tous avaient été dans le secret et concouraient à mes desseins. Certes, si j'avais été le chef et l'organisateur d'un tel complot, je pourrais m'en vanter maintenant. La conception et l'exécution pourraient me donner une réputation magnifique ; je serais le plus profond des conspirateurs et je pourrais prétendre à une grande partie de cette gloire que les peuples accordent trop souvent aux hommes qui se sont illustrés par de vastes entreprises, même quand elles ont un but contraire à la morale et à l'humanité ; mais la vérité avant tout.

En 1814, j'avais écarté de moi avec soin tous les employés de l'administration des postes. Au désir ardent de revoir l'empereur ne s'était mêlée aucune pensée d'ambition. L'enthousiasme de la France pour sa personne, la conviction, que je partageais avec elle, que seul il pouvait la gouverner et l'affermir au premier rang des nations du globe, l'espérance qu'à tous ces bienfaits il joindrait encore celui de rendre au pays toutes ses libertés ; enfin le sentiment profond de ma reconnaissance, ce sont là les seuls moteurs de ma conduite. Mille autres à ma place en auraient fait autant. Des millions d'autres ont été entraînés dans le même mouvement. Dans la route, à son arrivée, les peuples se sont pressés à sa rencontre : ce qu'il y avait de plus grand dans le pays s'est précipité pour le servir, tant ceux que les Bourbons avaient écartés, que ceux qu'ils avaient gardés. Une bataille perdue a décidé de toutes nos

destinées, mais si la victoire nous fût restée fidèle, la France impériale était rétablie sur ses véritables bases, et la liberté aurait sans doute fini par trouver sa place à côté de la paix.

15. — Curieux incidents.

Je craignais beaucoup que pendant l'époque de mon séjour en prison il n'y eût quelque exécution ; le cachot des condamnés était situé à côté du mien, au fond de la cour où je faisais mes promenades habituelles. Deux accusés de meurtre furent jugés, mais acquittés. L'un était un jeune homme qui sortait des gardes-du-corps. L'autre personne était une femme accusée d'avoir poussé sa sœur infirme dans la Seine, où elle s'était noyée. Cette malheureuse édifiait jusqu'au geôlier par sa bonne conduite. Aussi fallut-il employer la rigueur pour que ses odieuses compagnes ne poussassent pas envers elle la jalousie jusqu'à l'outrage. Le jour du jugement, elle s'était parée avec beaucoup de soin. Au retour du tribunal, elle se trouva mal, mais sa joie était décente, et en quittant la prison, elle voulut laisser à ses méchantes compagnes des témoignages de son bon cœur ; comme elle possédait peu d'argent, elle me fit demander une modique somme de dix francs pour augmenter son cadeau, en priant Dieu pour moi de me faire trouver des jurés aussi justes que l'avaient été les siens.

Après la levée du secret, quelques amis vinrent me visiter. Je dois mettre au premier rang le comte Alexandre de Larochefoucault, dont la constante amitié n'a cessé d'adoucir mes peines et qui m'en a donné une preuve touchante en acceptant les fonctions de subrogé-tuteur de ma femme pen-

dant sa longue maladie ; et M. de Vandeul, plus tard membre de la chambre des députés. Comme il devait partir pour la campagne et y rester tout l'automne, il me mit, un jour, deux cents louis d'or dans la main, en me priant de les conserver. « Vos relations avec votre famille peuvent être difficiles, me dit-il, l'argent ne peut jamais nuire ; il vaut mieux que vous en ayez maintenant en votre possession que d'être obligé d'en demander. » Effectivement, ces deux cents louis me furent d'une grande utilité pour gagner la Bavière deux mois après. Sa mère a été un ange de bonté pour ma femme. C'est elle qui lui a porté les premières consolations dans sa prison.

Le colonel Briqueville, encore souffrant de deux blessures qu'il avait reçues à l'affaire de Versailles, quittait souvent son lit pour venir causer avec moi des heures entières. Je dois aussi beaucoup de reconnaissance à MM. Franck O'gaerty et de Fidières, pour les marques d'attachement qu'ils m'ont prodiguées. Mais le plus assidu de tous était un de nos parents, Tascher de Sainte-Rose, aide de camp du prince Eugène. Cet excellent jeune homme, souffrant d'un asthme qui ne lui permettait pas de se coucher depuis son enfance, et dont les accès le mettaient, deux fois par mois, au bord de la tombe, venait passer des journées entières près de moi. Le charme de sa conversation et la douce gaieté de son caractère me faisaient oublier mon cachot et l'avenir. Il s'obstinait à soutenir que je serais condamné au bannissement, et il me pressait de l'accompagner à la Martinique, où il était né. Il me peignait avec l'enthousiasme d'un colon son beau climat, ses ombrages, la variété des plaisirs, les mœurs originales des habitants et les soins que me prodiguerait une famille nombreuse

dont il était adoré. Il me chantait les chansons des nègres, parlait le jargon des négresses, et se plaisait à me faire rêver ainsi une existence encore aimable avec ma femme et mon enfant dans le Nouveau-Monde.

Je n'avais pas vu ma fille depuis mon emprisonnement, dans la crainte d'ajouter la consternation à sa tristesse, à la vue des horreurs de la prison. Cependant sa mère me l'envoya pour recevoir ma bénédiction, la veille de sa première communion. Ma correspondance journalière avec ma famille suffisait à ma tendresse. Je croyais pouvoir régler la chaleur de mon affection pour elle ; mais en voyant mon unique enfant parée de toutes les grâces de la jeunesse, tombant dans mes bras baignée de larmes, et bientôt à mes pieds dans un évanouissement profond, tous les tourments, toutes les angoisses de la tendresse paternelle me déchirèrent le cœur. Je sentis, pour la première fois, toute la profondeur de mon infortune. Je ne pus contenir ma douleur ; des larmes silencieuses se mêlèrent à ses sanglots, et en lui posant mes mains sur la tête, il me fut impossible de prononcer un mot.

Cette scène me fit réfléchir sur ma situation ; je commençai à la voir sous son véritable aspect ; et mes avocats, dans leurs conférences, levèrent une partie du voile qui m'avait jusque-là couvert les yeux.

Le premier, M. Tripier, était un homme d'un esprit froid, juste et logique. Le meilleur moyen qu'il prit pour se préparer à me défendre fut de m'attaquer sur tous les points. Qu'avais-je à faire à l'hôtel des Postes ? Pourquoi venir si matin ? Pourquoi ce courrier envoyé à Fontainebleau ? Pourquoi donner des ordres dans la journée ? Pourquoi ce bulletin qui court la France entière, par les courriers de la malle ?

Enfin, pourquoi arrêter les journaux, et surtout le *Moniteur,* qui contenait la proclamation du roi ? Enfin, c'était à n'en plus finir. Mes réponses lui paraissaient ingénues et satis- faisantes ; mais elles n'effaçaient pas mes torts. Il fut bientôt convaincu que j'avais cédé à un mouvement irréfléchi. Cela ne suffisait pas pour m'absoudre ; et jusqu'à la veille du jugement, son opinion était que je serais condamné à cinq années d'emprisonnement pour m'être emparé du pouvoir.

16. — Une nouvelle de mauvais augure. — Mort du jeune de Lavallette.

Les conférences préliminaires se continuèrent, deux fois par semaine, pendant près d'un mois. Peu de jours avant l'ouverture des débats, le *Moniteur* m'apporta la terrible lettre adressée à la chambre des pairs, et signée du duc de Richelieu, contre le maréchal Ney. Comment le duc, dont la renommée proclamait la loyauté, l'aménité des mœurs, l'impartialité et l'indépendance de caractère, put-il pousser devant la chambre des pairs, avec une colère brutale et sanguinaire, un des Français les plus recommandables de notre époque, un des guerriers les plus illustres, un homme malheureux, prévenu, non jugé, dont les interrogatoires n'étaient pas connus, et que la justice devait environner d'une compassion généreuse ? Quand un de mes défenseurs, M. Lacroix-Frainville, entra dans ma chambre, je lui présentai le *Moniteur.* Une émotion profonde se peignit sur son visage en le lisant ; et quand il eut fini, après quelques instants de réflexion, il me dit d'un air consterné : « Monsieur, je ne vois que trop où l'on en veut venir ; mais je suis vieux, je voudrais pouvoir passer les derniers jours de ma vie loin des orages, ma

santé est trop faible pour supporter la persécution qui va se répandre partout. Souffrez donc que je dépose en d'autres mains le fardeau dont je suis chargé ; mon ami Tripier trouvera facilement un collègue pour partager la défense. Je vous servirai de conseil, mais je ne me sens pas la force de paraître à l'audience. » Je voyais ce vieillard si accablé que je m'abstins de toute observation. Dans ce moment, M Tripier arriva ; son confrère, après lui avoir présenté le journal, répéta sa résolution, et allait lui désigner un autre avocat pour le remplacer, lorsque M. Tripier lui répondit froidement : « Je n'ai besoin de personne ; je défendrai tout seul mon client. C'est mon devoir, aucune considération ne me fera reculer. » Et la conférence commença.

Pendant que je discutais sur ma vie, mon enfant nouveau-né mourait dans les bras de sa pauvre mère. Ce malheur devait avoir pour elle des suites incalculables. Je comptais sur cet enfant pour soulager sa douleur après ma mort ; les soins qu'il réclamait et qu'elle lui prodiguerait avec une tendresse passionnée lui feraient encore aimer la vie, et il lui était enlevé brusquement en quelques heures ! J'étais au désespoir. Le lendemain, lorsque Lacroix-Frainville entra, l'état où il me trouva lui fit supposer que la crainte d'une condamnation à mort était la cause de mon trouble, et il allait me prodiguer des lieux communs de consolation, quand je lui annonçai le nouveau malheur dont j'étais frappé. « Mon Dieu, me dit-il en me pressant dans ses bras, c'est trop à la fois. Oubliez le moment de faiblesse que je vous ai montré ; je ne vous quitterai plus ; oui, je vous défendrai ! » Et il tint noblement parole, en venant à l'audience et en assistant son confrère pendant le cours des débats.

Ce qui me tourmentait bien plus que mon procès, c'était

l'état de ma femme. La mort de ce fils, objet des désirs de sa vie, venait de la jeter dans le plus profond abattement. J'avais exigé d'elle jusqu'alors qu'elle ne vînt pas à la Conciergerie. Le triste spectacle d'une prison, la vue de mon cachot pouvaient produire un effet terrible sur son imagination. J'avais pour le même motif défendu qu'on m'amenât mon fils. Tout ce qu'on m'avait rapporté de la tendresse passionnée de la mère pour cet enfant me faisait trembler pour sa santé. Sainte-Rose se contentait de me parler de ses larmes, de sa douleur, mais cherchait à me rassurer sur les suites. Maintenant, quel serait le résultat des débats ? La peine de cinq ans de prison était bien dure ; mais je pourrais la voir, lui donner des consolations, conserver la direction de notre fortune en désordre, enfin lui présenter, en perspective, un avenir plus heureux ; mais si cette peine était la mort, que deviendrait-elle dans son infortune ? Sa famille peu nombreuse était dispersée ou avait disparu. Son père était depuis longtemps revenu de l'étranger, mais il en avait ramené une seconde femme, dont il avait des enfants. Quoiqu'il fût excellent homme, de nouveaux liens, des affections nouvelles et son éloignement de Paris ne présentaient pas à sa fille une ressource bien efficace. Ma seule espérance reposait sur le comte Alexandre de Larochefoucault, son allié, qui nous avait donné des preuves courageuses de son affection depuis plusieurs mois.

17. — Ouverture des débats. — Visages sinistres.

C'est au milieu de ces agitations que me fut annoncée l'ouverture des débats, le 19 novembre. On me communiqua la liste des jurés le 18. Ils étaient au nombre de trente-six.

Pas un d'eux ne m'était connu. Il fallait pouvoir démêler parmi eux douze hommes d'une conscience assez ferme et d'un esprit assez éclairé pour résister à l'exaspération d'une certaine opinion et aux menaces de l'autorité. Cette liste se composait de quelques marchands, d'avocats, de deux membres du conseil d'état: tous gens, excepté les premiers, dont l'indépendance de position n'était rien moins qu'établie. Je fis faire des copies de cette liste, et plusieurs de mes amis se hâtèrent de prendre des renseignements sur chacun d'eux et d'aller les visiter. Mais c'était un dimanche. Il fut très difficile de parvenir jusqu'à eux, et le lendemain matin les notes qui me furent remises présentaient des opinions si opposées que je ne savais qui rejeter ou admettre. Il fallut cependant monter au palais. Avant d'entrer dans la salle où les jurés étaient rassemblés, on me fit attendre dans le cabinet du président, où se trouvait un huissier de la cour criminelle. C'était un jeune homme, dont les regards, fixés sur moi avec un vif intérêt, semblaient me questionner sur la liste que je tenais à la main: « Faites-moi lecture des noms, me dit-il avec émotion; votre sort est sur ce papier; je puis vous guider mieux que qui que ce soit. » A chaque nom, il me disait: *Celui-ci douteux; cet autre affreux! rayez vite celui-là.* » Il avait à peine écouté douze noms lorsqu'on m'appela pour assister au tirage des jurés. C'était un spectacle imposant. Trente-six personnes rassemblées, debout en face des magistrats et de l'accusé; et douze d'entre elles allaient prononcer sur sa destinée. Je promenais mes regards sur cette assemblée; j'y cherchais de la bienveillance, de l'impartialité du moins, et il me semblait y voir une sorte de sympathie pour moi. La gravité de leur maintien, leurs regards baissés, la mélancolie répandue sur leur visage, et le silence profond

qui régnait dans la salle, m'inspiraient une tranquillité qui s'augmentait à chaque minute. Les premiers noms qui sortirent de l'urne, je les repoussai, parce qu'ils l'avaient été par mon bienveillant huissier; mais le treizième, M. Héron de Villefosse, je l'acceptai. On en disait du bien dans les renseignements de mes amis. C'était un ingénieur des mines, constamment employé par l'empereur dans les mines du Hartz en Hanovre. On m'assurait qu'il était homme de science et d'esprit; enfin il avait été maître des requêtes au conseil d'état, de mon temps. Je m'applaudis donc de l'avoir pour président du jury. A son nom succéda celui de M. Jurien, conseiller d'état actuel, et ancien émigré, je crois. Je l'acceptai avec une répugnance secrète et une sorte de pressentiment qu'il me serait contraire. La suite prouvera si je m'étais trompé.

Mon intention n'est pas de retracer ici tous les détails du jugement. Cependant je ne dois pas passer sous silence quelques particularités que la lecture des débats qu'on a publiés n'explique pas. Le 20 mars, les deux neveux de M. Ferrand se trouvaient à l'hôtel des postes. L'un des deux accompagna madame Ferrand, quand elle vint me demander un permis de poste: c'était la première fois de ma vie que je le voyais, et ce n'est pas lui qui se présenta comme témoin à charge. Ce n'était ni sa taille, ni son visage, ni le même âge, ni le même son de voix. J'ignorais qu'ils fussent deux frères, et dans mon premier étonnement de me trouver en présence d'un inconnu, j'en fis la réflexion tout haut. Le témoin affirma cependant que c'était bien lui qui s'était présenté avec sa tante. Le président me demanda ce que je voulais faire d'une imputation si grave; en effet elle n'allait à rien moins qu'à l'attaquer comme faux témoin. Mon avocat, que je consultai, ne sut que répondre; et probablement que

je ne serais pas parvenu à prouver la vérité. Mais je reste convaincu que j'avais raison. Quel motif a pu décider cette substitution de personne? je l'ignore. L'aîné, celui qui a accompagné sa tante, était maître des requêtes ; a-t-il eu de la répugnance à se présenter comme témoin à charge? Je n'ai pas revu ces deux messieurs depuis cette époque. Et à mon retour en France, après cinq ans d'exil, il n'était plus temps et il aurait été impossible de porter la lumière sur un fait aussi étrange.

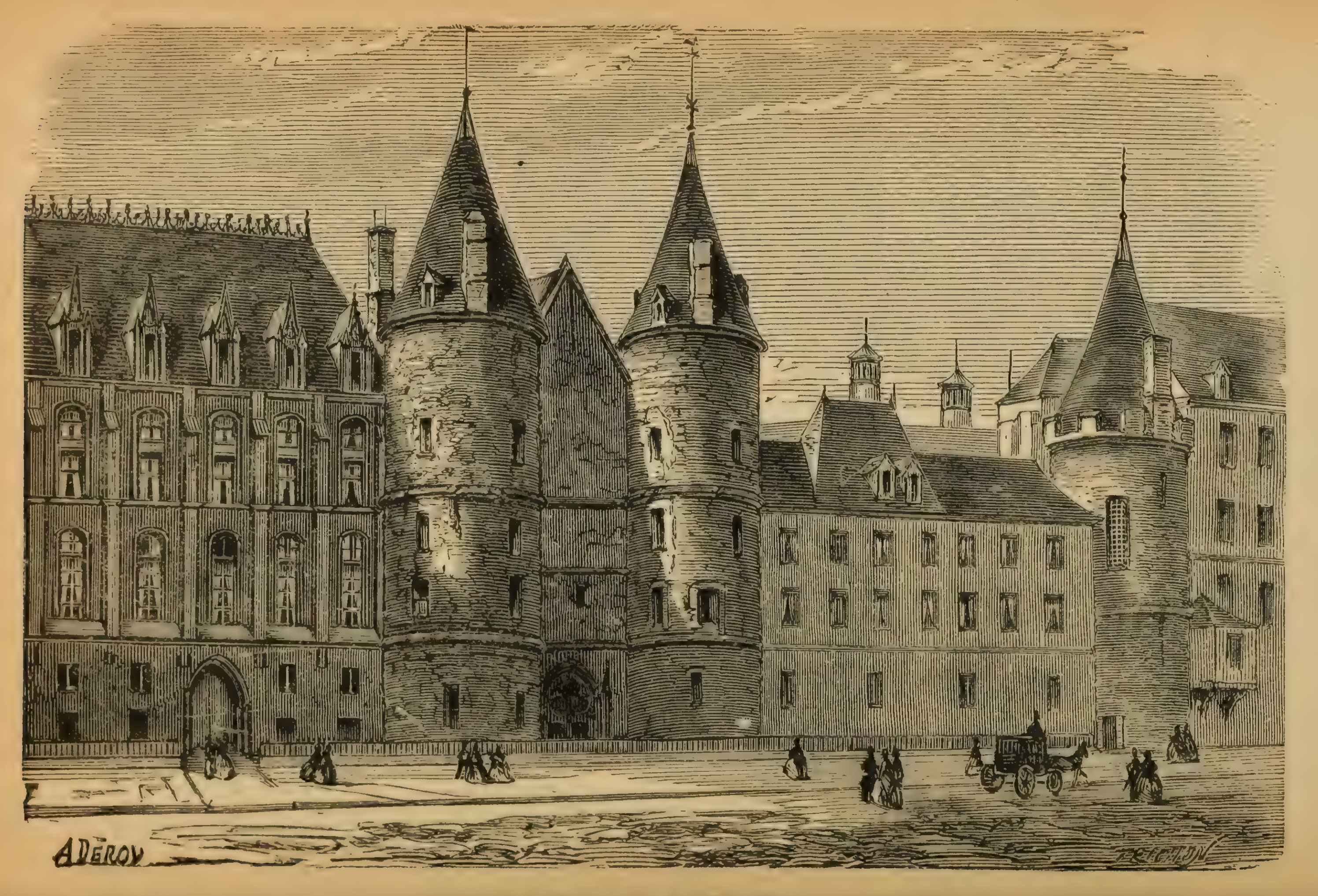
L'avocat général Hua était un homme qui avait l'esprit fort exalté, et je ne suis pas la seule victime de son injuste sévérité, que partageaient à cette époque plusieurs autres officiers du parquet. Il s'était fait mon ennemi particulier. La violence de ses attaques, l'acharnement de sa haine lui firent repoûsser avec brutalité tout ce qui pouvait se présenter en ma faveur. L'issue du procès fut au reste utile à sa fortune : il fut nommé conseiller à la cour de Cassation.

18. — La condamnation à mort. — « Tout est fini ! »

Le premier jour se passa en interrogatoires ; le deuxième fut consacré aux plaidoiries de mon avocat et de la partie publique. J'étais en face d'un auditoire très nombreux et qui n'était pas composé de mes amis. Cependant l'animosité qui semblait dominer le premier jour, et qui se manifesta plusieurs fois par des murmures, finit par s'adoucir ; et les préventions semblaient s'effacer à mesure qu'on avançait dans les débats. Le second jour me parut beaucoup plus favorable. Enfin, vers six heures du soir, les jurés allaient se retirer pour émettre leur opinion, lorsque la manière de poser les questions fut débattue entre l'avocat du

roi et le mien. Celui-ci demandait que les questions fussent ainsi posées : 1° L'accusé est-il coupable de conspiration ? 2° Est-il coupable d'usurpation de pouvoirs ? Il était clair que je n'étais pour rien dans la conspiration, puisque cette question avait été abandonnée même au commencement des débats ; et les jurés auraient prononcé mon absolution. Restait la seconde, sur laquelle j'allais être condamné. Mais la peine de mort était écartée. En séparant le complot de l'usurpation de pouvoirs, les jurés me sauvaient, puisque l'absence du crime laissait seulement la peine du délit. C'est ce que ne voulait pas le gouvernement, et voici le moyen dont il se servit pour entraîner la majorité. « Après un grand acte de justice, avait-on dit en secret aux jurés (c'était la condamnation du maréchal Ney), il importe beaucoup que le roi puisse faire un grand acte de clémence. La politique et l'intérêt du monarque le veulent ainsi. Prononcez donc la peine capitale contre le prévenu. La vie lui sera conservée, la justice sera satisfaite, la société vengée, et la bonté du roi brillera de tout son éclat. »

Ainsi les deux questions furent réunies en une, et livrées à la conscience et à la timidité des jurés. On me reconduisit donc en prison. Sainte-Rose, qui était à l'audience, vint me tenir compagnie. Je n'avais plus d'illusions, mais je cherchais à prolonger celle de cet excellent jeune homme. Après un dîner fort triste, je lui proposai une partie d'échecs et je la gagnai, contre la coutume, car il était plus fort que moi. Mais à mesure que l'heure avançait, sa fermeté diminuait : et quand on le fit sortir à dix heures, il fondait en larmes et ne pouvait se séparer de moi. Je restai seul deux mortelles heures, car ce ne fut qu'à minuit passé qu'on vint me chercher pour entendre la lecture de mon



La Conciergerie. (P. 47).

arrêt. La déclaration du jury avait été lue pendant mon absence ; aussi les gendarmes qui me reçurent au haut de l'escalier et qui m'accompagnèrent dans le cabinet du président gardaient-ils un morne silence. Je m'assis, et, les considérant avec attention, je lus sur leurs visages la sentence de mort. « Eh bien ! dis-je au brigadier, je suis condamné ? Un aide de camp du général Bonaparte pouvait-il être acquitté ? » Pour toute réponse il me conduisit devant les juges. Un silence profond, une immobilité complète régnaient dans cette salle immense et mal éclairée. Les banquettes étaient encore assez garnies de spectateurs. Mes yeux fixés sur cette foule cherchèrent en vain un visage bienveillant, un regard de compassion. En les dirigeant sur les jurés, j'en vis un seul dont le mouchoir couvrait le visage. C'était M. Jurien.

Enfin le président donna l'ordre au greffier de lire la déclaration du jury. Je m'y attendais. Mais redoutant plus que tout de me voir arracher la croix de la Légion, j'avais eu la précaution de l'ôter, ainsi que le grand-cordon, et les autres insignes de la Couronne de Fer et de celle de Hollande. Les juges se retirèrent pour la forme pendant quelques minutes, et au retour le président prononça hautement l'article du Code criminel qui me condamnait à la peine capitale. Heureusement la formalité d'arracher la croix de la Légion d'Honneur fut omise. Cet outrage seul aurait pu détruire le calme de mon âme. Les petites circonstances que les journaux ont recueillies sont exactes, et je ne les rapporte pas ici. A minuit et demi je redescendis dans mon cachot. Dans le corridor qui le précédait, je rencontrai le concierge qui venait au-devant de moi et qui me questionna tranquillement : « Tout est fini, » lui dis-je. Cet homme recula comme si on lui eût donné un violent coup dans l'estomac, et il disparut.

Je m'étais contenu devant le public; mais la nuit et la solitude rappelèrent à mon oreille ce terrible mot : Peine de mort. L'agitation de mon âme commença par l'explosion d'une vive indignation. Je me promenais à grands pas; j'en appelais à la France entière contre l'iniquité du jugement. Peu à peu cependant je me calmai, et bientôt je trouvai dans un sommeil profond l'oubli de mon malheur.

Je reçus le lendemain des détails très authentiques de ce qui s'était passé la veille aux débats des jurés. Le président soutint avec un inconcevable acharnement l'accusation. M. Jurien le combattit avec une grande force de raisonnement; les débats, pendant six heures, furent si vifs, et soutenus avec un tel éclat de voix, qu'ils étaient entendus fort loin de la salle où siégeaient les jurés ; enfin le président l'emporta, malgré les efforts de M. Jurien. Huit voix sur douze se prononcèrent contre moi.

Je voulais mourir sans en appeler à la cour de Cassation. Les formes avaient été sans doute trop bien observées pour espérer que le jugement fût réformé. Pourquoi d'ailleurs languir dans les angoisses pendant quinze jours et peut-être un mois ? Mais au souvenir de ma femme, de mon enfant, la raison et le sang-froid reprirent leur empire, et ce fut le seul accès de désespoir où je sois tombé. Il fallait d'abord penser à faire arriver l'épouvantable nouvelle à madame de Lavallette. J'écrivis à notre vieille amie, madame de Vandeul, et à la princesse de Vaudemont. Elles arrivèrent toutes deux auprès d'elle, et les vêtements de deuil dont elles s'étaient couvertes lui apprirent son malheur. Mais la princesse de Vaudemont, dont le caractère ferme prévoyait tout, fit écrire par ma femme une lettre au duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre, pour obtenir un rendez-vous du roi. Il était

fort douteux qu'il fût accordé ; mesdames de Labédoyère et Ney avaient été refusées. Cependant, contre toute attente, une heure après, la permission de se présenter au château fut apportée. « Le roi attend dans son cabinet madame de Lavallette ; » telle était la réponse. Elle monta donc dans la voiture de la princesse avec ma fille, et elle descendit chez le premier gentilhomme, aux Tuileries. M. le duc de Duras la prit par la main, et la conduisit à travers tous les courtisans jusque dans le cabinet. Là elle tomba aux genoux de Louis XVIII, qui lui dit : « Madame, je vous ai reçue *d'abord* pour vous donner une marque de mon intérêt. » Ce furent les seules paroles qu'il prononça. On la releva et elle sortit. Mais les paroles du roi avaient été entendues, elles circulaient à mesure que madame de Lavallette passait ; et sa douleur, sa beauté, sa noblesse et la grâce de son maintien, malgré l'abattement sous lequel elle paraissait succomber, émurent toutes les personnes qui la voyaient. On se rappelait qu'elle était la fille d'un émigré, et l'on ne doutait pas que la grâce ne fût accordée, puisque le roi l'avait admise à l'honneur de sa présence. Il ne devait cependant pas en être ainsi.

19. — Visite de Mme de Lavallette. — Courte notice sur cette femme d'élite.

Le lendemain, pour la première fois depuis quatre mois, elle vint me voir. Sa pâleur, sa maigreur et son abattement me firent trembler. Elle tomba dans mes bras ; sa voix était sans timbre, et pendant près d'une heure, je ne pus en tirer un seul mot. Enfin elle se remit peu à peu, et ce fut de sa bouche que j'appris les détails de sa réception par le roi. Elle était venue seule, mais le comte de Carvoisin vint la

chercher pour la reconduire chez elle. Ma reconnaissance exige que je n'oublie pas ce digne ami. J'avais connu M. de Carvoisin, huit ans auparavant, à Surène où j'étais son voisin de campagne. Il élevait alors une nièce qui depuis a épousé le comte de Clermont-Tonnerre. Quoiqu'il n'eût pas atteint la vieillesse, il en avait déjà la mauvaise santé. Asthmatique dès son enfance, il avait quitté le service avant la révolution, et il vivait en fidèle chrétien, loin du monde, qu'il n'aimait pas, uniquement occupé de l'éducation de sa jeune pupille et d'une société de charité dont il avait provoqué l'établissement et qui prospérait par ses bienfaits. Nous étions loin de nous entendre sur beaucoup de questions politiques ; mais, en nous faisant quelques concessions, l'union la plus douce n'avait cessé de régner entre nous. Je l'avais perdu de vue depuis la Restauration ; mais il revint à moi dans l'infortune, et pendant le dernier, le plus terrible mois de ma détention, il venait tous les jours me voir, après avoir assisté à une messe qu'il faisait dire chaque matin à mon intention. Il était cependant d'une admirable modération d'opinion. Ma situation rendait tout naturel qu'il me présentât les consolations de la religion. Ses discours avaient un charme séduisant ; il y apportait une onction, un abandon de cœur qui me touchaient.

Au moment où madame de Lavallette paraît sur la scène pour la première fois, il me paraît convenable de donner quelques détails sur sa personne et notre mariage.

Louise-Emilie de Beauharnais est née en 1780. Son père, François, marquis de Beauharnais, avait épousé sa cousine-germaine, fille d'une comtesse Fanny de Beauharnais, qui avait eu quelque célébrité dans les lettres, et sœur du comte de Beauharnais, mort pair de France, et dont la fille est

devenue grande-duchesse de Bade. M. de Beauharnais était l'aîné de sa famille. Son frère, Alexandre, qui avait épousé mademoiselle Tascher de la Pagerie, eut deux enfants, Eugène et Hortense. Il ne restait à mon beau-père qu'une fille.

Lors de la convocation des états-généraux, Alexandre fut nommé député de la noblesse du Blaisois. L'aîné, François, fut désigné comme suppléant à l'assemblée de la noblesse de Paris, et il n'entra à la chambre que le 6 octobre 1789, pour y remplacer M. de Lally-Tollendal, qui abandonna la France à cette époque. Alexandre prit parti pour la liberté, et il en fut récompensé par l'échafaud. L'aîné vota constamment avec le côté droit, et, en 1792, il alla rejoindre les princes à Coblentz. Madame de Beauharnais partagea bientôt le sort de tous les nobles restés en France. Elle fut arrêtée, et passa plus de deux ans en prison. La jeune Emilie fut confiée aux soins d'une gouvernante, ou plutôt livrée aux grossiers caprices de quelques domestiques qui partageaient les mouvements et les passions de la multitude. Fille de parents émigrés, la pauvre enfant était forcée d'assister aux processions patriotiques qui se renouvelaient tous les mois, aux fêtes de la république. « J'étais fort maltraitée, m'a-t-elle raconté souvent, par mes compagnes, les filles du quartier. Elles ne me pardonnaient pas ma taille élevée et des traits assez distingués pour faire contraste avec la plupart d'entre elles. La fille d'un émigré, d'un marquis, d'une mère emprisonnée, ne devait pas prétendre à l'honneur d'être avec elles. Je n'aurais pas mieux demandé; mais ma gouvernante, quoiqu'elle ne partageât pas les préjugés de mes compagnes, avait grand soin de me conduire à leurs réunions dans son propre intérêt: montrer la plus légère répugnance l'eût exposée à être

arrêtée. » A cette affreuse époque de délire et de fanatisme, la vie privée subissait la surveillance jalouse et continuelle de tout ce qui vous entourait. Le portier d'un hôtel ne se faisait pardonner sa condition que par l'espionnage et la délation. Les domestiques étaient maîtres ou plutôt tyrans de ceux qui les employaient ; et l'on trouvait mauvais qu'une jeune fille d'émigré ne fût pas mise en apprentissage, qu'elle conservât dans ses mœurs et ses occupations quelque chose de distingué et de délicat. La cousine d'Emilie et son cousin avaient été placés en apprentissage : Hortense, chez la couturière de sa mère, et Eugène chez un menuisier du faubourg Saint-Germain. Le 9 Thermidor vit renverser la tyrannie, et madame de Beauharnais sortit de prison. Emilie entra avec sa cousine chez madame Campan, qui venait de former une pension à Saint-Germain-en-Laye ; elle put y continuer son éducation interrompue pendant deux ans.

20. — Un mariage conclu par Bonaparte.

Le général Bonaparte, dont j'étais alors aide de camp, m'avait envoyé à Paris, en 1796, pour y suivre les mouvements des deux Conseils et du Directoire. Je lui avais écrit la vérité avec une franchise qui lui fit sentir tout le danger et toute la honte qu'il trouverait à consacrer, par son assentiment, le coup d'état frappé le 18 fructidor. Le Directoire connut promptement mes opinions, et, s'il n'osa pas m'en punir, il en témoigna un ressentiment assez vif pour que le général Bonaparte ne crût pas devoir m'amener à Paris quand il revint de l'armée d'Italie. Il me laissa au congrès de Rastadt, et je ne vins le rejoindre que trois semaines avant son départ pour l'expédition d'Égypte. Tous mes ca-

marades avaient été avancés ; le général désirait aussi me récompenser : mais ne voulant pas s'exposer à un refus de la part du gouvernement, il se mit en tête de me faire épouser mademoiselle de Beauharnais. Un jour que je l'accompagnais à la Trésorerie pour presser l'expédition des fonds dont la marine avait besoin à Toulon, il fit diriger sa voiture vers les nouveaux boulevards pour causer à son aise.

« Je ne peux vous faire chef d'escadron, me dit-il ; il faut donc que je vous marie : je veux vous faire épouser Émilie de Beauharnais ; elle est très belle et bien élevée. La connaissez-vous ?

— Je l'ai vue deux fois. Mais, mon général, je suis sans fortune ; et nous allons en Afrique et je pourrai bien y être tué ; que deviendra la pauvre veuve ? Je n'ai pas d'ailleurs de goût pour le mariage.

— Il faut se marier pour fonder un foyer ; c'est le grand but de la vie. Être tué, cela est possible : alors elle sera la veuve d'un de mes aides de camp, d'un défenseur de la patrie ; elle aura une pension, et pourra s'établir avantageusement. Maintenant, fille d'un émigré, personne ne veut d'elle ; ma femme ne peut la conduire dans le monde. La pauvre enfant est digne d'un meilleur sort. Il faut que cette affaire soit terminée promptement. Causez ce soir avec madame Bonaparte : la mère a donné son consentement ; dans huit jours la noce, et je vous donnerai quinze jours de bon temps. Vous viendrez me rejoindre à Toulon le 29. » (Il me parlait ainsi le 9.) Je riais pendant tout ce discours.

— Enfin je ferai tout ce que vous voudrez. Mais la jeune personne voudra-t-elle de moi ? Je ne veux pas la contraindre.

— C'est une enfant qui s'ennuie à la pension, qui sera malheureuse chez sa mère. Pendant votre absence, elle ira vivre avec son grand-père à Fontainebleau. Vous ne serez pas tué, et dans deux ans vous la retrouverez. Allons, c'est une affaire arrangée. Dites au cocher de retourner à la maison.

Le soir, je m'approchai de madame Bonaparte ; elle était prévenue, voulut bien me témoigner de la satisfaction et m'appeler son neveu. « Demain, me dit-elle, nous irons tous à Saint-Germain ; je vous présenterai à ma nièce. Vous en serez enchanté. Elle est charmante.

Effectivement, le lendemain nous montâmes en calèche, le général, madame Bonaparte et Eugène, et nous descendîmes chez madame Campan. C'était un grand événement ; toutes les pensionnaires étaient aux fenêtres, dans le salon, dans les cours, car on avait donné congé. Bientôt on descendit dans le jardin, et, parmi ce troupeau de quarante jeunes personnes, je cherchais avec inquiétude celle qui m'était destinée. Sa cousine Hortense nous l'amena pour saluer le général et embrasser sa tante. Elle était effectivement très distinguée : une taille élevée et d'une élégance pleine de grâce, un visage charmant, de belles couleurs que la confusion augmentait, toutefois avec une timidité, un embarras qui fit rire le maître ; mais il n'alla pas plus loin. Il fut décidé qu'on déjeunerait dans le jardin, sur l'herbe. J'étais cependant fort soucieux. Voudrait-elle de moi ? n'obéirait-elle pas sans répugnance ? Ce mariage si brusque, ce départ si prompt, me chagrinaient. Quand on fut levé et que le cercle fut rompu, j'entrai alors en conversation ; je ne cachai à la jeune personne ni ma naissance, ni mon peu de fortune. « Je n'ai, lui dis-je, que mon épée et la bienveillance

du général, et je vous quitte dans quinze jours. Si l'union projetée n'est pas de votre goût, j'obtiendrai mon éloignement, vous ne serez pas tourmentée. » Elle déclara vouloir suivre les conseils de Bonaparte. Nous revînmes lentement vers la compagnie, et huit jours après, nous allâmes à la municipalité. Le lendemain, un pauvre prêtre insermenté nous maria dans le petit couvent de la Conception, rue Saint-Honoré. C'était à peu près défendu par les lois de l'époque ; mais Émilie y tenait beaucoup, car elle avait une piété douce et sincère.

21. — Vertus aimables de Mme de Lavallette. — Elle est dame d'atours de l'impératrice.

Peu de jours après mon mariage, je dus m'occuper en secret des préparatifs de mon départ pour Toulon, où le général en chef était déjà arrivé. Il fut convenu qu'elle partagerait le temps de son absence entre sa tante et son grand'père, qui avait alors quatre-vingt-six ans, et qui conservait, dans un âge si avancé, une tête saine, une égalité de caractère aimable, et une véritable adoration pour sa petite-fille. Je la quittai sans lui faire mes adieux : ils auraient été trop pénibles ; je ne revins que dix-huit mois après. Ainsi mes pressentiments furent démentis par l'événement. De huit aides de camp que nous étions, quatre périrent : Julien et Sulkowski assassinés par les Arabes, Croisier tué au siège de Saint-Jean-d'Acre, et Guibert à la bataille d'Aboukir. Duroc et Eugène Beauharnais furent gravement blessés ; Merlin et moi nous échappâmes. La gloire et la fortune coûtaient cher auprès du général Bonaparte.

A mon retour en France, et peu après le 18 brumaire,

je fus chargé d'aller en Saxe, muni de pleins pouvoirs, pour traiter de la paix avec l'Autriche, si l'envie lui en prenait au milieu de la guerre. J'emmenai madame de Lavallette. Depuis 1792, l'Allemagne du Nord n'avait pas vu une Française : on s'était imaginé que toutes étaient des femmes très légères et d'une mise qui frisait le scandale. L'étonnement fut au comble quand on vit une jeune femme d'une extrême modestie, d'une grande timidité, et mise avec une décence et un goût qui pouvaient servir de modèle aux dames les plus sévères.

Ces succès augmentèrent à mesure qu'on la connut davantage. Nous allâmes passer le carnaval à Berlin ; toute la cour, et particulièrement la reine, la comblèrent de bontés et de distinctions. Elle eut l'honneur de détruire tous les préjugés extravagants qu'on avait contre les dames françaises, et de rendre peut-être les Allemands très exigeants pour celles qui vinrent après elle.

Mon séjour en Allemagne était sans but après la victoire de Hohenlinden ; le premier consul me rappela près de lui; et lorsqu'il plaça la couronne impériale sur la tête de Joséphine, sa nièce fut nommée dame d'atours. Les fonctions n'étaient pas faciles à remplir : l'empereur, qui réglait sa maison comme son vaste empire, était loin d'y obtenir en tout la même obéissance. Il avait établi que les marchands qui fournissaient la toilette de l'impératrice ne devaient se présenter à elle qu'un jour par semaine, que la dame d'atours serait présente, tiendrait registre des achats, et serait responsable du désordre. L'exécution du règlement déplut bientôt à l'impératrice ; la dame d'atours osa réclamer ; elle fut boudée, et peu à peu ses fonctions se réduisirent à celles de dame du palais. Heureusement l'empereur ne lui en sut

pas mauvais gré ; mais ce qu'elle n'avait pu faire, l'empereur ne l'obtint pas davantage, et la dame d'honneur, madame de Larochefoucault, ne put éviter des tracasseries dont elle eut beaucoup à souffrir. Le divorce, et le mariage de l'empereur avec Marie-Louise, rendirent à madame de Lavallette sa liberté. Depuis cette époque elle ne parut point aux Tuileries ; aussi la catastrophe de 1814 la trouva préparée, et, sauf le chagrin que sa reconnaissance pour l'empereur lui rendit fort amer, elle s'accommoda aisément d'une obscurité à laquelle elle s'était vouée depuis trois ans.

22. — Ingratitude et reconnaissance. — Les détails de la toilette d'un condamné.

Je reprends ma propre histoire. Pendant la nuit qui suivit ma condamnation, j'avais écrit à deux de mes amis, le général Clarke, et M. Pasquier. Le premier ne devait pas avoir oublié un important service que je lui rendis, lorsqu'il fut disgracié par le Directoire, au 18 fructidor. « Je n'ai réservé aucun secret pour vous, lui mandais-je ; j'ai tout dit à mes juges; voyez ce que vous pouvez faire pour moi; tâchez du moins de m'épargner l'horrible agonie de l'échafaud : faites-moi fusiller par les braves de l'armée; la mort me paraît presque un bienfait. » Je ne veux pas donner ici le texte de sa réponse, mais j'y trouvai cette phrase : « Il ne vous reste plus qu'à recommander votre « femme et votre enfant à l'inépuisable bonté du roi. » Mon arrêt de mort me fit moins de mal que la lecture de cette cruelle lettre. Dans mon indignation j'allais lui écrire tout ce que sa dureté m'inspirait ; je me contins, par la douce certitude que ma femme et mon enfant ne seraient pas

réduites à implorer la pitié de celui qui les avait privées d'un père et d'un époux. Je souffrais encore de l'agitation dans laquelle m'avait jeté la missive du ministre de la guerre, quand ma porte s'ouvrit mystérieusement : un homme s'approcha de moi, me pressa la main, et, me remettant un billet, disparut à l'instant. C'était M. Anglès, préfet de police ; le billet était de M. Pasquier. « Conservez votre courage, m'écrivait-il ; tout n'est pas perdu ; plusieurs de vos amis entourent Sa Majesté, et tout ce qu'il sera possible de faire pour la toucher sera tenté. Espérez encore ».

Parmi les personnes qui prenaient intérêt à moi, j'étais loin de compter le duc de Raguse. Liés de la plus tendre amitié depuis longtemps, sa conduite envers l'empereur, en 1814, m'avait éloigné de lui ; j'avais rompu avec éclat. Cependant je reçus une lettre du maréchal. « J'allais deux fois par semaine aux Tuileries, m'écrivait-il : j'irai maintenant deux fois par jour: je parlerai, je solliciterai jusqu'à l'importunité. Quiconque a du cœur se joindra à moi, et j'espère obtenir ce que je désire le plus au monde. »

Ces douces consolations d'une amitié courageuse ne me faisaient plus illusion. Je vis que j'avais été condamné, comme allait l'être le maréchal Ney, pour servir d'exemple. Il était le premier, par sa réputation, dans la hiérarchie militaire ; j'étais, aux yeux de la cour, le plus important dans l'ordre civil. Ancien aide de camp du général Bonaparte, cousin germain du prince Eugène et de la reine de Hollande qu'elle détestait, directeur général des postes pendant douze ans, et à ce titre dépositaire de beaucoup de secrets qu'il fallait étouffer (c'était du moins son opinion), ma mort était irrévocable. Je devais donc me résigner, l'envisager d'un œil ferme, et me familiariser avec tous les

détails du supplice que j'allais subir. Les geôliers m'avaient souvent fait le récit des derniers moments de la plupart des malheureux qui les avaient quittés pour marcher à la Grève ; mais je voulais savoir tous les détails de ce qu'ils appelaient *la toilette.* C'est un peu avant quatre heures que le condamné est amené au greffe ; à peine a-t-il dépassé la porte basse qui donne entrée dans cette pièce, que l'exécuteur et ses valets se présentent ; ils font asseoir le condamné sur un banc, lui ôtent son habit, lui coupent les cheveux et le col de sa chemise, et enfin lui lient les mains derrière le dos : on le conduit ainsi jusqu'à la charrette qui se trouve à la porte. C'est un terrible moment ; ceux qui jusqu'alors ont montré le plus de sang-froid et de courage tombent abattus, mais le grand air et la présence de la foule les raniment souvent pendant la route, quelquefois les exhortations du confesseur. J'écoutais avec attention, revenant sur les détails, multipliant les observations, et tous les jours me faisant recommencer cet affreux récit, tantôt par l'un, puis par un autre ; quelques-uns le faisaient avec répugnance, mais les plus vieux s'y complaisaient.

C'était augmenter mon supplice à plaisir. J'éprouvais de l'horreur ; un frémissement m'agitait jusqu'à la moelle des os ; je parcourais ma chambre avec épouvante, et mes nuits sans sommeil étaient affreuses. A force de m'obstiner à revenir sans cesse sur cette situation, j'obtins enfin ce que j'avais tant désiré, un calme dont les geôliers étaient eux-mêmes étonnés. En les écoutant d'abord, je pâlissais ; maintenant c'était sans émotion, sans répugnance.

Je trouvais une sorte de gloire à braver la mort, à l'attendre de sang-froid ; cela me rappelait le champ de bataille.

23. — Démarches de la princesse de Vaudemont. — Exécution du maréchal Ney.

Le ministre de la justice, le comte de Barbé-Marbois, tâchait de reculer l'époque du jugement de la cour de Cassation, espérant que le temps amènerait un peu de calme dans les esprits des habitants du château ; car mes ennemis étaient tous là. La princesse de Vaudemont, par son nom de Montmorency, se trouvait parente des personnes les plus considérables de la cour. Presque toutes lui devaient leur rentrée en France ; la plupart d'entre elles lui devaient même la position tranquille dont elles avaient joui sous l'empire ; car, quoique l'empereur ne l'aimât pas et s'en défiât, elle avait de l'influence sur MM. de Talleyrand et Fouché, et elle en usait avec courage et générosité. Le roi et sa famille avaient hérité des sentiments de haine que lui portait l'empereur. On ne lui pardonnait pas ses anciennes liaisons avec ces deux puissants ministres. C'était cependant chez elle que s'était tenue une partie des conciliabules qui préparèrent en 1814 la chute de l'empire et, quoiqu'elle n'y prît qu'une part fort indirecte et fort timide, j'avais cessé de la voir, en lui avouant franchement les motifs de mon éloignement ; mais dans mon malheur je la retrouvai animée d'un courageux dévouement. Par elle, M. de Richelieu était sans cesse harcelé ; une foule de personnes dont je ne connaissais que les noms se firent un point d'honneur d'obtenir ma grâce. Madame de Vaudemont leur rappelait ma conduite en Saxe envers les Français malheureux que j'y avais trouvés, et en France depuis quatorze ans. J'en avais fait rentrer un grand nombre ; et, comme je ne voyais en eux que des compatriotes à soulager, j'avais souvent employé mon crédit pour leur faire du bien. Quelques-uns

s'en souvinrent. Mais la haine était trop violente, et surtout la plaie du 20 mars trop douloureuse encore, pour que la générosité pût se faire écouter. Si j'avais manqué de courage pendant ces trente jours qui s'écoulèrent entre le jugement de la cour d'assises et celui de la cour de Cassation, il y avait de quoi me rendre fou. Chaque matin on m'instruisait des démarches tentées, des obstacles vaincus ; mais aussi tous les soirs je recevais les plus tristes nouvelles : l'obstination de la famille royale à repousser toutes les sollicitations, la timidité ou le découragement de M. de Richelieu, enfin l'impossibilité de fléchir le monarque.

De temps en temps quelques amis courageux venaient me visiter dans la prison, malgré la haine de l'autorité, qui pouvait les en punir. M. Pasquier, quoiqu'il fût ministre d'état, et M. de Fréville, alors maître des requêtes, tous deux m'apportaient quelque espérance ; mais je démêlais, à travers leurs protestations, un découragement secret dont ils ne pouvaient triompher devant moi. « Je n'aurais jamais eu le courage de venir, me dit Fréville, si je ne comptais pas sur le succès de vos amis. » Mais, en me parlant, des larmes roulaient dans ses yeux, et le tremblement de sa main dans la mienne détruisait l'espoir qu'il cherchait à m'inspirer.

C'est dans cet intervalle que le maréchal Ney fut jugé. Même avant son procès, les moyens de surveillance avaient été multipliés autour de lui. Jour et nuit trois sentinelles étaient placées sous sa fenêtre, c'est-à-dire devant la mienne ; un gendarme, un garde national à cheval, et un grenadier de l'ancienne garde, ou plutôt un garde-du-corps déguisé ; car on n'osait pas se fier aux troupes de l'ancienne armée. J'acquis bientôt la conviction de ce déguisement par une de



La chaise à porteurs. (P. 98.)

nos parentes, mademoiselle Dubourg, qui avait obtenu la permission de me voir. Elle avait reconnu, en entrant, un de ses cousins qui montait la garde, couvert de l'habit d'un ancien grenadier à cheval. Tous les soirs, on venait chercher le maréchal en voiture pour le conduire au Luxembourg, et on le ramenait à la Conciergerie le lendemain matin. Le 7 décembre il ne rentra pas. J'interrogeai le guichetier, qui se troubla; enfin, le poussant de questions, j'appris que le maréchal venait d'être exécuté. « Est-ce à la Grève, sur l'échafaud ? — — Non, me dit-il ; fusillé. — Il est bien heureux ! » m'écriai-je avec un mouvement de joie. Et le pauvre homme, qui ne comprenait pas, crut que j'étais devenu fou.

Les jours s'écoulaient cependant. Un de mes avocats me proposa de ne pas attendre le jugement de la cour de Cassation, et d'écrire au roi pour m'abandonner à sa clémence. J'avais une invincible répugnance à faire une telle démarche. Son confrère n'était pas de cet avis. « Elle pourrait être fort dangereuse ou ne produire aucun effet. Si le roi veut faire grâce, il attendra le jugement de la cour ; s'il est décidé à la refuser, il attendra encore ; il est donc préférable de ne rien changer à la marche naturelle de cette affaire. »

24. — Situation critique. — Nouveaux échecs. — Le roi se montre inexorable.

Madame la duchesse de Plaisance, fille du ministre de la justice, vint un jour chercher madame de Lavallette et la conduisit chez son père. Ces deux dames tombèrent aux pieds du vénérable vieillard. Sa fille fondait en larmes, le pressait de ses mains jointes, et sollicitait avec une véhémence et une ardeur dont peuvent avoir une idée ceux-là

seulement qui ont eu le bonheur de la connaître. En l'écoutant, des larmes coulaient silencieusement sur les joues du ministre ; mais elle ne put en obtenir un seul mot : c'était de mauvais augure ; il était clair qu'il avait peu d'espérance. Enfin, le 20 décembre, le jugement fut appelé à la cour suprême. Six moyens de cassation furent présentés ; hélas ! malgré l'éloquent plaidoyer de Me Darrieux, le jugement fut trouvé bon et confirmé. Ce fut M. Baudus, un de mes amis, qui vint m'annoncer cette triste nouvelle ; mais il s'appliqua à détruire toute l'impression qu'elle pouvait faire sur moi par des espérances qui paraissaient si positives que je commençais à les partager, lorsque, une heure après sa sortie, M. Carvoisin entra chez moi. L'impression terrible du jugement n'était pas encore effacée de son visage : il espérait quand même, mais ses raisonnements partaient d'un esprit préoccupé qui aurait trouvé plus facile de me parler de résignation.

Il ne restait plus que trois jours ; dans un si court espace de temps, il fallait trouver moyen d'arriver jusqu'au roi. Le duc de Raguse s'en chargea. Le général Foy vint de sa part chercher madame de Lavallette, et la conduisit par des détours jusqu'à l'entrée de la galerie de Diane, où elle trouva le maréchal qui la prit par le bras et lut le mémoire qu'elle devait présenter au roi. C'était pendant la messe. Toute la cour était à la chapelle, et le roi devait repasser par cette galerie pour rentrer dans ses appartements. Malheureusement, un des huissiers qui se trouvait là reconnut ma femme; et, comme il était contre l'usage que qui que ce fût pût se tenir dans cette galerie sans un ordre spécial, il crut devoir en avertir le maréchal et le prier de faire retirer madame de Lavallette. « Madame restera, » lui dit le

maréchal d'un ton ferme. L'huissier courut avertir un officier du palais, et celui-ci renouvela l'avertissement d'un ton si positif que le maréchal pouvait le prendre pour un ordre. « Madame restera, puisqu'elle est ici, » répondit-il, « je prends tout sur moi. » Cependant la cour avançait. Le roi, prévenu, sentit qu'il était trop tard pour éloigner de sa vue une infortunée qui peut-être causerait du scandale par sa résistance. Il continua donc à avancer, et quand il fut en face de madame de Lavallette, elle tomba à ses pieds en lui présentant son mémoire. Le prince s'inclina vers elle, prit les papiers en lui disant : « Madame, je ne puis faire autre chose que mon devoir ; » et il passa outre. Ma femme tenait un second mémoire pour madame la duchesse d'Angoulême. Le duc de Raguse, la voyant hésiter, la pressa de courir après la princesse pour le lui remettre. Elle s'avançait, lorsque M. d'Agoult, chevalier d'honneur, se retournant et lui opposant ses deux bras étendus et ses mains ouvertes, la força de s'arrêter.

Cette phrase du roi ne ressemblait pas à celle qu'il avait prononcée un mois auparavant dans son cabinet, quand madame de Lavallette s'y présenta. Il parlait de son devoir maintenant, quand on lui parlait de clémence. Ce mot était effrayant. Émilie parut d'abord n'en pas sentir toute la gravité, mais il était décisif pour moi, et je m'appliquai bien vite à prendre des précautions pour que ma femme et mon enfant pussent être trompées et éloignées pendant deux jours : mais cela n'était pas facile avec la mère. Son courage croissait avec le danger, et elle imagina de faire une nouvelle tentative auprès de madame la duchesse d'Angoulême. Cette princesse habitait le rez-de-chaussée des Tuileries où avait logé le roi de Rome. Madame de Lavallette

quitta ses vêtements noirs sous lesquels elle avait paru la veille au château, descendit de sa chaise à porteurs dans une rue voisine, et se présenta à la porte de la princesse à l'heure où on avait coutume d'entrer. La pâleur de son visage, ses yeux gonflés, sa démarche pénible la firent remarquer et bientôt reconnaître par les valets. A l'instant la porte fut fermée, et l'ordre donné hautement de ne laisser entrer personne. Refusée à cette porte, elle se hâta d'en aller chercher une autre sous le grand vestibule ; mais un valet de pied courut devant elle pour avertir, et elle fut également repoussée. Épuisée de fatigue, elle s'assit sur les marches de pierre de la cour, et y resta pendant une heure, se faisant encore l'illusion qu'on la laisserait entrer. Elle attirait les regards des passants et surtout des gens qui montaient au château ; mais personne n'osait lui donner un signe de compassion. Enfin elle se décida à s'éloigner du palais et à retourner dans mon cachot, où elle arriva exténuée et le cœur brisé par la douleur.

25. — Audacieux projet de Mme de Lavallette

Cependant je sentais que mes heures étaient comptées ; il ne m'en restait plus que quarante-huit, car on n'accorde que trois jours aux condamnés pour se pourvoir en grâce. Le garde des sceaux ne voulait présenter sa supplique que le second jour. Le roi avait déjà imposé silence au duc de Richelieu à cet égard. Tous mes amis étaient dans la consternation. Les geôliers eux-mêmes ne m'approchaient plus. Eberle, celui d'entre eux qui était attaché à mon service, ne m'adressait plus la parole ; il tournait dans ma chambre, sans but, ne sachant plus ce qu'il faisait. Nous étions au mardi soir :

« C'est ordinairement le vendredi qu'on exécute les condamnés ? lui dis-je.

— Quelquefois le jeudi, répondit-il avec un soupir étouffé.

— L'exécution a lieu ordinairement à quatre heures ?

— Quelquefois le matin ; et il sortit en oubliant de fermer la porte. Une geôlière de la prison des femmes passait en ce moment ; me voyant seul, elle entre précipitamment, se jette sur ma croix de la Légion d'Honneur déposée là, la baise avec transport et se sauve en pleurant. Cette action d'une femme que je n'avais jamais vue que de loin, et à laquelle je n'avais jamais parlé, m'apprit enfin ma destinée.

Ma femme vint à six heures chez moi ; elle était accompagnée de sa parente, mademoiselle Dubourg. Quand nous fûmes seuls, elle me dit : « Il paraît trop certain que nous n'avons plus rien à espérer. Il faut donc, mon ami, prendre un parti, et voici celui que je vous propose. A huit heures vous sortirez couvert de ma robe, et accompagné de ma cousine. Vous monterez dans ma chaise à porteurs, qui vous conduira rue des Saints-Pères, où M. Baudus se trouvera avec un cabriolet et vous conduira dans une retraite qu'il vous a ménagée. Là, vous attendrez sans danger qu'on puisse vous faire sortir de France. »

Je l'écoutais et la regardais en silence. Son air était calme, et le ton de sa voix assuré ; elle paraissait tellement convaincue du succès que j'hésitais à lui répondre. Cependant cette entreprise me paraissait folle ; il fallait bien le lui dire ; mais au premier mot : « Point d'objections ; je meurs si vous mourez. Ainsi ne repoussez pas mon projet. Ma conviction est profonde : je sens que Dieu me soutient ! » En vain je cherchai à lui représenter les nombreux geôliers qui l'entouraient chaque soir quand elle me quittait,

le concierge qui lui donnait la main jusqu'à la chaise à porteurs, l'impossibilité d'être déguisé pour pouvoir lui donner le change, enfin ma répugnance invincible à l'abandonner aux mains des geôliers : « Qu'arrivera-t-il quand ils découvriront que je suis parti ? Ces brutaux, dans leur fureur, ne s'oublieront-ils pas jusqu'à vous maltraiter ? » J'allais continuer ; mais je m'aperçus bientôt, à la pâleur de son visage et aux mouvements d'impatience qui commençaient à l'agiter, qu'il fallait cesser toute objection. Je gardai le silence pendant quelques minutes. « Enfin, lui dis-je, je ferai ce que vous voudrez ; mais si vous voulez réussir, souffrez au moins une seule observation. Le cabriolet est placé trop loin ; à peine échappé, on s'apercevra de ma fuite, et indubitablement on me rencontrera dans cette chaise : car il faut près d'une heure pour aller à la rue des Saints-Pères ; je ne peux m'y sauver à pied sous votre costume. » Cette réflexion la frappa. « Changez, ajoutai-je, cette partie de votre plan ; la journée de demain doit m'appartenir encore, je vous jure que demain je ferai tout ce que vous voudrez. — Eh bien ! me dit-elle, vous avez raison, je ferai placer le cabriolet plus près d'ici. Donnez-moi votre parole de m'obéir, car il ne nous reste que cette ressource. » Je lui pris la main : « Je ferai tout ce que vous voudrez et comme vous le voudrez. » Cette promesse la calma, et nous nous séparâmes.

26. — Examen du plan d'évasion. — Difficultés inouïes. — Dernière tentative auprès du ministre.

Plus je réfléchissais à son projet, plus il me paraissait impraticable : elle est plus grande que moi ; tous les geôliers

étaient habitués à me voir ; sa taille était souple et élancée ; il est vrai que le chagrin m'avait singulièrement maigri ; mais enfin la différence devait sauter aux yeux. D'un autre côté, j'étais bien décidé à mourir ! Toute cette toilette du bourreau, cette marche si lente sur une charrette, de la Conciergerie à la Grève, me donnaient, il est vrai, de l'émotion : mais enfin le cœur restait ferme. Et voilà qu'il me faut détourner les yeux de la mort pour me jeter dans tous les détails d'un projet de fuite impossible à réaliser, et qui me semblait extravagant. Le burlesque allait se mêler à la tragédie ; car je serais repris sous des habits de femme, et peut-être auraient-ils la barbarie de me produire aux yeux du public sous ce ridicule travestissement. Mais, d'un autre côté, comment refuser cela à mon épouse ! Elle paraissait si heureuse de son projet, si assurée de son succès ! Ne pas lui tenir parole serait la tuer.

Le lendemain, tandis que je me tourmentais encore de ces tristes pensées, elle arriva ; j'appris d'elle que, en me quittant la veille au soir, elle avait fait prendre à ses porteurs le chemin de la rue du Bac, et qu'elle avait quitté sa chaise à quelques pas de l'hôtel des Affaires étrangères. M. Baudus lui avait conseillé de faire une dernière tentative auprès du ministre ; mais, pour arriver à lui, il fallait employer la ruse. Elle demanda au suisse l'appartement de M. Bresson, trésorier du ministère ; et comme il demeurait dans la première cour, elle s'arrêta quelques minutes sur les premières marches de l'escalier ; elle se glissa ensuite dans la seconde cour, et parvint jusqu'à l'antichambre du ministre. « Son Excellence est sortie, lui dit-on. — J'attendrai. »

Le valet de chambre auquel elle s'adressait la reconnut et courut se plaindre au suisse auquel elle avait été consignée

dès le matin ; car sa présence à la porte de madame la duchesse d'Angoulême avait donné l'éveil partout. Le suisse arriva tout troublé, et parmi beaucoup de reproches, il lui dit :

« Vous m'exposez à perdre ma place. — Je vous ai fait illusion : vous n'êtes donc pas en faute. Je veux voir le ministre. S'il est sorti, je l'attendrai ; s'il est chez lui, je passerai la nuit dans cette salle ; on ne m'en fera sortir que par la violence. Allez le dire à votre maître. »

Que pouvait faire le ministre ? Il la fit entrer. Madame de Lavallette lui fit un exposé clair et rapide du procès, lui exprima avec force toute l'injustice de ma condamnation, et elle finit par implorer son appui auprès du roi. Le duc de Richelieu l'écoutait les yeux baissés, et il paraissait touché ; mais enfin il lui avoua que le roi lui avait ordonné de ne plus prononcer un mot sur cette affaire.

« Alors, Monsieur, sauvez-le vous-même.

— Madame, ce serait un crime.

— Ne pourriez-vous du moins lui présenter un nouveau mémoire en mon nom ? »

Le duc, saisissant avec empressement cette idée, lui répondit : « Je le veux bien. Envoyez-le-moi demain à huit heures, et je vous donne ma parole qu'il sera remis sans délai à Sa Majesté.

— Je suis allée, me dit ensuite Emilie, chez l'avocat pour ce mémoire. M. de Richelieu l'a reçu ce matin, il doit être maintenant dans les mains du roi. Cependant mon projet s'exécutera ce soir ; il ne serait plus temps demain, sans doute, puisque nous n'avons reçu aucune nouvelle du château. Je viendrai dîner avec vous. Conservez votre fermeté, nous en aurons besoin. Pour moi, je me sens du courage pour vingt-quatre heures ; pas pour un moment de plus, ajouta-

elle en soupirant, et je suis d'ailleurs exténuée de fatigue. »

Elle avait raison de compter les heures. A peine était-elle sortie que le concierge entra, et me dit :

« Un des rédacteurs de *la Quotidienne* est venu me demander s'il était vrai que vous aviez fait venir quatre confesseurs, et s'il peut l'imprimer dans son journal.

— Quatre, c'est beaucoup ; et qu'avez-vous répondu ?

— La vérité. C'est que je n'en ai pas encore fait entrer un seul. » (Je vis bien que c'était un avertissement détourné).

— Il faut encore attendre un peu, repris-je ; tantôt je vous donnerai l'adresse d'un ecclésiastique ; toute la journée est encore à moi. »

Il ne me répondit rien, et se retira en hochant la tête. Scènes déchirantes !

Bientôt après arriva M. de Carvoisin ; en entrant, il se jeta dans mes bras, et se mit à pleurer. Je le fis asseoir, je cherchai à le calmer ; ma tranquillité le remit un peu. « Le curé de Saint-Sulpice sort de chez moi, me dit-il; il ne vous refusera pas ses secours spirituels, si vous l'exigez, puisque vous êtes son paroissien ; mais je vous demande grâce pour lui. Il a assisté le maréchal Ney à ses derniers moments, et il m'a avoué que cette scène lui a fait tant de mal qu'il ne se sentait pas la force d'en éprouver une seconde. Cependant il est prêt à venir si vous insistez.

— Remerciez-le, mon ami ; j'ai un autre ecclésiastique en vue ; je le ferai venir ce soir. »

L'excellent homme voulait entrer dans quelques détails, mais n'en avait plus la force. Ma fille entra dans ce moment, accompagnée de la vieille tourière de l'Abbaye-aux-Bois. Joséphine pleurait en silence, la religieuse se lamentait : « Qu'ai-je fait à Dieu, pour être témoin de ces horreurs ? »

Et ses soupirs, ses sanglots, et ses invocations sans fin commençaient à m'agacer. Je sentais que j'allais me fâcher comme une vieille femme, si je ne mettais pas promptement fin à cette scène. Je pris donc M. de Carvoisin à part :

« Embrassez-moi, lui dis-je, et retirez-vous sans bruit : votre douleur me fait mal. Adieu, ne m'oubliez pas. » Et je le conduisis doucement jusqu'à la porte.

J'aurais voulu garder ma fille plus longtemps, mais sa vue me déchirait le cœur. Je la pris sur mes genoux, sa tête s'abandonnait sur ma poitrine ; je voulais lui parler, mais les mots s'arrêtaient au passage, et il me fut impossible de prononcer quelques paroles de consolation. Enfin je la déposai sur une chaise, et je me mis à parcourir la chambre, cherchant en vain à respirer. Il fallut donc prendre encore mon parti avec elle. « Retourne au couvent, lui dis-je ; je te verrai demain, je te le promets ; mes affaires vont mieux qu'on ne croit. N'en dis rien à personne, mais sois sûre que je te verrai demain. » A peine fut-elle partie, que toute ma fermeté m'abandonna. Je fondis en larmes au dernier regard de mon enfant, et j'eus bien de la peine à reprendre courage ; mais enfin j'y parvins.

27. — Préparatifs de l'évasion. — Curieux détails.

A cinq heures, Emilie arriva accompagnée de Joséphine, que je revis avec autant de surprise que de joie. « Je crois, me dit-elle, qu'il vaut mieux prendre notre enfant pour nous accompagner. Je lui ferai faire plus docilement ce que j'ai en tête. » Elle s'était couverte d'une robe de mérinos richement doublée en fourrures. Elle avait dans

son sac une jupe de taffetas noir. « Il n'en faut pas davantage, me dit-elle, pour vous déguiser parfaitement. » Alors elle envoya sa fille près de la fenêtre, et me dit à voix basse : « A sept heures sonnant, vous serez habillé : tout est bien préparé. Vous sortirez en donnant le bras à Joséphine ; vous aurez soin de marcher bien lentement, et en traversant la grande pièce du greffe, vous mettrez mes gants, et vous vous couvrirez le visage de mon mouchoir. J'avais pensé à prendre un voile, mais malheureusement je n'ai pas pris l'habitude d'en porter en venant ici : il n'y faut donc pas songer. Ayez bien soin, en passant sous les portes, qui sont si basses, de ne point accrocher les plumes du chapeau : car tout serait perdu. Je trouve toujours les geôliers dans le greffe, et le concierge a l'habitude de me donner la main jusqu'à la chaise à porteurs, qui est toujours placée près de la porte de sortie ; mais aujourd'hui elle sera dans la cour, au haut du grand escalier. Là vous serez rencontré peu de temps après par M. Baudus, qui vous conduira jusqu'au cabriolet, et vous indiquera votre cachette. Alors, à la grâce de Dieu, mon ami !.... Faites bien ce que je vous dis. Restez calme. Donnez-moi votre main, je veux vous tâter le pouls. Bien, dit-elle. Prenez la mienne maintenant : sentez-vous la plus légère émotion ? » Je me convainquis qu'elle avait une forte fièvre. « Surtout, ajouta-t-elle, point d'attendrissement : nous serions perdus. »

Je lui donnai cependant mon anneau de mariage, sous le prétexte que, si j'étais arrêté dans ma course à la frontière, il ne fallait rien conserver qui pût me faire reconnaître. Elle fit ensuite approcher sa fille.

« Écoutez bien, mon enfant, ce que je vais vous expliquer,

lui dit-elle gravement, car vous allez me le répéter. Je sortirai aujourd'hui à sept heures, au lieu de huit ; vous passerez derrière moi, car vous savez que les portes sont étroites ; mais quand nous entrerons dans la grande pièce du greffe, ayez soin de vous mettre à ma gauche : le concierge a l'habitude de me donner le bras de ce côté, et il me dégoûte. Quand nous serons sorties de la grille pour monter l'escalier du dehors, placez-vous alors à ma droite, pour que ces vilains gendarmes du corps de garde ne viennent pas me regarder sous le nez, comme ils le font toujours. Avez-vous bien compris ? »

L'enfant répéta avec une grande fidélité. A peine avait-elle fini que Sainte-Rose nous arriva. Il s'était fait introduire, sous prétexte de reconduire madame Lavallette, et son motif était de m'embrasser encore, car il n'était pas dans la confidence. Sa présence allait nous gêner beaucoup ; je le pris donc à part.

« Allez-vous-en maintenant, mon ami, lui dis-je : Émilie ne se doute pas encore de son malheur, il faut le lui laisser ignorer. Venez à huit heures ; mais n'entrez pas, si vous ne voyez pas la chaise à porteurs. Allez la voir chez elle, car elle sera rentrée. » Je l'embrassai et je le mis dehors. Mais bientôt autre visite : c'était le colonel Briqueville, que ses blessures avaient retenu près de deux mois chez lui. Il ne comptait pas trouver ma femme, et il s'aperçut promptement que sa présence pouvait devenir embarrassante ; quoiqu'il ne connût pas encore toute l'horreur de ma position, son émotion était si profonde que je craignis qu'elle ne nous gagnât.

« Sortez, lui dis-je tout bas : c'est la dernière fois que je la vois. Un instant de faiblesse la tuerait. »

Enfin nous restâmes seuls. Je regardais Émilie : je pensais à tous les obstacles qui allaient s'offrir, à tous les malheurs qui allaient nous accabler, et une fatale idée vint me traverser la tête.

« Si vous alliez trouver le concierge, lui dis-je, et que vous lui proposassiez cent mille francs pour fermer les yeux quand je vais passer, peut-être y consentirait-il ; et alors nous serions tous sauvés. »

Elle me regarda un instant en silence. « Eh bien ! j'y vais, » dit-elle.

Elle sortit effectivement, et rentra quelques minutes après. Cependant je me repentais déjà de cette démarche ; j'en voyais toute l'inutilité, toute l'imprudence. Mais en rentrant elle me dit tranquillement : « C'est inutile, le peu de mots que j'ai tirés du concierge ont suffi pour me convaincre qu'il est incorruptible : ne changeons rien à notre plan. »

28. — Le dîner. — Les recommandations. — Le mystérieux départ.

Enfin on servit le dîner. Au moment de nous mettre à table, une vieille bonne, appelée madame Dutoit, qui avait accompagné Joséphine, entra mourante dans ma chambre. Madame de Lavallette l'avait laissée au greffe, dans l'intention de me faire suivre par elle quand je sortirais. Mais l'extrême chaleur du poêle et l'émotion l'avaient rendue si souffrante, et elle avait tant insisté pour me voir encore une fois, que le geôlier la fit entrer sans la permission du concierge. Loin de nous être utile, cette pauvre femme nous embarrassait. Sa tête pouvait s'égarer à la vue du déguisement : mais, que faire ? Maintenant il fallait la contenir, et elle allait commencer ses gémissements quand Émilie

lui dit d'une voix ferme: « Point d'enfantillage. Restez à table, ne mangez pas, ne dites pas un mot, et respirez ce flacon d'odeur. Dans moins d'une heure vous serez à l'air libre. »

Ce repas, qui devait être le dernier de ma vie, était effrayant. Les morceaux s'arrêtaient à la gorge, nous n'échangions pas une parole; et il fallait ainsi passer près d'une heure. Six heures trois quarts sonnèrent enfin.

« Il ne me faut que cinq minutes, dit ma femme, mais je veux parler à Bonneville. » Elle tira la sonnette, le valet de chambre entra; elle le prit à part, lui dit quelques mots à l'oreille, et ajouta tout haut:

« Ayez soin que les porteurs soient prêts. Je vais sortir ». Puis, se tournant vers moi: « Allons, me dit-elle, il faut vous habiller. » J'avais fait placer dans ma chambre un paravent pour me faire un cabinet de garde-robe. Nous passâmes derrière. Tout en faisant ma toilette avec une adresse et une prestesse charmante, elle me disait: « N'oubliez pas de bien baisser la tête au passage des portes. Marchez lentement dans le greffe, comme une personne épuisée par la souffrance. »

En moins de trois minutes, la toilette était complète. Nous rentrâmes dans la chambre, et Émilie dit à sa fille: « Comment trouvez-vous votre père? »

Un sourire de surprise et d'incréduîité échappa à la pauvre petite.

« Sérieusement, ma fille, comment le trouvez-vous? »

Alors je me tournai et je fis quelques pas.

« Mais pas mal, » dit-elle, et sa tête retomba de tristesse sur sa poitrine. Nous avançâmes donc tous en silence vers la porte.

« Le concierge, dis-je à Emilie, vient tous les soirs après votre départ. Ayez soin de vous tenir derrière le paravent et de faire un peu de bruit en remuant quelque meuble. Il me croira derrière, et sortira pendant quelques minutes, qui me sont indispensables pour m'éloigner. »

Elle me comprit, et je tirai le cordon de la sonnette. « Adieu ! » me dit-elle en levant les yeux vers le ciel avec une muette prière.

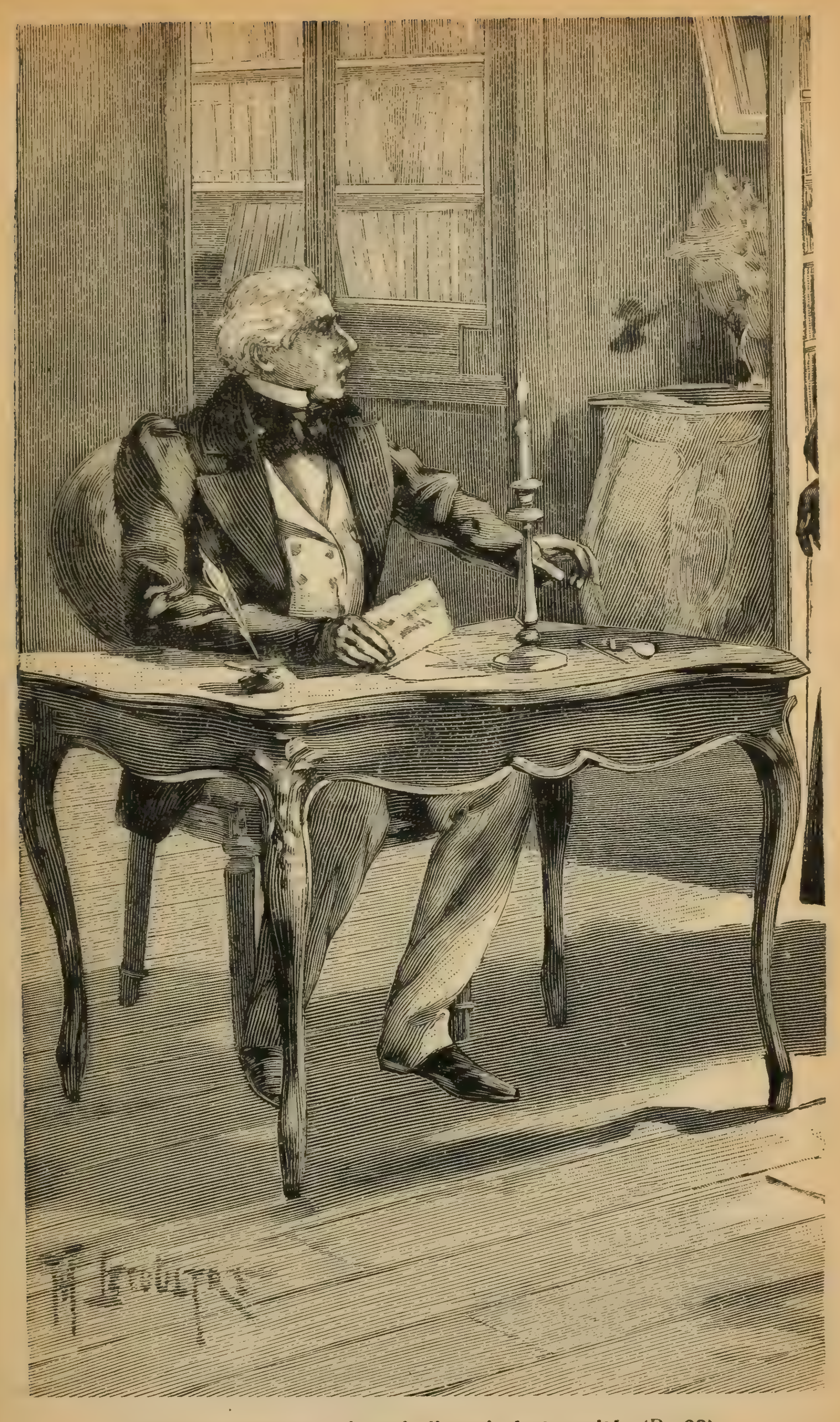
Je pressai son bras de ma main tremblante ; nous échangeâmes un regard ; nous embrasser, c'était nous perdre. Le geôlier se fit entendre. Emilie s'avança rapidement derrière le paravent.

La porte s'ouvrit. Je passai le premier, ma fille ensuite ; madame Dutoit fermait la marche. Après avoir traversé le corridor, j'arrivai à la porte du greffe. Il fallait lever le pied et en même temps baisser la tête, pour que les plumes du chapeau ne rencontrassent pas le haut de la porte. J'y réussis, mais en me relevant je me trouvai dans cette grande pièce en face de cinq geôliers assis, appuyés, debout, le long de mon passage. Je tenais mon mouchoir sur mes yeux, et j'attendais que ma fille se plaçât à ma gauche.

L'enfant, troublée, prit mon bras droit, et le concierge, descendant l'escalier de sa chambre, qui était à gauche, vint à moi sans obstacle, et plaçant sa main sur mon bras, me dit : « Vous vous retirez de bonne heure, madame la comtesse. »

Il paraissait fort ému, et pensait sans doute qu'elle venait de faire un éternel adieu à son mari.

On a dit qu'en ce moment ma fille et moi nous poussions des cris. C'est absurde : nous osions à peine soupirer.



C'était un homme qui avait l'esprit fort exalté. (P. 63).

29. — Périls de tous les instants. — Protection providentielle. — En cabriolet.

Enfin, j'arrivai au bout de la pièce. Jour et nuit se tient là un geôlier assis dans un grand fauteuil, dans un espace assez étroit pour avoir ses deux mains placées sur les clefs des deux portes, l'une en grilles de fer, et l'autre qui est externe, et qu'on appelle le premier guichet. Ce geôlier me regardait, et n'ouvrait pas. Je passai ma main droite entre les barreaux pour l'avertir. Il tourna enfin ses deux clefs, et nous sortîmes. Une fois dehors, ma fille ne se trompa pas et me prit le bras droit. Il y a douze marches à monter pour arriver sur la cour, mais au bas de cet escalier est placé le corps de garde des gendarmes. Une vingtaine de soldats, l'officier en tête, s'étaient placés à trois pas de moi, pour voir passer madame de Lavallette. Enfin j'atteignis lentement la dernière marche, et j'entrai dans la chaise à porteurs, qui était à deux ou trois pas. Mais quelle déconvenue ! Point de porteurs, point de domestiques ; ma fille et la vieille étaient debout à côté de la chaise, la sentinelle à six pas, immobile et tournée vers moi. A mon extrême étonnement se mêla un commencement d'agitation violente ; mes regards étaient fixés sur le fusil de la sentinelle comme ceux du serpent sur sa proie. Je sentais, pour ainsi dire, ce fusil dans mes mains fermées. Au premier mouvement, au premier bruit, je rêvais de m'élancer sur cette arme ; je me sentais la force de dix hommes. Cette situation terrible dura environ deux minutes, mais elle avait pour moi la longueur d'une nuit. Enfin, j'entendis la voix de Bonneville, qui me dit tout bas :

« Un des porteurs m'a manqué, mais j'en ai trouvé un autre. » Et alors je me sentis soulevé. Ce porteur se plaça.

La chaise traversa la grande cour, et tourna à droite en sortant. Nous allâmes ainsi jusque sur le quai des Orfèvres, en face de la petite rue de Harlay. Alors la chaise s'arrêta, la porte s'ouvrit, et mon ami Baudus, me présentant le bras, me dit tout haut : « Vous savez, madame, que vous avez une visite à faire au président. » Je sortis donc, et il me montra du doigt un cabriolet qui était à quelques pas dans cette petite rue obscure. Je m'élançai dans cette voiture, et le cocher me dit : « Donnez mon fouet. » Je le cherchais en vain ; il était tombé. « Qu'importe ? » dit mon compagnon. Un mouvement des rênes fit partir le cheval au trot. En passant je vis Joséphine sur le quai, les mains jointes, et qui priait Dieu de toute son âme. Nous traversâmes le pont Saint-Michel, la rue de la Harpe, et bientôt nous atteignîmes la rue de Vaugirard, derrière l'Odéon. Là seulement je commençai à respirer. En regardant le cocher du cabriolet, quel fut mon étonnement de reconnaître le comte de Chassenon, que je ne m'attendais guère à trouver là !

« Quoi ! c'est vous ? lui dis-je.

— Oui, et vous avez derrière vous quatre pistolets doubles bien chargés ; j'espère que vous en ferez usage.

— Non, en vérité, ne recourons pas aux moyens violents.

— Eh bien, malheur à qui se présentera pour vous arrêter ! »

Nous allâmes jusque sur le boulevard neuf, au coin de la rue Plumet. Là nous nous arrêtâmes. Je plaçai mon mouchoir blanc sur le tablier du cabriolet : c'était le signal convenu avec M. Baudus. En chemin, je m'étais débarrassé de tout l'attirail féminin dont j'étais affublé, et je me couvris d'un carrick de jockey avec le chapeau rond galonné. M. Baudus arriva bientôt. Je pris congé de M. de Chassenon, et je suivis modestement mon nouveau maître.

30. — Difficultés de la marche. — L'asile hospitalier. — Nouveaux mystères.

Il était huit heures du soir; la pluie tombait à torrents, la nuit était profonde, et la solitude complète dans cette partie du faubourg Saint-Germain. Je marchais avec peine; M. Baudus avançait rapidement, et ce n'était qu'avec effort que je pouvais conserver ma distance. Bientôt je perdis un de mes souliers; il fallait marcher cependant. Nous rencontrâmes des gendarmes qui couraient au galop, et qui ne se doutaient guère que j'étais là, car probablement c'était à moi qu'ils en voulaient. Enfin, après plus d'une heure de marche, harassé de fatigue, un pied chaussé, l'autre nu, je vis M. Baudus s'arrêter un instant rue de Grenelle, près de la rue du Bac.

« Je vais entrer, me dit-il, dans un hôtel; pendant que je parlerai au suisse, avancez dans la cour. Vous trouverez un escalier à gauche : montez-le jusqu'au dernier étage. Avancez dans un corridor obscur que vous trouverez à droite. Au fond est une pile de bois, tenez-vous là, et attendez. »

Nous fîmes alors quelques pas dans la rue du Bac, et une sorte de vertige me prit quand je le vis frapper à la porte du ministère des affaires étrangères, occupé alors par le duc de Richelieu. M. Baudus entra le premier, et pendant qu'il parlait au suisse, qui avait la tête hors de sa loge, je passai rapidement.

« Où va cet homme? s'écria-t-il.

— C'est mon domestique. »

Je gagnai l'escalier jusqu'au troisième étage, et j'arrivai à l'endroit qui m'avait été indiqué. A peine y étais-je que je me sentis prendre doucement par le bras; on me poussa dans une chambre, et la porte fut fermée sur moi. J'avançai

vers un poêle allumé, et qui jetait une lueur fort incertaine. En plaçant mes mains sur le poêle pour me chauffer, je trouvai un flambeau et un paquet d'allumettes. Je compris que je pouvais éclairer la chambre. A l'aide d'une bougie, j'examinai mon nouveau domicile. C'était une chambre de médiocre grandeur, à mansarde. Un lit fort propre, une commode, deux chaises et le petit poêle de faïence. Sur la commode était un papier sur lequel je trouvai écrit : » Point de bruit, n'ouvrez la fenêtre que la nuit, chaussez-vous de pantoufles de lisières, et attendez avec patience. » A côté de ce papier était une bouteille d'excellent vin de Bordeaux, plusieurs livres et un joli panier qui renfermait des éponges, des savons parfumés, de la pâte d'amande et tous les petits instruments d'une toilette soignée. Ces attentions délicates et l'écriture du billet m'indiquaient des hôtes qui joignaient aux plus généreux sentiments des mœurs élégantes et de bon goût. Mais pourquoi m'avait-on mené à l'hôtel des Affaires étrangères ? Je n'avais jamais vu le duc de Richelieu ; M. Baudus était, il est vrai, attaché à ce département, mais d'une manière fort indirecte. Je ne pouvais inspirer aucun intérêt au roi. D'ailleurs il eût été si simple d'accorder la grâce ! Si j'étais là par la volonté du ministre, pourquoi violer des devoirs sacrés, démentir la loyauté qu'il devait à son souverain, s'associer au parti de Bonaparte et à un criminel d'état condamné comme conspirateur ?

31. — Dévouement de la famille Bresson à l'évadé. — Incidents dramatiques.

Je me perdais dans ces réflexions, quand la porte s'ouvrit lentement, et je me trouvai dans les bras de M. Baudus.

Après les premiers transports d'une émotion bien douce, je commençais à lui adresser des questions qui me tourmentaient, quand il m'interrompit.

« Je vous comprends, mais calmez votre imagination; voici la vérité. Avant-hier madame de Lavallette me fit venir chez elle, et quand les domestiques furent éloignés et les portes bien fermées : « Je veux sauver mon mari, me dit-elle, puisque la grâce ne sera pas obtenue; mais je ne sais où il pourra trouver un asile. Mes parents, mes amis sont hors d'état de me servir; je m'adresse à vous avec confiance, procurez-lui le moyen de se cacher, il sera libre demain. » La sommation était brusque et me déconcerta. Vous savez que je vois peu de monde; vous cacher chez moi, dans un hôtel garni, où logent trente personnes, était chose impossible; je le dis à madame de Lavallette.

— Pensez-y tout de suite, répondit-elle, il faut que vous trouviez ce que je vous demande.

Enfin, après beaucoup d'hésitation : — Donnez-moi deux heures, lui dis-je; je suis lié de la plus tendre amitié avec une famille qui a connu le malheur, et dont les sentiments de courage et de dévouement sont admirables.

— Allez, allez vite, poursuivit-elle, peignez-leur ma position; c'est la vie qu'ils me donneront en cachant mon mari.

Je voulais obtenir quelques détails.

— Non, non, me dit-elle, je vous dirai tout au retour; mais courez chez vos amis. »

Je la quittai donc et je vins ici... Attendez, point d'impatience; vous êtes chez M. Bresson, chez M. Bresson, chef des fonds aux affaires étrangères (1). Laissez-moi continuer.

(1) Je n'avais vu que deux fois M. Bresson, mais je savais son histoire. Député à la Convention, il s'était prononcé avec une grande énergie contre

Madame Bresson, depuis la proscription de son mari, a fait vœu, dans l'effusion de sa reconnaissance pour ceux qui l'ont caché, de sauver un malheureux condamné pour délit politique si la Providence la favorisait assez pour que l'un d'eux s'adressât à elle. J'allai donc la trouver. « Votre désir est exaucé, me dit-elle avec enthousiasme ; mon mari est absent, mais je n'ai pas besoin de le consulter pour faire une bonne action, il partage mes sentiments. Je vais préparer une chambre où l'infortuné sera en sûreté ; courez en prévenir madame Lavallette. » — Je revins donc chez elle, et ce fut alors qu'elle me fit connaître son plan. Je l'écoutais en silence, ce n'était pas le moment de faire des objections. Elle s'exprimait avec une foi si vive, elle paraissait si sûre du succès, que je m'associai avec ardeur à tous les détails de l'entreprise ; mais il me fallait un cabriolet particulier ; avec la permission de madame de Lavallette, j'allai trouver M. de Chassenon, que je connaissais pour un homme dévoué et de résolution. Voilà comment vous êtes ici, par une espèce de miracle ; car je ne comprends pas encore comment vous avez pu réussir (1). Maintenant, vous sentez combien il est important pour nos généreux amis qu'on ne sache jamais que vous leur devez cet asile ; la famille entière serait perdue. M. Bresson a besoin de son emploi, il

le procès et le jugement de Louis XVI. Il vota contre la mort, et bientôt il fut proscrit et obligé de fuir : sa femme et lui trouvèrent un asile au fond des Vosges, chez de braves gens qui, malgré la mort inévitable suspendue sur leur tête, si on découvrait le couple infortuné, les cachèrent pendant près de deux ans avec une admirable fidélité. *(Note du comte de Lavallette)*.

(1) Cette réflexion mérite d'être remarquée : l'évasion du comte de Lavallette a véritablement un caractère providentiel, tant étaient nombreux et imminents les périls auxquels il a échappé. Pour ne parler que des domestiques de son hôte, une simple dénonciation de l'un d'entre eux aurait pu lui être payée un demi-million ! Et le secret a été religieusement gardé par chacun !

a une fille et des neveux à établir ; fonctionnaire, et logé dans une maison du roi, honoré de la confiance de son ministre, il ne se fait pas d'illusion sur ce qu'il y a d'irrégulier dans cette action ; mais, d'un autre côté, il est convaincu de votre innocence ; et que sont toutes ces considérations à mettre en balance avec la vie d'un homme ? Nous allons nous occuper de vous tirer d'ici et de vous faire passer la frontière, ce qui ne sera pas facile ; mais enfin le plus important est achevé, la Providence ne laissera pas son ouvrage imparfait. »

M. Baudus me quitta, et je restai seul pendant deux heures, osant à peine respirer ni faire un mouvement, et réfléchissant tristement sur la position de ma pauvre Emilie, demeurée dans mon cachot. Vers onze heures du soir la porte s'ouvrit encore, et je vis entrer une dame habillée avec élégance et le visage couvert d'un voile ; elle était accompagnée d'une jeune personne qui me parut âgée d'environ quatorze ans ; cette enfant, qui pleurait, se tenait timidement à côté de sa mère. A travers l'émotion profonde dont nous étions agités, je dis : Au nom de Dieu, levez ce voile, madame, que je connaisse enfin l'angélique personne à laquelle je dois mon salut, car c'est vous ?

— Nous ne nous connaissons pas, me dit-elle en se découvrant, mais je suis heureuse de m'associer à l'héroïque action de madame de Lavallette.

Effectivement, je n'avais jamais vu madame Bresson ; c'était alors une personne de quarante ans. Elle déposa sur le poêle une espèce de soupière.

« Voilà votre dîner, me dit-elle ; les deux services sont dans le même vase ; vous ferez mauvaise chère, mais nous sommes obligés de prendre sur nos rations pour vous

nourrir ; je ne veux confier notre secret à aucun de nos domestiques ; tous habitent ce corridor, et la chambre voisine est occupée par mon neveu Stanislas. Ainsi, pas de bruit le matin, faites votre lit et balayez votre chambre vous-même. Comme le lieu où vous êtes n'est jamais habité, le moindre bruit qu'on y entendrait pourrait nous perdre tous. »

32. — Impressions du comte. — Émoi extraordinaire dans la capitale. — Etranges découvertes.

Elle me quitta après une heure d'entretien. M. Bresson vint ensuite : son arrivée me procura un peu de gaîté. Je ne le connaissais pas plus que sa femme ; quinze ans auparavant, je l'avais vu une fois avant mon départ pour la Saxe, peut-être encore une fois au retour, et nos rapports d'affaires terminés, comme je n'étais pas resté dans la carrière diplomatique, nous ne nous étions plus rencontrés. M. Bresson était un homme d'une figure très agréable, d'un esprit délicat et distingué, et d'une énergie de caractère dont il avait donné souvent les marques les plus éclatantes. Ce n'était pas son attachement à l'empereur qui l'avait décidé à se jeter dans une situation si dangereuse pour me sauver ; car je doute qu'il ait beaucoup aimé ni sa personne, ni son gouvernement : c'était un sentiment profond d'humanité et une protestation pleine de courage contre les condamnations politiques, dont il avait été lui-même la victime.

« Je viens de courir les salons, me dit-il en riant, et surtout ceux de quelques hauts dignitaires. Vous ne pouvez vous faire une idée de la peur et de la consternation qui bouleversent tous les esprits ; aux Tuileries personne ne se couchera. Ils se persuadent que votre fuite est le résultat

d'un grand complot qui va éclater ; on vous voit à la tête de l'ancienne armée, marchant sur les Tuileries, et tout Paris prenant les armes : je ne serais pas étonné qu'on arrêtât le mouvement des troupes étrangères qui commencent à s'éloigner. On parle de fermer les barrières. Imaginez où cela peut aller ! Les laitières ne pourront entrer demain ; plus de lait pour les bonnes femmes ! et moi qui écoutais toutes ces lamentations, moi qui vous tiens sous ma clef !... »

Je passai ma première nuit à me promener dans la chambre et à respirer près de la fenêtre entr'ouverte. Je ne pouvais plonger mes regards dans la rue du Bac ; mais j'entendais parfaitement, et le fréquent passage des cavaliers me faisait tressaillir. Enfin, le matin, la fatigue l'emporta sur mes inquiétudes et je m'endormis. Deux heures après je fus réveillé par le bruit qu'on faisait autour de moi et, à mon grand étonnement, j'aperçus dans la chambre un petit homme qui arrangeait les meubles, balayait et frottait avec assez de précaution :

« Qui êtes-vous ? m'écriai-je.

— Le valet de chambre de monsieur.

— Mais il était convenu avec vos maîtres que personne n'entrerait chez moi.

— On a changé d'avis et, si vous voulez vous lever, vous passerez dans ma chambre pendant que je mettrai tout en ordre ici. »

Je me levai donc, et il me fit entrer dans une pièce en face. Quand il fut parti, je me mis à considérer cette chambre, beaucoup trop élégante pour celle d'un domestique. La cheminée était ornée d'une pendule et de vases de fleurs : Je m'avisai d'ouvrir une garde-robe : j'y vis des vêtements de femme. Que signifie tout ceci ? me dis-je ; cet homme

est donc marié, sa femme est donc instruite de mon aventure? Quoi! déjà un enfant et deux domestiques dans la confidence, et dans cet hôtel! tout cela est-il bien prudent? Ces réflexions me troublèrent à tel point que je tombai de mon haut dans un évanouissement profond. Le domestique revint une demi-heure après, et, me trouvant en cet état, me traîna jusqu'à mon lit, où il eut beaucoup de peine à me faire reprendre mes sens.

« Tâchez de vous maintenir, me dit-il, car, jusqu'à ce soir, monsieur ni madame ne pourront venir. Je reviendrai si je puis. Mais, au nom de Dieu, n'allez pas tomber malade; car comment vous faire visiter par un médecin? »

J'étais bien injuste dans mes soupçons sur les domestiques car André Joineau et sa femme que l'on appelait *Montet*, étaient d'une fidélité et d'un dévouement à toute épreuve.

Enfin, vers six heures du soir, j'étais encore sans lumière, lorsqu'une personne entra et vint s'informer tout bas de ma santé; je cherchai à la rassurer, et comme je lui renouvelais mes remerciements: « Je ne suis pas madame Bresson, me dit-elle, je suis sa femme de chambre. Madame viendra dans une heure ou deux: mais elle m'a dit que vous étiez souffrant et qu'elle voulait avoir de vos nouvelles. »

Encore un témoin de plus, me disais-je en gémissant. Dieu veuille que toutes ces confidences ne tournent pas à mal! mais je n'ai pas bon espoir.

Enfin madame Bresson vint elle-même. Je lui parlai des cris de la rue. « Ce n'est rien, répondit-elle, une vieille ordonnance de police renouvelée de 93, et qui fait rire tout le monde, car c'est une incroyable joie dans tout Paris. Madame de Lavallette est portée aux nues. Rien n'est piquant comme les propos des femmes du peuple et surtout de celles de la

halle. Aux spectacles, les plus légères allusions sont saisies avec fureur, et si l'autorité s'avisait de réprimer ces sentiments populaires qui cachent au reste beaucoup de haine, ses agents seraient assommés. Ainsi tenez-vous en repos sur ce point. Quant aux confidences multipliées autour de vous, nous avons, mon mari et moi, trouvé plus sûr de tout dire aux domestiques qui logent en face de vous ; malgré toutes vos précautions ils pourraient vous entendre, s'en effrayer, en causer avec leurs camarades ; il valait mieux leur lier la langue en les mettant dans le secret. Mariés et attachés à nous depuis vingt ans, ce sont des gens pleins d'honneur et qui exposeraient leur vie pour nous. »

33. — Ce qui se passait, dans l'intervalle, à la Conciergerie. — Fureur des geôliers. — Triste position de Mme de Lavallette.

Mes lecteurs sont sans doute impatients de savoir quel avait été le sort de ma femme après mon évasion de la Conciergerie. J'avais à peine franchi la porte extérieure lorsque le concierge entra dans ma chambre, et, comme je l'avais prévu, il se retira au bruit qu'il entendit derrière le paravent. Mais il revint environ cinq minutes après; ne trouvant encore personne, quoique le même bruit fût répété, il écarta la feuille du paravent. A la vue de ma femme, notre homme jette un grand cri et court vers la porte. Madame de Lavallette s'attache, se cramponne à son habit en lui disant :

« Laissez aller mon mari ; attendez un peu.

— Vous me perdez, madame, » s'écria-t-il en fureur.

Et se dégageant par un violent effort qui laissa une partie de son habit dans les mains de l'infortunée, il se mit à crier partout : « Le prisonnier est sauvé! » et il arriva déses-

péré et s'arrachant les cheveux chez le préfet de police. Tous les geôliers, tous les gendarmes s'élancèrent dans toutes les directions. Deux des premiers atteignirent la chaise à porteurs qui cheminait encore tranquillement sur le quai. En l'ouvrant, ils ne trouvèrent que ma fille et l'abandonnèrent. On mit bientôt de l'ordre dans les poursuites, et pendant toute la nuit on alla faire des visites minutieuses chez tous mes amis, toutes mes connaissances, et jusque chez les personnes qui n'avaient eu d'autres rapports avec moi que ceux qu'avait fait naître entre nous mon ancienne position. Les barrières furent fermées le lendemain, et la joie de tout Paris de voir la police au désespoir fut inexprimable. Madame de Lavallette, un peu rassurée après une demi-heure, commençait à surmonter son agitation, et aurait joui de son bonheur, si les brutaux de geôliers, qui avaient laissé sa porte ouverte, ne s'étaient pas abandonnés contre elle à mille imprécations, et ne lui avaient assuré qu'il était impossible que je ne fusse pas promptement repris.

L'arrivée du procureur général Bellart mit fin à leurs insultes. Il verbalisa, et adressa à madame de Lavallette des reproches qui n'étaient que ridicules. Par son ordre elle fut traitée avec une sévérité qui, dans l'état de santé où elle était, fut la principale cause de la cruelle maladie qui l'a tourmentée pendant plus de douze années. On lui fit occuper la chambre du maréchal Ney. Il n'y avait pas de cheminée, mais un poêle dont la chaleur la faisait souffrir jour et nuit. La vue donnait sur la cour des femmes. Les cris bruyants de ces malheureuses duraient toute la journée, et leur langage obscène et grossier était un supplice pour une jeune femme si bien élevée. Le plus rigoureux secret lui fut imposé ; on ne permit pas à sa femme de chambre de venir près d'elle

c'était une geôlière qui la servait. Aucune lettre d'elle ne pouvait franchir les portes de la prison, pas une du dehors ne pouvait arriver jusqu'à elle. Assaillie sans cesse de mille terreurs, la nuit surtout, quand on relevait les sentinelles, elle s'imaginait que c'était son mari qu'on ramenait. Pendant plus de vingt-cinq jours elle ne put trouver un moment de sommeil. J'étais loin de la croire aussi malheureuse. On m'avait dit pour me calmer qu'elle était établie dans l'appartement de la femme du préfet de police, comblée d'égards et de soins, et que bientôt elle pourrait retourner chez elle.

Ma fille était rentrée au couvent dans un tel transport de joie, et agitée par une émotion si vive qu'elle ne put expliquer comment elle avait contribué à sauver son père. Mais quand, le lendemain, tout fut connu, la supérieure, qui venait d'obtenir que sa maison fût protégée par Madame la duchesse d'Angoulême, fut saisie de crainte ; ma fille reçut ordre de se taire : quelques-unes de ses compagnes s'éloignèrent d'elle comme si elle eût été atteinte de la peste. Le croira-t-on ? les parents de plusieurs pensionnaires déclarèrent à la supérieure qu'ils retireraient leurs enfants du couvent, si Joséphine Lavallette y restait. Ainsi, d'une action généreuse, qui devait plutôt exciter l'admiration de ces jeunes personnes, la peur, l'intérêt personnel, et peut-être de viles passions firent une espèce de crime et un titre de proscription. Six semaines après, quand madame de Lavallette fut libre, elle se hâta de retirer sa fille du couvent.

34. — Projets de fuite, formés et forcément abandonnés.

Je passai tranquillement les dix premiers jours dans ma retraite, comblé des plus touchants témoignages d'affection.

Mes aimables hôtes cherchaient à me tranquilliser; avec eux, point d'inquiétudes, point de danger : je pouvais rester, me disaient-ils, des mois entiers dans ma cachette, sans leur être un instant à charge; quant à moi, je ne le pensais pas ainsi. M. Baudus, qui venait me voir de temps en temps, ne pouvait dissimuler que la police avait conservé toute son activité. On était sûr que je n'avais traversé la frontière ni du côté de Strasbourg, ni du côté de Metz. Le général Excelmans, proscrit et réfugié à Bruxelles, aussitôt qu'il avait lu l'histoire de mon évasion, avait écrit à sa femme, en confidence, qu'il venait de souper avec moi : l'anecdote courut avec adresse, mais la police ne s'y laissa pas prendre. C'était dans Paris que se continuaient les recherches. Mes amis étaient surveillés avec une ardeur qu'inspirait à tous les agents de la police l'espoir d'une riche récompense.

Il fallait donc fuir; mais par quel moyen? On me proposait de me rendre en secret jusqu'aux environs d'un port de mer, où des smogleurs se chargeraient de me conduire en Angleterre. Je repoussai ce moyen qui me parut extravagant. Il ne plaisait pas davantage à Baudus. Peu de jours après il vint me confier qu'un général russe voulait bien se charger de moi; mais, après quelques pourparlers, la peur d'être condamné à l'exil en Sibérie, si j'étais découvert, le fit reculer. Il fut question ensuite de me glisser dans un bataillon de Bavarois qui quittaient la France, en me confiant à l'officier qui le commandait et qui serait charmé sans doute de sauver le parent et l'ami du prince Eugène. Ce moyen me paraissait excellent. Je connaissais trop le roi de Bavière pour avoir à craindre que l'officier fût puni, et cet excellent prince, à qui j'en parlai quelques mois après, me dit avec émotion : « Je l'aurais attaché à ma personne, s'il avait pu

vous sauver. » Mais il fallut encore abandonner cette ressource. La police s'imagina que je pourrais en user, et cette troupe fut tellement surveillée, les officiers tellement circonvenus qu'il n'y eut plus moyen d'y penser.

35. — Un dernier plan arrêté. — L'Anglais Bruce.

Enfin, le dix-huitième jour de ma retraite, Baudus vint me trouver enivré de joie. « Nous allons réussir, me dit-il en m'embrassant : ce sont des Anglais qui s'offrent à vous sauver, et je crois qu'ils y parviendront. »

Voici ce qui s'était passé. La princesse de Vaudemont, inquiète de me savoir encore à Paris, quoiqu'elle ignorât chez qui, me cherchait des libérateurs. Elle confia son chagrin à madame de Saint-Aignan, née Caulaincourt, personne très spirituelle, dont la bonté était inépuisable et le courage sans bornes. Madame de Saint-Aignan proposa à la princesse de sonder un jeune Anglais, M. Bruce, que toutes les deux voyaient souvent. Bruce, enchanté de contribuer à sauver un infortuné, échappé de l'échafaud d'une manière si merveilleuse, accepta avec transport la proposition de ces dames et alla la confier au général Wilson.

Le général partagea l'enthousiasme de son jeune ami. Il avait échoué dans sa tentative pour sauver le maréchal Ney et espérait bien prendre sa revanche avec moi. Il en fit une expédition militaire; et comme Bruce ne faisait pas partie de l'armée, il fallait s'adjoindre un ou deux officiers, hommes indépendants, d'opinion libérale, et qui trouveraient un vrai plaisir à faire une bonne malice au gouvernement des Bourbons. La route de la Belgique, par Valenciennes, était



Emilie arriva, accompagnée de Joséphine. (P. 91).

affectée spécialement au service de l'armée anglaise : cette route fut donc choisie pour me faire échapper.

Le 9 janvier 1816, à huit heures du soir, je pris congé de mes hôtes ; nous étions tous profondément émus, surtout moi de les quitter avec si peu d'espérance de les revoir jamais. Je les ai revus cependant ; à l'heure où j'écris ceci, je me trouve sur la rive gauche de la Seine, à vingt minutes d'une délicieuse campagne qu'ils habitent toute l'année. Je les vois tous les jours, je les ai retrouvés heureux et indépendants. Je me plais à penser que ce bonheur si pur pourrait bien être en partie la récompense de leur noble et courageuse conduite envers moi.

Après les avoir embrassés, MM. Bresson et Baudus me conduisirent au coin de la rue de Grenelle, où je trouvai encore le cabriolet et le fidèle Chassenon. En allant à ma destination, nous traversâmes le Carrousel : je ne pus m'empêcher de sourire en passant le long des nombreuses sentinelles qui bordent la grille des Tuileries, et en voyant le château illuminé, rempli de gens furieux de ne pouvoir parvenir à mettre la main sur moi, tandis que j'étais à cinquante pas d'eux.

36. — Une nuit d'alarmes. — En route !

Arrivé au premier étage de la maison, je vis paraître devant moi un homme de haute taille et d'une figure distinguée. C'était le général Wilson. Il me présenta à deux personnes qui m'attendaient dans le salon ; je reconnus M. Bruce, que j'avais rencontré quelquefois l'hiver précédent chez madame la duchesse de Saint-Leu. M. Hutchinson, le maître de l'appartement, était capitaine dans les gardes anglaises. Il me fit un

accueil aimable ; nous nous assîmes autour d'un bol de punch ; la conversation roula sur les affaires publiques avec autant de calme et de liberté d'esprit que si nous eussions été à Londres ; ces messieurs paraissaient tranquilles sur le voyage du lendemain ; enfin, après une heure d'entretien, Bruce et le général Wilson se levèrent, et celui-ci, en me serrant la main, me dit :

« Soyez levé demain à six heures ; faites une toilette soignée ; il y a ici un habit de capitaine aux gardes dont vous vous couvrirez ; à huit heures précises, je vous attends à la porte.

— Moi, me dit Bruce, je vais passer trois jours à la campagne, car vous n'avez plus besoin de moi. Mes vœux vous accompagneront, et j'aurai de vos nouvelles par vos amis. »

Après leur départ, M. Hutchinson m'offrit son lit. Je n'avais nulle envie de dormir, et je m'étendis sur un canapé. Pendant que mon hôte était livré au sommeil le plus profond, je m'occupai doucement à chercher dans l'appartement un coin où je pusse me cacher, dans le cas où la police viendrait nous faire une visite ; mais il était peu meublé et composé seulement de deux pièces et d'un cabinet. Impossible d'échapper pendant un quart d'heure aux recherches les moins actives ; j'ouvris la fenêtre pour mesurer la distance au pavé, mais elle était trop élevée pour espérer de pouvoir me sauver après la chute.

Vers une heure du matin, je fus réveillé par un bruit violent et par un colloque fort animé qui venait de la porte cochère. En écoutant, je compris qu'il s'agissait d'entrer dans la maison ; je réveillai promptement mon compagnon de chambre. « Je crois que je suis découvert ; levez-vous, je vous en prie : on veut entrer dans la maison. » M. Hutchinson sortit tranquillement, et, après cinq minutes qui me parurent bien

longues, il rentra en me disant : « C'est une dispute de la portière avec un officier français qui loge au troisième étage. Elle se plaint qu'il rentre trop tard. Ainsi dormons tranquillement. »

Enfin, après avoir compté toutes les heures de la nuit, j'entendis sonner six heures ; je procédai promptement à ma toilette, et, à huit heures précises, je trouvai M. Wilson dans la rue, vêtu de son grand uniforme, dans un joli wiski sans capote. M. Hutchinson parut bientôt à cheval, et nous nous mîmes en route. Le temps était magnifique, toutes les boutiques ouvertes, tout le monde dans les rues, et, par un singulier hasard, on dressait à la Grève le poteau qui, suivant l'usage, sert à l'exécution en effigie des contumaces.

37. — Rencontres diverses. — Péripéties du voyage. La frontière franchie.

Nous entrâmes dans la rue de Clichy, qui conduit à la barrière de ce nom. Comme j'étais couvert de l'uniforme et du schako des gardes, les soldats anglais que nous rencontrions s'arrêtaient en faisant le salut militaire. Deux officiers qui se trouvèrent sur le chemin parurent fort étonnés de voir, avec le général Wilson, un de leurs camarades qu'ils ne connaissaient pas ; mais M. Hutchinson s'approcha d'eux, et les occupa pendant que nous arrivions à la barrière. A droite et à gauche, étaient deux corps de garde anglais et français. Les soldats prirent les armes. Heureusement ceux-ci étaient gardes nationaux, et il n'était pas vraisemblable qu'ils me reconnussent, puisqu'ils n'habitaient pas le même quartier que moi. Nous passâmes doucement, et, à quelques pas de là, je remerciai vivement Wilson,

comme si nous avions passé les barrières du royaume. Nous allâmes ainsi jusqu'au village de La Chapelle. Là il fallait changer de cheval pour gagner Compiègne. Ce cheval de relais était placé dans une grande auberge du village. En avançant vers la maison, nous aperçûmes quatre gendarmes qui occupaient le devant de la grande porte. Le général dirigea sa voiture vers eux ; ils s'écartèrent, et, pour que leur attention ne se portât pas sur nous, M. Hutchinson entra en conversation avec eux. Ses informations se portèrent surtout sur le nombre des écuries, la quantité de fourrage et les logements. Ils en conclurent que des troupes devaient arriver, et l'un d'eux engagea le capitaine anglais à l'accompagner chez le maire. « Pas à présent, je vais au-devant des équipages, et dans deux heures je serai de retour. » Le dialogue ne pouvait pas beaucoup s'étendre avec un Anglais qui savait si peu notre langue. Mais le changement de cheval se fit rapidement, et nous eûmes le plaisir, en sortant, d'échanger des politesses avec les gendarmes.

Enfin nous arrivâmes à Compiègne. A l'entrée du faubourg, était placé un sous-officier anglais qui, en voyant son général, fit demi-tour, et, marchant gravement à travers des petites rues, s'arrêta à la porte d'une maison fort écartée. Nous y trouvâmes un officier, qui nous reçut bien, et nous attendîmes la voiture du général, que M. Willis lui amenait de Paris. Cet officier avait pris des chevaux de poste pour le général Willis, beau-frère du général Wilson, lequel voyageait sous son nom. M. Willis arriva vers six heures, après avoir été suivi par des gendarmes pendant une assez longue distance. Il n'y avait pas un instant à perdre. La voiture allait rapidement. Nous éprouvâmes beaucoup

de retard à Condé pour traverser la ville, mais c'était pendant la nuit.

Enfin le lendemain, à sept heures du matin, nous arrivâmes à la porte de Valenciennes, dernière ville de France sur cette frontière. Je commençais à me rassurer, lorsque le maître de poste nous invita à porter nos passeports, pour les faire viser, chez le capitaine de gendarmerie. « Vous n'avez pas lu nos qualités, dit tranquillement le général ; que ce capitaine vienne, s'il veut nous voir. » Le maître de poste sentit l'inconvenance de sa proposition, prit nos passeports, et alla lui-même chercher le visa. Il tarda beaucoup à revenir, une horrible inquiétude me tourmentait. Allais-je périr au port ? Cet officier de gendarmerie ne pouvait-il pas venir vérifier les signatures lui-même et me faire arrêter ? Heureusement, le temps était très froid, il faisait à peine jour ; l'officier resta couché et signa. Nous sortîmes des portes. Sur le glacis, un maudit douanier voulut voir si nous étions en règle ; mais, sa curiosité satisfaite, nous ne nous arrêtâmes plus, nous volions sur cette belle route de Belgique. De temps en temps je regardais par la lucarne, pour examiner si on courait après nous. Mon impatience augmentait à chaque tour de roue. Le postillon nous avait montré à l'horizon une grande maison, qui était la douane belge. Les yeux fixés sur ce bâtiment, je m'en voyais toujours aussi éloigné. Il me paraissait que le postillon n'avançait pas ; j'avais honte de mon impatience, mais je ne pouvais la modérer. Enfin nous l'atteignîmes ; nous étions sur le territoire belge : j'étais sauvé. En pressant les mains du général dans les miennes, je lui exprimai, avec une profonde émotion, toute ma reconnaissance. Mais lui, gardant sa gravité, souriait seulement sans me répondre.

Après une demi-heure, il se tourna vers moi, et me dit d'un grand sérieux :

« Ah çà ! mon cher ami, expliquez-moi pourquoi vous ne vouliez pas être guillotiné. »

Je le regardais surpris, sans lui répondre.

— Oui, on a dit que vous aviez demandé, comme une faveur, d'être fusillé.

— Mais on conduit le condamné dans une charrette, les mains liées derrière le dos, et quand il est sur l'échafaud, on l'attache sur une planche qu'on abaisse, et on le glisse ainsi sous le couteau.

— Ah ! je comprends ; vous ne vouliez pas être *egorgé comme un veau.* »

38. — Echappé à tous les périls. — Wilson arrêté.

Nous arrivâmes à Mons vers trois heures après-midi, et nous descendîmes dans la meilleure auberge.

Je restai encore la nuit à Mons ; le lendemain je ne pus aller que jusqu'à Namur. Je voyageais sous le nom de colonel Lossack, chargé par le duc de Wellington d'une mission à Munich et à Vienne. J'avais acheté un mauvais cabriolet à Mons ; je n'avais point de domestique ; la saison était si rigoureuse et ma santé si faible, que je ne pouvais faire plus de vingt lieues par jour. L'inconvénient était grave de rester si longtemps sur les grandes routes.

J'arrivai cependant sans accident jusqu'à Worms. Je savais assez bien l'allemand pour me tirer d'affaire, et je courus aux journaux. Quelle fut ma consternation en lisant dans la *Gazette* que madame de Lavallette était restée à la Conciergerie, et que le général Wilson et ses deux amis avaient été arrêtés !

Le général avait emmené, dans notre course à Mons, un jeune domestique qui ne savait pas le français. A son retour, les espions qui me cherchaient remarquèrent, dans la cour de l'hôtel qu'il habitait, sa voiture couverte de boue. Ils questionnèrent la portière, qui leur raconta que le général arrivait d'un voyage qui n'avait duré que trois jours. La police se défiait de lui. Le petit domestique fut attiré par un de ces espions : on le pressa de questions, et il avoua que son maître était allé à Mons accompagné d'un officier aux gardes qui ne savait pas un mot d'anglais. Mon signalement donné par le jeune homme mit la police sur la voie ; mais il fallait des preuves. C'était ce domestique qui portait la correspondance du général à l'ambassade anglaise. On lui promit de l'argent s'il voulait d'abord apporter ses dépêches au préfet de police. Il n'y manqua pas. Celle qu'on ouvrit était adressée à lord Grey ; toute l'histoire de notre voyage y était racontée en détail. Muni de cette pièce, on arrêta les trois Anglais.

Cette lecture me mit au désespoir. Je pris la résolution d'aller en Russie demander à l'empereur Alexandre grâce pour ma femme et mes amis, et je courus à Manheim pour obtenir une lettre de la grande-duchesse de Bade, cousine-germaine de ma femme. Elle n'était pas dans cette ville, et ce que j'appris de mon hôte me fit sentir la nécessité de conserver le plus sévère incognito. Le grand-duc refusait tout passage aux proscrits qui venaient de France, moins par un sentiment de malveillance que par la crainte de se compromettre avec le gouvernement français. En quittant Manheim, j'écrivis cependant à la grande-duchesse, et je continuai ma route, en véritable étourdi, par le Wurtemberg ; car il s'en fallut de bien peu que je ne fusse arrêté à Stutt-

gard ; le roi qui y régnait alors n'aurait pas manqué de me faire faire connaissance avec ses cachots. Enfin je parvins à traverser Ulm, et je me trouvai en sûreté sur le territoire bavarois.

39. — En Bavière. — Repoussé de partout. — Bonté du roi.

Quand le roi de Bavière avait appris mon évasion de la Conciergerie, il avait dit au prince Eugène : « Pour celui-là, il peut venir chez moi, j'aurai soin de lui. »

J'arrivai donc à Munich, et j'écrivis un mot au baron d'Arnay, secrétaire du prince, pour qu'il me vînt trouver. Il arriva, mais après avoir fait passer mon billet au prince qui dînait chez le roi ce jour-là. La nouvelle fut donnée à Sa Majesté après dîner. On ne comptait plus sur moi, et on me croyait en Amérique. Mon arrivée surprit le roi, qui s'était ravisé et ne voulait pas non plus avoir de discussions fâcheuses avec la France. Après un moment de réflexion : « Il ne peut rester ici, dit-il, même sous un nom supposé. Ce chat de duc d'Alberg est à Munich et l'aura bientôt dépisté. Passez avec lui deux jours, et que le troisième il parte pour Fressing ; il y sera bien en sûreté. »

Cette petite ville est entourée de bois ; le froid était violent, c'était une perspective peu agréable, mais j'étais si heureux d'être en liberté que ma chambre me faisait peur, et j'en sortais dix fois par jour pour aller courir les bois, malgré la neige et la glace. Cette conduite étrange étonna les habitants, et un émigré français, établi à Munich, vint dans ma résidence, sut bientôt qui j'étais, et courut en donner la nouvelle dans la capitale. Il fallut donc quitter cet asile, et le roi eut la bonté

de m'envoyer à Starnberg, autre mauvais village situé à l'entrée du lac de ce nom. J'y étais mal, mais le printemps arrivait. Les forêts de ce côté sont superbes et d'une immense étendue ; les rives du lac sont bordées de maisons de campagne charmantes. Le prince Eugène me donnait rendez-vous deux fois par semaine chez un garde-chasse, à deux lieues de Munich. Il m'apportait des journaux, des livres, et m'apprenait des nouvelles. J'arrivai ainsi au mois de mai. Hélas ! il fallut encore quitter Starnberg ; on m'y avait reconnu, et le prince royal, qui avait connaissance de mon séjour dans ce coin reculé, fit des représentations au roi sur ma présence en Bavière, et sur les embarras qu'il allait s'attirer avec la France, si l'on apprenait à Paris qu'il me donnait asile. Le roi nia que je fusse dans ses États, mais en même temps il me fit donner l'ordre de reculer jusqu'au bout du lac. D'après le conseil du prince Eugène, j'allai me cacher chez le jardinier d'une maison de campagne, à quatre lieues plus loin : « Tu y seras mieux, me dit le prince ; d'ici à quinze jours, je vais m'établir dans le château du roi, qui n'est qu'à une lieue de ton nouvel asile. Nous pourrons nous voir tous les jours. » Il y arriva bientôt en effet avec toute sa famille ; je venais m'y établir le matin, et je ne retournais chez moi que le soir.

L'accueil aimable que je reçus de la princesse Auguste, les bontés dont je fus comblé par toutes les personnes qui l'entouraient, contribuèrent beaucoup à adoucir le chagrin qui m'accablait, et à rétablir ma santé affaiblie. Le prince me dit un jour : « Le roi a l'habitude de passer chaque année une journée ici. En lui demandant hier ses ordres pour le recevoir, il a accepté, mais à la condition que tu viendrais dîner avec lui. » J'y allai donc. Sa Majesté me reçut à bras ouverts : elle était accompagnée de quelques officiers de sa maison, et

entre autres du comte Charles de Reichberg, qui raconta qu'étant à Paris, lors de mon évasion de prison, il n'avait quitté la capitale que huit jours après. Quoique des gendarmes eussent assisté à son départ, et visité son passeport avec beaucoup de soin, il fut encore arrêté sur le boulevard, et forcé de descendre ainsi que ses deux compagnons de voyage pendant qu'on vérifiait les signalements, et qu'on s'assurait que je n'étais pas parmi eux. Le roi riait beaucoup et s'amusait de me voir là, en face de lui, après tant de dangers. Pendant cinq heures qu'il resta chez le prince, il ne cessa de me combler d'attentions délicates. Le soin qu'il apportait à me rappeler son ancien séjour à Paris, où j'avais eu l'honneur de lui faire souvent ma cour, les légers services que j'avais pu lui rendre comme directeur général des postes, et l'attachement dont m'avait honoré l'empereur, avait pour but de bien faire sentir aux personnes qui l'entouraient que j'étais sous sa protection spéciale et que mon malheur ajoutait encore à l'intérêt qu'il me témoignait. Au moment de son départ, il revint à moi, et me dit en me pressant la main : «Soyez tranquille dans mon pays, vivez au milieu de vos amis, et comptez sur mon attachement et ma protection. »

Il me fut bientôt permis de venir m'établir à Munich sous un nom supposé ; j'allais au spectacle tous les jours, et ensuite passer la soirée chez le prince, qui vivait en famille ; mais on le sut promptement à Paris. Le duc de Richelieu le trouva mauvais, et bientôt la demande formelle de mon expulsion fut envoyée à Munich. Le comte d'Erlon, qui habitait aux environs de la ville, fut enveloppé dans cette proscription, quoiqu'il n'y fût pas sous son nom. Le cabinet de Munich répondit à celui de Paris qu'on ne connaissait personne qui portât nos noms en Bavière ; mais en même

temps le roi nous fit proposer d'aller nous réfugier en Silésie, dans un des châteaux qu'il y possédait, comme duc des Deux-Ponts. Le parti était dangereux ; la protection du roi de Bavière pourrait-elle me suivre et me défendre dans un si grand éloignement et au milieu d'une province prussienne ? Ne serais-je pas obligé de fuir cet asile pour aller en Russie, où je sentais qu'on voulait me pousser ? Je répondis en sollicitant l'entrée d'une prison en Bavière. Heureusement que la correspondance diplomatique se ralentit peu à peu sur ce point : le comte d'Erlon resta à sa campagne, et j'en fus quitte pour aller me réfugier à Eichstadt, dans la principauté du prince Eugène, et ensuite à Augsbourg, chez sa sœur, madame la duchesse de Saint-Leu. Je passai près d'elle la dernière année de mon exil ; et les soins et les bontés dont elle me combla m'auraient peut-être fait oublier la France, si mes affections les plus chères ne m'en avaient pas rendu l'éloignement insupportable.

40. — Rentrée en France. — Etat moral de Mme de Lavallette. Derniers souvenirs.

Madame de Lavallette était sortie de prison après six semaines de mauvais traitements. Une mélancolie profonde et des terreurs continuelles lui inspirèrent du dégoût pour la société, et jetèrent dans son esprit un désordre assez grand pour qu'il fût caractérisé de maladie mentale. Ma fille n'avait alors que quinze ans, et sa mère s'empressa de chercher à l'établir, pour qu'elle trouvât protection lorsque sa maladie ne lui permettrait plus de s'occuper d'elle. Elle m'écrivait : « Il faut que je mette ma fille à l'abri de nos « malheurs ; je sens qu'il en est temps. » Et elle fit choix

de M. Forget, fils d'un propriétaire d'Auvergne, dont le nom était respecté depuis longtemps. Ce jeune homme avait été auditeur au conseil d'état; je lui avais reconnu de la capacité et d'excellentes qualités de cœur; je donnai mon consentement, et ma fille fut heureuse et estimée dans sa province.

Enfin, après six ans de proscription, les portes de la France me furent rouvertes. Avant mon départ j'obtins une audience du roi de Bavière; il me serra dans ses bras avec émotion. « J'embrasse M. Cossar (c'est le nom que je portais en Allemagne), mais j'exige que M. Lavallette vienne me remercier avant deux ans; je suis vieux, il ne faut pas tarder. » Ma situation politique en France était trop mauvaise, et la sévérité du gouvernement trop prononcée, pour que j'aie pu accomplir l'engagement que le roi avait bien voulu me faire prendre, et qui s'accordait si bien avec les vœux de mon cœur reconnaissant. La mort l'a enlevé à ses sujets qui l'adoraient, et qui n'oublieront jamais le « bon roi, » ainsi qu'ils l'appelaient.

Je laissai le prince Eugène, jeune encore, jouissant d'une santé florissante, dans la position la plus heureuse, aimé du roi comme s'il eût été son fils, entouré d'une famille nombreuse et charmante, comblé des biens de la fortune, et n'ayant plus rien à lui demander, puisque son nom brillait d'une gloire éclatante et sans tache.

En rentrant en France, il fallait faire entériner les lettres de grâce. Cette formalité, qui pouvait être blessante pour moi, fut remplie par les magistrats de Colmar avec une modération dont je serai toujours reconnaissant. M. Rossec, l'avocat général, se contenta de dire: « Il a été condamné « pour un fait dont la gravité diminue chaque jour. » Je

vins à Paris, où je fixai mon séjour, vivant dans la solitude, fort oublié de la plupart de mes anciens amis, mais également de la police, qui pouvait jeter sur ma vie beaucoup d'ennui et de chagrin.

Enfin la santé de madame de Lavaliette se rétablit assez pour que je pusse la fixer près de moi. Une mélancolie profonde continua de la jeter souvent dans la préoccupation; mais elle était restée douce, aimable et bonne. J'ai conservé mon indépendance, le premier des biens, sans pensions, sans traitement, sans indemnité, après une longue carrière consacrée à mon pays, mais faisant des vœux pour la liberté, et vivant avec les souvenirs d'une grande époque et d'un grand homme.

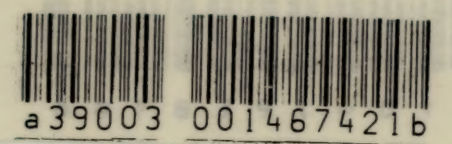




Table des Matières



Bruges, (Belgique), impr. Vve Verbeke-Loys & Cie, r. Fossé aux Loups.


a39003 001467421b


COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 06 10 20 14 2